

PROCÈS-VERBAL

37^e CONGRÈS

DU 10 AU 14 JUIN 2019

L'UNION DANS L'ACTION



Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN



TABLE DES MATIÈRES

PREMIER JOUR LE LUNDI 10 JUIN 2019

Ouverture du congrès par la présidente du CCMM–CSN, Dominique Daigneault	7
Intervention du président de la CSN, Jacques Létourneau	12
Intervention de Jean-Philippe Viau du Syndicat de l'enseignement de l'ouest de Montréal (SEOM-FAE) pour le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM)	16
Intervention de Samira Laouni et Wil Prosper de la Table de concertation sur le racisme systémique (TCRS)	17
Présentation des membres du comité exécutif et du conseil syndical	21
Présentation des invité-es	22
Fonctionnement du congrès	22
Nomination de la secrétaire d'appui	24
Rapport préliminaire du comité des lettres de créance	24
Lecture et adoption de l'ordre du jour	26
Adoption du procès-verbal du 36 ^e congrès	31
Admission des visiteuses et des visiteurs	31
Affiliation des nouveaux syndicats	32
Nomination de la présidente et de la secrétaire des élections au comité exécutif et au conseil syndical du conseil central	32
Présentation de la Déclaration d'engagements	33
1 ^{er} rapport du comité des lettres de créance	36
États financiers 2016-2018	37
Rapport sur les finances 2016-2018	37
Rapport du comité de surveillance	39
Introduction à l'hypothèse budgétaire	42
Propositions de modifications aux statuts et règlements	45
Bilan des activités	56

DEUXIÈME JOUR LE MARDI 11 JUIN 2019

Ateliers sur les propositions du rapport du comité exécutif	57
--	-----------

TROISIÈME JOUR LE MERCREDI 12 JUIN 2019

Présentation des vidéos des comités	58
Deuxième rapport du comité des lettres de créance	63
Forum ouvert : l'unité pour un plan d'action	63
Présentation de la démarche de la CSN sur la vie syndicale	65
Panel des syndicats	65
Annonce du comité des élections	71
Tables rondes (suite)	71
Présentation de trois fronts de luttes	72
Troisième rapport du comité des lettres de créance	74
Plan d'action	74
Présentation du comité de mobilisation	77
Présentation de la CSN sur l'assurance médicaments	81

QUATRIÈME JOUR LE JEUDI 13 JUIN 2019

Présentation des vidéos des comités	83
Quatrième rapport des lettres de créance	87
Rapport du comité synthèse des ateliers (1 ^{re} séance)	88
Nouvelles propositions	100
Conflits en cours	102
Présentation du comité solidarité internationale	104
Invités internationaux	107
Cinquième rapport des lettres de créance	115
Mises en candidature au comité exécutif et au conseil syndical du conseil central	116

CINQUIÈME JOUR

LE VENDREDI 14 JUIN 2019

Suite des propositions de modifications aux statuts et règlements	121
Suite du rapport du comité synthèse	128
Questions de privilège	132
Procédure d'élection	137
Suite du rapport du comité de synthèse	137
Élection du comité des lettres de créance et du comité de surveillance (proposition de référence)	138
Remerciements	138
Résultat des élections	140
Installation des membres du comité exécutif et du conseil syndical	140
Mot de clôture de la présidente, Dominique Daigneault	142
Ajournement du congrès	143

PREMIER JOUR

Le lundi 10 juin 2019

Première séance

Ouverture à 10 h

Minute de silence

La présidente, Dominique Daigneault, invite les délégué-es à observer une minute de silence à la mémoire de celles et ceux dans l'histoire qui ont lutté pour la classe ouvrière.

Ouverture du congrès par la présidente du CCMM–CSN, Dominique Daigneault

Dominique Daigneault déclare officiellement ouvert le 37^e Congrès du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN, à 10 heures.

Elle s'adresse au congrès.

Camarade président de la CSN,
Camarades de l'exécutif de la CSN,
Camarades de l'exécutif du CCMM–CSN,
Camarades du conseil syndical,
Camarades des conseils centraux et des fédérations de la CSN
Camarades salarié-es du CCMM–CSN et de la CSN,
Distingués invité-es,
Chers camarades délégué-es,

Avant d'ouvrir le congrès, j'aimerais que l'on se rappelle que si Montréal telle que nous la connaissons a maintenant plus de 375 ans, des gens y habitaient bien avant que les Européennes et les Européens y mettent les pieds et que nous sommes en territoire autochtone non cédé. Le dire et se le redire, c'est reconnaître les répercussions historiques de la colonisation, qui malheureusement perdurent encore aujourd'hui, comme nous l'a rappelé encore récemment l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Maintenant, c'est avec une grande fierté que je déclare ouvert le 37^e Congrès du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN. Au nom du comité exécutif, du conseil syndical et de l'équipe des salarié-es du conseil central, je vous souhaite la plus cordiale et solidaire des bienvenues. Notre camarade Charles Sainte-Marie

ne pourra pas être avec nous, étant malheureusement en congé de maladie. Nous lui souhaitons bien du courage et un prompt rétablissement.

Cette semaine, nous serons autour de 400 délégué-es, représentant les syndicats des huit fédérations de la CSN sur le territoire de Montréal, de Laval, du Nunavik et de la Baie-James.

Les instances comme le congrès sont le fondement de notre démocratie syndicale. Elles sont essentielles pour notre mouvement, parce que le mouvement syndical, c'est d'abord et avant tout ses membres, ses militantes et ses militants. Comme syndicaliste, je crois profondément à la démocratie et à deux grands devoirs que nous avons pour la faire vivre : dire et entendre. Je vous invite toutes et tous à prendre notre place et à favoriser un climat de respect et d'écoute propre aux échanges.

Levez donc la main les délégué-es qui en sont à leur premier congrès ?

Je vous souhaite la bienvenue de manière particulière. Bon an mal an, c'est toujours autour de 50 % des délégué-es qui en sont à leur premier congrès. Même si c'est votre cas, et surtout si c'est votre cas, ne vous gênez pas pour prendre la parole.

Le mandat 2016-2019 a été particulièrement mouvementé. Plusieurs syndicats de la région ont fait face et font encore face à des employeurs impitoyables, qui font passer la recherche du profit et de la productivité bien avant le bien-être des travailleuses et des travailleurs sans qui ils ne seraient rien. Sans qui nul bien ne peut être produit, nul service ne peut être offert à la population. C'est aussi au cours de ce mandat que nous avons perdu des milliers de membres. Au conseil central, cela représente environ 9 000 membres. Une des membres du comité exécutif, Suzanne Audette en a fait les frais, son syndicat étant maintenant affilié à une autre organisation syndicale. J'en profite pour souligner le travail et l'engagement de cette militante exemplaire.

Mais la volonté de se syndiquer à la CSN ne faiblit pas. Au conseil central, nous remontons la pente puisque nous sommes allés chercher un bon nombre de nouveaux membres dans le secteur privé.

Se syndiquer, c'est le meilleur moyen pour les travailleurs et les travailleuses de se faire respecter et de faire face à l'adversité. En effet, on ne peut pas dire que le gouvernement de la CAQ se démarque en ce qui a trait au respect de la classe ouvrière ! Il dit souhaiter la création d'emplois payés entre 25 \$ et 35 \$ l'heure, pourtant, lorsque questionné sur la perte de 200 emplois chez Velan, un fabricant de robinetterie industrielle de la région, le ministre de

l'Économie, Pierre Fitzgibbon, a tout simplement répondu que Velan est « un bon citoyen québécois » « qui doit, de temps en temps, prendre des décisions difficiles pour optimiser ses opérations ». François Legault en a rajouté une couche et a dû s'excuser auprès des travailleurs après avoir dit que « ce n'est pas incohérent, c'est même une bonne chose que certains emplois moins payants soient dans des usines à l'étranger. » N'oublions pas que le premier ministre Legault a aussi pris carrément parti pour la multinationale ABI dans le conflit qui l'oppose au syndicat, affilié à une autre organisation syndicale, les Métallos, dont les membres sont en lockout depuis janvier 2018, en leur demandant d'être moins gourmands dans leurs demandes. Cette intervention d'un premier ministre dans un tel conflit de travail est tout simplement inacceptable. Et que dire de la déréglementation dans l'industrie du taxi qui menace le gagne-pain de milliers de personnes ! Non, Monsieur Legault, ce ne sont pas de bonnes choses. Ce sont peut-être de bonnes choses dans votre monde, mais pas dans le nôtre, pas dans le monde réel, celui des travailleurs, des travailleuses et de leur famille. Cette attitude n'augure rien de bon pour la négociation des travailleurs et des travailleuses du secteur public qui s'amorcera à l'automne. Va falloir être unis et en action !

C'est d'ailleurs le thème de notre congrès : *l'union dans l'action !* Un peu comme dans ce monologue d'Yvon Deschamps de 1969 où un ouvrier exploité qui ne remet pas en question ses conditions d'exploitation demande à son patron : *Heille boss, les unions, qu'ossa donne ?*

C'est notre rôle à chacune et à chacun d'entre nous de montrer *qu'ossa donne !*

Le thème du 37^e congrès se veut un appel à l'unité et à l'action. Un appel à l'unité dans nos rangs, dans chacun des syndicats et entre les syndicats.

D'ailleurs, au cours du mandat, il y en a eu de beaux exemples de solidarité entre les syndicats de la région qui sont venus en soutien à d'autres syndicats en lutte, comme dans le cas du Syndicat des travailleurs et des travailleuses de l'Hôtel des Gouverneurs Place Dupuis mis en lockout une semaine avant Noël en 2017, pour ne nommer que cet exemple. Le comité de mobilisation issu du dernier congrès a permis d'aller un cran plus loin dans l'appui qu'on donne aux syndicats.

Un syndicalisme combatif comme on le pratique au conseil central, ça exige de serrer les rangs et de s'organiser face à l'exploitation. Le conseil central, c'est d'abord et avant tout, une force collective inestimable. C'est à nous qu'il revient de mettre en place les conditions

nécessaires pour que cette force collective puisse se déployer de la manière la plus puissante possible.

Au cours de la préparation du congrès, c'est un des messages que vous avez transmis au comité exécutif. On doit aller au-delà des tensions qui parfois traversent nos rangs pour offrir un front uni face à la classe dominante. S'écouter les uns les autres et déployer une solidarité sans faille. Pour ce faire, cela nous prend une vie syndicale saine et forte. Ce congrès s'inscrit d'ailleurs dans la continuité des réflexions amorcées dans les derniers congrès de la CSN et des fédérations. Les propositions préparées par le comité exécutif et le conseil syndical vont dans ce sens. Nous avons veillé à ne pas répéter les prises de positions adoptées et réitérées au fil des ans. Vous pouvez d'ailleurs consulter sur le site Web l'ensemble de ces propositions adoptées lors des congrès antérieurs du conseil central. Aussi, nous avons simplifié les documents d'accompagnement en transformant le traditionnel rapport du comité exécutif en Déclaration d'engagements.

Dès aujourd'hui, vous devrez vous prononcer sur une proposition très importante pour les services aux membres et, aussi, pour le bien-être de nos salarié-es. Comme vous le savez, la perte de membres a mis à mal les finances du conseil central. Nous avons dû redresser rapidement la situation en cours de mandat en prenant de difficiles décisions et en révisant en profondeur l'organisation du travail et nos façons de faire. J'en profite pour saluer l'engagement de l'ensemble des militantes et des militants du conseil central, et surtout celui de ses salarié-es qui ont su se dévouer corps et âme pour préserver les services aux membres. C'est dans ce contexte que les salarié-es nous ont lancé un cri du cœur afin de diminuer la surcharge de travail. Ainsi, nous soumettrons au congrès une proposition à l'effet de geler l'élection d'un des postes au comité exécutif pour permettre l'embauche d'une personne conseillère supplémenteaire. Nous mènerons des travaux afin de procéder à l'élection du cinquième membre du comité exécutif, aussitôt que nos finances nous le permettront à nouveau. Notre objectif premier est de nous donner tous les moyens nécessaires pour poursuivre nos luttes et continuer à offrir des services aux syndicats à la hauteur de ce qu'ils sont en droit de s'attendre, tout en permettant aux salarié-es de souffler un peu.

Au cours des consultations précongrès, vous nous avez aussi dit que l'environnement devait être une priorité, non seulement en accordant une priorité à cette thématique dans nos assemblées générales et dans nos actions, mais aussi lors du présent congrès. Nous vous avons écoutés. Moins de papier, pas de sac de congrès ou alors, en mettant à votre disposition des sacs de congrès antérieurs de toutes

provenances à la CSN et qui reposent depuis des années dans le cimetière des objets militants inutilisés; le moins possible d'objets promotionnels. C'est aussi l'invitation que nous avons lancée aux groupes qui tiendront des kiosques. C'est toujours plus facile de revendiquer des changements quand on donne soi-même l'exemple! L'utilisation du numérique sera aussi une première. Il se peut qu'il y ait quelques ratés, veuillez nous les pardonner à l'avance. La soirée de solidarité sera teintée également par ces orientations. Nous avons aussi dépoussiéré des objets de mobilisation et autres pour les offrir à l'encan. Ça a l'air qu'il y aura même des créations faites par les membres du comité exécutif... Ne manquez pas cet événement jeudi soir!

Comme pour les deux derniers congrès, nous tenterons aussi d'être carboneutres. À cet égard, il est important que vous fassiez inscrire vos émissions de GES auprès du comité environnement afin que l'on sache à quelle hauteur nous devons les compenser. Nous vous encourageons donc à utiliser le transport collectif et actif. En plus d'être plus écologique, cela vous permettra de préserver votre santé mentale rudement mise à l'épreuve par le festival des travaux routiers à Montréal. Vous nous ferez part de vos commentaires quant à ces changements dans votre formulaire d'évaluation.

Deux importantes propositions toucheront également l'environnement. Depuis plusieurs années, le conseil central milite activement pour la protection de l'environnement, et ce, de plusieurs façons. L'humanité est confrontée à une situation d'urgence climatique. Le mouvement syndical n'a d'autres choix que d'embarquer à fond pour renverser la vapeur, surtout si l'on souhaite que ces changements ne se fassent pas sur le dos des travailleurs et des travailleuses. Et, comme le martèlent de plus en plus les organisations syndicales comme la Confédération syndicale internationale ou la CSN, il n'y a pas de *jobs* sur une planète morte!

Au cours du congrès, nous aurons aussi l'immense bonheur de recevoir des camarades des États-Unis et du Mexique, soit de la United Electrical, Radio and Machine Workers of America (UE) et du Frente autentico del trabajo (FAT), deux organisations syndicales combattives avec lesquelles le conseil central et la CSN entretiennent des liens de solidarité depuis des décennies. Les attaques faites à la classe ouvrière ne connaissent pas de frontières, notre solidarité non plus! Le jeu de la classe dominante est de nous opposer les uns aux autres, pour amoindrir les gains pour lesquels nous luttons. Les luttes de nos camarades du monde sont aussi nos luttes. Nous aurons le bonheur d'échanger avec eux au cours de ce congrès.

En terminant, je veux souligner qu'en 2020, le conseil central aura

100 ans ! D'ailleurs, dès ce soir, au coquetel de bienvenue, nous tiendrons notre première activité pour le souligner. Vous êtes invités à venir entendre Jean Lortie, secrétaire général de la CSN et aussi passionné d'histoire, vous parler de notre passé.

On en a mené des luttes depuis 99 ans au conseil central ! Et ce n'est pas demain la veille qu'on s'arrêtera ! L'urgence climatique à laquelle nous sommes confrontés, le durcissement du capitalisme face aux conditions de travail qui menace la santé et la vie des travailleurs et des travailleuses, la montée des droites qui s'attaquent aux droits des femmes, des personnes LGBT, les manifestations de racisme et d'intolérance qui se font de plus en plus décomplexées, à toutes ces attaques qui nous affligent, il n'y a qu'une seule réponse, c'est la mobilisation et la solidarité, *l'union dans l'action* ! Sur ce, je vous souhaite un bon congrès.

Vive la CSN !

Vive le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN !

Intervention du président de la CSN, Jacques Létourneau

Dominique Daigneault invite le président de la CSN, Jacques Létourneau, à s'adresser aux délégué-es.

Merci Madame la présidente, membres de l'exécutif du Conseil central du Montréal métropolitain, membres de l'exécutif de la CSN, des conseils centraux de la CSN et des fédérations, d'anciennes présidences du conseil central, des délégué-es tant du secteur public que du secteur privé, qui sont présents, et autres.

Ça me fait vraiment plaisir de prendre quelques minutes à l'ouverture de votre congrès parce que je tenais absolument à saluer Patrice Benoit et Manon Perron qui en sont à leur dernier congrès. Je connais Manon depuis plusieurs années, elle est arrivée en 1995 au conseil central, alors que j'étais là avec Arthur Sandborn, Manon est une femme de conviction qui provient du syndicat d'IKEA, une femme de cœur, une femme de dossiers syndicaux et de dossiers politiques. Manon a toujours considéré que le mouvement syndical, particulièrement à la CSN, pouvait concilier action syndicale, action sociale et action politique. Quoi de mieux que le conseil central pour concilier ses champs d'intérêts. Je souhaite une bonne retraite à Patrice et à Manon et les remercie pour leur contribution au mouvement syndical et à la CSN.

Dominique l'a mentionné, le conseil central fêtera son centenaire cette année, vous n'êtes pas les premiers, d'autres conseils centraux, Québec-Chaudière-Appalache, l'Outaouais, le Saguenay-

Lac-Saint-Jean l'ont déjà souligné. Quand j'ouvre les congrès des conseils centraux j'aime rappeler que bien sûr, le syndicalisme c'est de représenter les travailleuses et travailleurs dans les relations de travail, pour négocier des conventions collectives, négocier des conditions salariales et de travail, mais c'est aussi la solidarité entre les différentes composantes et l'expérience syndicale dans un conseil central. Ce qui fait la force et la principale caractéristique de la CSN c'est de pouvoir regrouper ensemble des travailleuses et des travailleurs qui proviennent de différents horizons que l'on soit du réseau de la santé, de l'éducation, des CPE, des commissions scolaires, de la construction, c'est le meilleur antidote contre le corporatisme syndical. C'est la meilleure façon de s'assurer que l'on mène des luttes à partir de nos réalités, ce qui est normal parce qu'on est là pour défendre les intérêts des travailleuses et travailleurs d'abord et avant tout. Dominique l'a bien illustré dans son mot d'ouverture : on est capable de solidarité entre syndicats et le conseil central demeure un lieu d'expression extraordinaire de cette solidarité qui nous permet de tisser des liens entre nous pour éviter de se retrouver seul dans notre coin. Un président de syndicat professionnel au Québec, m'a confié « avoir participé à une AG du conseil central à la suite du congédiement de l'un de ses membres » Il a trouvé extraordinaire l'appui incroyable de l'ensemble des syndicats. Une pétition qui avait été mise en ligne a été signée par un grand nombre de militantes et militants. Tu vois c'est ça le syndicalisme dans une centrale syndicale. Pour développer des solidarités, le conseil central est le lieu le plus fidèle et le plus juste de cette expression.

C'est la saison des congrès des conseils centraux. Ça nous permet de faire le point sur certains enjeux sociopolitiques et syndicaux. On vient de passer quatre années extrêmement difficiles avec le gouvernement Couillard, qui parfois avait des allures de parti politique très à droite, très néolibéral qui pouvait même ressembler au programme de l'ancienne ADQ ou de la CAQ. Avec l'arrivée de la CAQ, monsieur Legault avait dit, et ça s'est confirmé lors de quelques rencontres, « qu'il ne serait pas un gouvernement idéologique, ni à gauche ni à droite, qu'il serait pragmatique, qu'il ne gouvernerait pas en fonction des lobbys patronaux », mais malheureusement on s'aperçoit que dans la façon de chauffer la gouvernance de l'État il y a quelque chose de très préoccupant, d'abord en matière d'économie et d'emploi, dans le dossier de Velan dans la région de Montréal, dans le dossier d'ABI on a un premier ministre qui nous dit que les salaires sont trop élevés, des salaires de 90 000 \$ ou 100 000 \$, on ne peut plus se permettre cela au Québec, parce qu'il faut concurrencer la réindustrialisation du sud des États-Unis, donc les salaires sont trop élevés, quand on lui parle du salaire minimum à 15 \$, il nous dit que ça nuira aux petites entreprises. Il nous parle d'augmenter le salaire

moyen au Québec de 48 000 \$ à 52 000 \$, c'est ce que les gens de Velan font comme salaire, il nous dit que ce ne sont pas des emplois à valeur ajoutée donc ce n'est pas si grave si l'entreprise délocalise une partie de sa production, mais ils font pire que ça chez Velan, ils ne font pas que délocaliser la production en coupant des *jobs* à Montréal, ils transfèrent de la machinerie et de l'équipement. On a dit au premier ministre qu'il y a certainement de la machinerie qui a été financée à même des crédits d'impôt. Ça fait des années, surtout sous la gouvernance libérale, que l'aide aux entreprises passe souvent par des crédits d'impôt ou par une réduction de leur charge fiscale. Non seulement l'entreprise ferme une partie de sa production pour la délocaliser dans des emplois à 4 \$ de l'heure en Inde, alors qu'ici à Montréal, ce sont des emplois à 25 \$ ou 30 \$ l'heure, mais qu'en plus on se permet de délocaliser les 2/3 de la machinerie qui a probablement été financée à même la fiscalité des Québécoises et des Québécois. Nous ce que l'on dit au premier ministre du Québec depuis l'automne dernier, parce qu'il y a eu d'autres cas, il y a eu Sico, il y a eu le dossier de La Pocatière avec le contrat de VIA Rail, Davie à Québec qui tourne en rond alors que 2 000 personnes pourraient travailler sur le chantier naval alors qu'il y en a une centaine actuellement qui y travaillent au profit de tout le lobby qui se fait dans le Canada anglais avec Seaspan à Vancouver ou encore avec le chantier d'Irving à Halifax. On dit au premier ministre du Québec, si vous êtes sérieux dans votre « nationalisme économique » dans la défense des intérêts du Québec, vous allez convoquer les organisations syndicales et les associations patronales puis on va le faire le débat, pas une fois que la fermeture est annoncée, mais comment on peut intervenir en amont pour mettre en place une réglementation qui va obliger les entreprises à respecter les travailleuses et les travailleurs. D'ailleurs dans un autre dossier de fermeture qui est celui de General Electric à La Prairie, on s'était fait dire par l'ancienne ministre responsable de l'Économie, madame Anglade, « on ne peut pas faire grand-chose on peut pas intervenir auprès de la société d'État. » Quoi ? vous ne pouvez pas intervenir auprès de la société d'État pour poser des conditions sur la production qui alimente Hydro-Québec, alors qu'on ne coupe pas les emplois en France parce que les emplois en France sont protégés par une réglementation du gouvernement français, issue des luttes du mouvement ouvrier français. Donc quand on pose la question économique, la question de l'emploi, c'est un gouvernement qui a autre chose à démontrer que de faire de beaux discours, et dire de belles paroles, c'est un gouvernement qui doit passer à l'action, il n'y a rien de convaincant dans ce qu'il a mis sur la table jusqu'à maintenant.

Nous ne sommes plus dans un contexte d'austérité comme le prétendait le gouvernement libéral de Philippe Couillard, on est dans un

contexte où il y a des milliards de surplus. Et on le sait dans le réseau de la santé et des services sociaux et en éducation, il y a actuellement un phénomène de surcharge de travail, il y a des besoins, des nécessités de réinvestissement. Ça ne se règlera pas en six mois, un an, nous en sommes conscients parce que ça fait quand même quelques années que les services sont coupés, mais il faudra poser des gestes concrets, parce que ce qui se met en place notamment dans la santé et les services sociaux, c'est la privatisation lente, mais sûre. Même dans le réseau de l'éducation quand tu veux avoir des services professionnels d'une commission scolaire, t'es obligé d'attendre des mois parce qu'il n'y a pas d'orthopédagogues ou de psychologues, tu vas aller au privé. On assiste lentement mais sûrement à une forme de privatisation des services publics au Québec. Si on veut s'assurer qu'on va préserver des emplois de qualité, mais aussi et surtout des services de qualité. Il va falloir que le gouvernement réinvestisse massivement.

Deux mots sur la fenêtre qui s'ouvre pour les travailleuses et les travailleurs du secteur public, on s'en va en négociation dès l'automne avec le gouvernement du Québec qui envoie des signaux contradictoires : on a besoin de préposé-es aux bénéficiaires, on a besoin d'enseignants au primaire et au secondaire. On va peut-être essayer d'en favoriser certains ou d'augmenter de façon plus considérable les salaires des uns au détriment des autres. François Legault dit qu'il va faire payer les docteurs, il faudra être aux aguets, pour éviter de se retrouver dans un corporatisme qui ferait en sorte qu'on tire la couverture de notre bord au détriment des autres. Actuellement, à la CSN nous sommes en consultation pour bâtir le cahier de revendications. Il faudra poser les conditions dès l'automne de notre succès et de nos meilleures chances de marquer des points dans le cadre de cette négociation. Parce qu'il y a effectivement une fenêtre qui est ouverte, mais il faudra développer des solidarités en bâtissant des rapports de force qui font en sorte que l'on est capable d'être unitaire devant le gouvernement de la CAQ.

Dans le dossier des maternelles 4 ans, on a un bel exemple d'entêtement du gouvernement. On s'est fait dire qu'on est corporatiste parce qu'on défend les intérêts des CPE et des RSG en milieu familial, bien sûr, mais on défend aussi un projet de société qu'on s'est doté avec les CPE et les RSG depuis l'adoption de la politique familiale au milieu des années 90 où on a fait le pari au Québec qu'on investissait dans la petite enfance en complémentarité pas en opposition avec le réseau de l'éducation. On nous dit que ça coûtera 800 000 \$ par classe de maternelle alors qu'on manque cruellement de professionnels dans les écoles secondaires et primaires actuellement pour desservir les jeunes qui sont en difficulté. C'est un gouvernement caquiste

qui devra non seulement gouverner en fonction des intérêts de la population en général, mais aussi en respectant les organisations qui représentent les travailleuses et travailleurs. La CSN va continuer à mener les combats qui sont actuellement en piste parce que nous sommes dans une conjoncture politique au Québec actuellement qui peut être favorable pour les travailleuses et travailleurs ainsi que pour les militantes et militants qu'on représente. Il faut saisir cette opportunité pour avancer comme organisation et en ce sens *l'union dans l'action*, le thème de votre congrès, doit servir à développer les solidarités nécessaires qui vont permettre de gagner des combats syndicaux.

Bon congrès tout le monde.

Vive le conseil central.

Vive la CSN.

Dominique remercie le président de la CSN.

Intervention de Jean-Philippe Viau du Syndicat de l'enseignement de l'ouest de Montréal (SEOM-FAE) pour le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM)

Dominique invite Jean-Philippe Viau du SEOM à s'adresser aux délégué-es.

Jean-Philippe Viau remercie le conseil central de lui permettre de s'adresser au congrès au nom du CIMM. Il est professeur titulaire de 6^e année et est présentement élu à la vice-présidence à la vie syndicale pour le Syndicat de l'enseignement de l'ouest de Montréal, qui est un des syndicats locaux qui fait partie du CIMM. Le CIMM est composé de syndicats régionaux, comme le CCMM-CSN, le CRFTQMM, le SFPQ, le SPGQ, la CSD et la CSQ ainsi que quelques syndicats locaux comme le SEOM, le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval et l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal.

« Ensemble, les syndicats du CIMM discutent des enjeux de la région métropolitaine. Dernièrement, nous avons publié le rapport sur les états généraux du syndicalisme sur l'île de Montréal car le syndicalisme et les conditions des travailleuses et des travailleurs font face à des défis de taille devant le néolibéralisme qui sévit depuis plusieurs années. D'ailleurs, tous ces documents sont disponibles sur la page Facebook du CIMM. Ça fait seulement deux ans que je travaille avec le CIMM, même si je représente seulement 6 000 membres, ma parole et mes idées comptent autant que celle des syndicats régionaux qui sont beaucoup plus gros et qui représentent plus de membres. La voix de toutes et tous est égale. C'est d'ailleurs ce que nous vous encou-

rageons à faire durant votre congrès, *l'union dans l'action*. Prenez la parole, cherchez le consensus et travaillez ensemble! Que nous soyons du secteur public, du privé, du communautaire, sans oublier le travail invisible fait par les proches aidants, nous travaillons tous et toutes pour la société et nous contribuons à notre société.»

Bon congrès!

Dominique remercie Jean-Philippe Viau.

Intervention de Samira Laouni et Wil Prosper de la Table de concertation sur le racisme systémique (TCRS)

Dominique invite Samira Laouni et Wil Prosper, à s'adresser aux délégué-es.

Dans un premier temps Wil Prosper s'adresse aux délégué-es, il commence par remercier le conseil central pour l'invitation qui lui permet de parler de cet enjeu qu'est le racisme systémique.

«La TCRS a été fondée en 2016 à la suite de conversations dans le milieu sur les accommodements raisonnables, à la suite de quelques faits qui avaient défrayé les manchettes. Au YMCA, l'entente avec la communauté juive pour faire teinter les fenêtres, le port du kirpan à l'école, et le tollé créé par des personnes de confession musulmane qui ont prié à la cabane à sucre. Quand on parle de ces enjeux, ça déplaît à certains qui laissent entendre que l'on fait le procès des Québécoises et des Québécois. C'est ce qui se disait en 2016 lorsqu'on a commencé à mettre de l'avant une consultation au niveau provincial pour aborder ces enjeux, lesquels ont commencé à diviser la population. Pourtant quand on parle de racisme, on est tous d'accord pour dire qu'il faut lutter contre les inégalités, quelles qu'elles soient. Quand on est dans ce débat et qu'on aborde le racisme, plusieurs prétendent que c'est comme si on disait que les Québécoises et les Québécois sont racistes alors que ce n'est pas la situation. Oui, il y a des endroits qui sont pires dans le monde, et non le Québec n'est pas pire qu'un autre endroit, mais on devient pire quand on essaie d'éviter d'avoir cette conversation, et c'est là qu'il faut commencer à l'aborder.»

«Ici au Québec, on parle de plus d'un million de personnes qui sont des personnes que l'on racise, donc des personnes qu'on dit traditionnellement de minorités visibles et de personnes autochtones aussi. Quand on regarde ce nombre de personnes touchées par des enjeux économiques aussi criants. On ne parle pas de deux, trois enjeux comme la crise des accommodements raisonnables, mais quand on dit qu'il y a un million de personnes touchées par ces diffé-

rents enjeux, ce ne sont pas toutes ces personnes qui sont touchées par ces enjeux dans les communautés que l'on racise, mais il reste quand même qu'il y aurait 25 000 emplois à créer dans la fonction publique québécoise pour les personnes issues de ces milieux. Une femme racisée aura moins d'opportunités d'avoir un poste de pouvoir comparativement aux femmes blanches, qui sont déjà discriminées. Même si je déteste faire des catégorisations, quand on commence à parler de race, à diviser les Blancs des Noirs, ça demeure une réalité parce que si l'on essaie d'éviter d'attribuer ces différents noms, ça veut dire qu'on va continuer à subir ces différentes formes de racisme. Dans une communauté comme celle où j'ai grandi à Montréal-Nord, le nombre de personnes interpellées par la police était de 260 fois plus élevé durant les années 2007, 2008, 2009 après la mort de Fredy Villanueva que les personnes blanches. Pourtant ces personnes ne commettaient pas plus de crimes que les autres. Donc on voit qu'il y a quand même des enjeux que l'on n'aborde pas souvent et ça crée des malaises, mais c'est important de créer ces malaises-là parce que c'est le début pour avoir cette conversation qui est fort nécessaire dans notre société, particulièrement ici au Québec.»

«Je voudrais aussi parler de la déréglementation des taxis, c'est important, moi j'aime parler de l'ubérisation de nos sociétés. Les premières personnes touchées sont souvent les personnes issues des communautés qu'on racise une fois de plus. Quand on parle des taxis, on s'entend que moi qui est d'origine haïtienne, je peux dire que ça touche une grande partie de cette population. On parle d'une industrie qui représentait un demi-milliard de dollars pour la communauté haïtienne et les permis ont fondu à cause de ces décisions gouvernementales. C'était un processus déjà amorcé avec les libéraux, et qui se poursuit maintenant avec la CAQ. Ça fait en sorte qu'on a un gouvernement comme Legault, qui a été élu en disant qu'il voulait des emplois payants à 25 \$, 30 \$, 40 \$ l'heure. Et on se ramasse à avoir des emplois avec Uber où on est moins payé que le salaire minimum. Nous ne sommes même pas près des 15 \$ l'heure. Si on n'est pas prêt à lutter pour aider nos camarades chauffeurs de taxi, ce sont les autres *jobs* qui vont commencer à subir les conséquences. Autant les préposés-es au service à la clientèle, les caissiers et caissières que les gens qui travaillent dans les usines. Si on ne défend pas les chauffeurs et les chauffeuses de taxi dès maintenant c'est qu'on abandonne toutes nos luttes contre l'ubérisation de notre société.»

«Une autre lutte importante, c'est la lutte environnementale qui est la lutte de l'avenir. Souvent l'enjeu environnemental prend le bord, le gouvernement actuel n'avait même pas dans sa plateforme un plan pour contrer la crise climatique. Il a été élu sur différents enjeux comme réduire le nombre de personnes immigrantes, *On va*

en prendre moins, mais on va en prendre soin, on se souvient très bien de ce discours et les premières décisions prises par ce gouvernement ont été des décisions contre les communautés sans parler de la laïcité, on parle d'enjeux d'une crise de la laïcité ici au Québec, alors qu'il n'y a aucune institution menacée par aucune religion quelle qu'elle soit. Et pourtant, c'est le sujet qui fait craindre une partie de la population. Si je reviens au rapport Bouchard-Taylor en 2007, les personnes francophones d'ascendance constituent une majorité qui réagit comme une minorité qui démontre les mêmes sentiments d'inquiétude, de menace, de fragilité, même réflexe de repli et de durcissement. Nous sommes vraiment dans une crise de perceptions. Ce sont les mots de Bouchard Taylor et c'est important de les mentionner parce que souvent on trouve des moyens pour se diviser, même si ces mots sont forts et durs, il faut que l'on comprenne qu'il y a un véritable problème dans notre société quand on ne commence pas à adresser ces enjeux qui touchent des milliers et des milliers de personnes. Il faut qu'on commence à se mobiliser pour lutter contre cela. Ces crises d'accommodements raisonnables dont on parle depuis les quinze dernières années nous évitent de parler des sujets importants, comme l'environnement, l'emploi ou d'autres sujets importants qui sont pour une véritable égalité pour différentes personnes au Québec, que ce soit le sexe, le genre, ou la race. Donc, pour revenir à l'environnement, le gouvernement a été élu sans prendre d'engagement sur cet enjeu important, mais en instaurant des craintes au sein de la population, ça fait en sorte qu'on accuse des reculs pour l'environnement, ce qui est très grave. J'aimerais beaucoup plus parler d'environnement plutôt que de parler de racisme, mais il faut avoir des conversations et c'est ce que la Table de concertation sur le racisme systémique essaie de mettre de l'avant. Avoir une conversation pour déconstruire toutes ces peurs qui sont alimentées par beaucoup de médias. Ça ne se passe pas seulement au Québec, c'est aussi en Ontario, en Alberta, dans les Maritimes et chez nos voisins du sud, au Brésil avec Bolsonaro et la montée de la droite économique et de l'extrême droite en Europe. Ce sont tous des enjeux en lien avec les personnes immigrantes et les personnes racisées. Si on veut vraiment parler d'environnement, il faut qu'on commence à lutter pour favoriser une véritable inclusion parce que les réfugié-es climatiques vont arriver à nos portes de plus en plus. Il y a des gens qui souffrent encore plus sévèrement de ces conditions climatiques dans les pays du sud. Il faut vraiment aborder cette question.»

«Je termine sur une citation de Michel Chartrand : *on va se battre avec tous les protestataires, tous les contestataires et tous les révolutionnaires. C'est ensemble qu'on va arriver à lutter pour faire en sorte que notre société soit plus juste, plus égale, à l'image de ce que*

nous sommes au Québec. »

Samira Laouni s'adresse à son tour aux congressistes.

« Je remercie le conseil central de me donner l'occasion de m'adresser aux délégué-es pour présenter la Table de concertation sur le racisme systémique créée en 2016, et qui compte 60 organisations membres. La table est à ses débuts, ce n'est pas toujours facile de trouver le mot juste qui unit tout le monde, mais on y arrive petit à petit. Quand on m'a demandé de parler du thème *l'union dans l'action*, j'ai pensé présenter le thème de mon point de vue, de ma perspective. Je propose donc à toutes et à tous de se regarder les uns, les autres, afin de constater que tout le monde dans la salle est différent, aucune personne ne ressemble à l'autre. Qu'est-ce qui fait notre force dans cette différence ? C'est notre union. Mettre de côté nos différences et mettre au cœur de nos préoccupations, notre combat pour défendre les travailleuses et les travailleurs... c'est ça notre force. C'est ce point commun qui est le gage d'efficacité. J'ai eu la chance la semaine dernière d'assister au dernier spectacle de Kent Nagano. Ce que j'ai retenu c'est toute la différence entre chaque instrument, entre chaque musicienne et musicien, mais qui était porté par un seul élan. Cet élan c'était l'art, c'était la seule chose qui les unissait, mais malgré toutes les différences, ils étaient unis. Ils voulaient tous donner une belle dernière prestation pour Kent Nagano. En tant que citoyens et citoyennes, peut-on garder cette image pour dire que l'on veut un Québec meilleur. Un Québec meilleur pour toutes et tous, quelle que soit leur ancienneté, qu'ils soient ici depuis quatre cents ans, vingt ans ou cinq ans, ce sont toutes et tous des Québécoises et des Québécois. Comment peut-on travailler ensemble pour aller de l'avant ? Le gouvernement caquiste a sorti des lois, que ce soit le projet de loi 9 sur l'immigration, la poubelle de 18 000 dossiers d'immigration, mais maintenant il revient à la charge et veut reprendre plus d'immigrants, le projet de loi 21, encore une fois ce sont beaucoup plus les femmes qui vont en souffrir. Je rappelle que les femmes subissent déjà davantage de discrimination juste parce qu'elles sont des femmes, alors imaginons les discriminations intersectionnelles. Pour bien expliquer l'intersectionnalité, je vous donne l'exemple d'une femme noire, portant le hijab, en fauteuil roulant et lesbienne. Ces personnes subissent des discriminations multiples. Imaginons, la Québécoise de confession musulmane que l'on tolère dans son poste d'enseignante, mais qu'elle ne pourra pas bouger de façon géographique d'une commission scolaire à une autre, elle ne pourra pas prétendre à une promotion dans son emploi. Que fera-t-on pour elle, c'est un être humain comme nous toutes et tous. Je termine en vous disant que l'on voudrait que le gouvernement reconnaisse qu'il réglemente une discrimination en fonction des préjugés d'une partie

de son électorat. Il ne faut pas oublier qu'il n'y a que 37,4 % de la population qui a voté pour la CAQ, le reste n'a pas voté pour la CAQ. C'est le système électoral qui fait que la CAQ est fortement majoritaire. Il faut réfléchir d'une autre façon. Il faut se serrer les coudes et se prendre la main, parce que c'est l'union qui fait la force.»

Dominique Daigneault remercie Samira Laouni et Wil Prosper pour leur présentation.

Présentation des membres du comité exécutif et du conseil syndical

La secrétaire générale, Manon Perron, présente les membres du comité exécutif et du conseil syndical :

Membres du comité exécutif

- Dominique Daigneault, présidente
- Bertrand Guibord, 2^e vice-président
- Charles Sainte-Marie, 1^{er} vice-président (congé de maladie)
- Patrice Benoit, trésorier
- Manon Perron, secrétaire générale

Membres du conseil syndical

- Sophia Alvarez, responsable du comité environnement et développement durable
- Arianne Carmel-Pelosse, responsable du comité jeunes
- Isabelle Cuconati, responsable du comité santé et services sociaux
- Ramatoulaye Diallo, responsable du comité immigration et relations ethnoculturelles
- Madeleine Ferland, responsable du comité éducation
- Chantal Ide, responsable du comité de la condition féminine
- Kevin Mc Lean, responsable du comité d'action en santé et sécurité au travail (CASS)
- Donald Picotte, responsable du comité LGBT
- Martin Renaud, responsable du comité droit au travail
- Benoît Taillefer, responsable (substitut) du comité solidarité internationale

Dominique quitte pour le point de presse et confie la présidence du congrès à Bertrand Guibord pour la durée du point de presse du conseil central.

Présentation des invité-es

Manon Perron souligne la présence de plusieurs dirigeantes et dirigeants du mouvement dans la salle et leur souhaite la bienvenue.

- De l'exécutif de la CSN, Jean Lortie qui arrivera plus tard, Jacques Létourneau et Pierre Patry
- De la FIM, André Miousse
- De la FSSS, Nadine Lambert, Judith Huot, Lucie Longchamps
- De la FNC, Pascale St-Onge et Pierre Roger
- De la FP, Catherine Gauvreau
- De la FC, Nancy Mathieu, Alexandre Giguère et Michel Valiquette
- De la FEESP, Nathalie Arguin et Jean-Pierre Bourgault
- De la FNEEQ, Caroline Quesnel et Benoit Lacoursière
- Des ex-présidences du conseil central dont Pierre Paquette, Irène Ellenberger, Gaétan Châteauneuf et Arthur Sandborn.

Nous aurons aussi au cours du congrès la présence de monsieur Peter Knowlton, de United Electrical, Radio and Machine Workers of America (UE) et de monsieur Benedicto Martinez Orozco, du Frente autentico del Trabajo (FAT)

Fonctionnement du congrès

Bertrand indique que la secrétaire générale va donner aux congressistes des informations d'ordre général sur le fonctionnement et la procédure du congrès et des élections.

Manon demande aux délégué-es de prendre le cahier de bienvenue, intitulé : *Ordre du jour, fonctionnement et règles de procédure, pages 5 à 19.*

Elle présente le document, donne les informations les plus pertinentes et invite les délégué-es à le lire, à partir de l'horaire du congrès, l'ordre du jour étant présenté ultérieurement :

- Ordre du jour (pages 5 à 7) : il sera abordé en détail plus tard
- Horaire et inscriptions du congrès (page 10)

- Kiosques (page 11)
- Répartition des salles (page 12). Manon invite les délégué-es à en prendre connaissance.
- Informations utiles – Les ateliers — Les procédures générales (pages 13 à 17)
- Les procédures d'élections (pages 18 et 19)

Manon informe le congrès de l'infolettre « spécial élection » du congrès sur les candidates et candidats.

Manon souligne également l'effort fait par le conseil central dans la préparation du congrès en regard de l'environnement, du commerce équitable, de la consommation responsable et de nos valeurs sociales, en respect avec la politique d'approvisionnement responsable du conseil central. Nous avons décidé de faire des documents papier pour ceux et celles qui le souhaitent, les autres peuvent télécharger tous les documents qui sont sur notre site Web, les porte-documents sont des surplus d'autres congrès ou des porte-documents réutilisés, etc. L'escouade verte sera présente tout au long de la semaine et invitera les délégué-es à faire un effort supplémentaire pour un congrès plus vert.

Comme lors des derniers congrès, les GES générés par les déplacements des participants et les activités inhérentes au congrès seront compensés par la plantation d'arbres. Nous visons une diminution des GES pour le présent congrès. Pour y parvenir, il est suggéré de poser quelques gestes simples, comme utiliser les transports en commun (le site Internet du Palais des congrès décrit toutes les options possibles, que ce soit par métro, bus ou train). Aussi, l'utilisation des fontaines à eau est fortement encouragée pour éliminer la production, la vente et la consommation de bouteilles en plastique afin de réduire notre empreinte écologique. Enfin, le Palais des congrès met à la disposition des congressistes des bacs de recyclage; une façon toute simple de recycler.

Mesures d'évacuation

Manon informe les délégué-es des mesures d'évacuation en vigueur au Palais des congrès :

En vertu du règlement d'incendie, le Service de sécurité du Palais des congrès de Montréal désire attirer votre attention sur les mesures d'évacuation des salles :

Nous attirons votre attention quelques instants afin de vous faire part des consignes concernant votre sécurité.

Prenez connaissance du positionnement des sorties de secours iden-

tifiés par une affiche illuminée « SORTIE ».

En cas d'évacuation, les lampes stroboscopiques situées dans les salles et les corridors s'activeront. Vous entendrez ensuite trois coups d'un timbre sonore qui seront suivis par une pause, un message phonique vous informera de vous diriger vers la sortie, puis de quitter le bâtiment.

Prière de ne pas utiliser les escaliers mobiles ainsi que les ascenseurs.

Les personnes à mobilité réduite doivent attendre près de l'issue la plus près en compagnie d'un membre de l'unité d'évacuation du Palais. Le Service de sécurité s'occupera immédiatement de cette personne.

Une fois à l'extérieur, prière de vous rendre dans un des parcs situés à côté du Palais ou dans le bâtiment situé au nord.

Un agent de sécurité ira vous chercher.

Nous tenons à vous rappeler l'interdiction formelle de fumer dans cet édifice.

Merci!

Nomination de la secrétaire d'appui

Bertrand Guibord présente Michèle Delsemme, secrétaire de direction, salariée du conseil central.

Proposition 1

**Il est proposé par Marie-Thérèse Charron
Appuyé par Geneviève Lapointe**

Que Michèle Delsemme, salariée au conseil central, agisse comme secrétaire d'appui pour le 37^e Congrès du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN.

ADOPTÉ

Rapport préliminaire du comité des lettres de créance

Dominique invite Roger Davidson, Richard Ledoux et René Rochon, membres du comité des lettres de créance à venir présenter le rapport préliminaire pour le comité des lettres de créance.

Dominique explique que le rapport préliminaire est constitué de la liste des délégué-es inscrits avant l'ouverture du congrès.

René Rochon présente le rapport préliminaire (personnes inscrites avant le 7 juin, à midi)

- 317 délégué-es;
- 290 officiel-les;
- 27 fraternel-les;
- 177 hommes et 140 femmes.

Proposition 2

**Il est proposé par René Rochon
Appuyé par Sébastien Gagné**

De recevoir le rapport préliminaire du comité des lettres de créance tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉ

Dominique remercie le comité.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Manon Perron présente l'ordre du jour du 37^e congrès, que l'on retrouve aux pages 5 à 8 du document *Ordre du jour, fonctionnement et règles de procédure*.

Lundi 10 juin

8 h à 16 h Inscriptions (salle 519 a b)

10 h Ouverture officielle du 37^e congrès par la présidente,
Dominique Daigneault

- Intervention de Jacques Létourneau, président de la CSN
- Intervention de Jean-Philippe Viau, du SEOM (FAE), pour le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM)
- Intervention la Table de concertation sur le racisme systémique
Invité-es : Samira Laouni et Wil Prosper
- Explications du fonctionnement du congrès et de diverses procédures par la secrétaire générale
- Nomination de la secrétaire d'appui au congrès
- Rapport préliminaire du comité des lettres de créance
- Adoption de l'ordre du jour du 37^e congrès
- Adoption du procès-verbal du 36^e congrès du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN
- Admission des visiteuses et des visiteurs
- Affiliation des nouveaux syndicats
- Nomination des personnes présidente et secrétaire des élections au comité exécutif et au conseil syndical et explication de la procédure d'élections
- Présentation de la Déclaration d'engagements

14 h Plénière (salle 520)

- Premier rapport du comité des lettres de créance
- Rapport sur les finances
 - Proposition sur les finances

- États financiers 2016-2019
- Rapport du comité de surveillance
- Propositions budgétaires 2019-2021 et politiques de dépenses du conseil central
- Propositions de modifications aux statuts et règlements
- Bilan des activités 2016-2019

17 h Coquetel d'ouverture *En route vers le 100^e* (Terrasse du Palais des congrès)

Mardi 11 juin

8 h à 16 h Inscriptions (salle 519 a b)

9 h Ateliers sur les propositions

10 h 30 Pause-santé

10 h 45 Ateliers

12 h 30 Pause du dîner

14 h Ateliers

15 h 30 Pause-santé

15 h 45 Ateliers

17 h Ajournement

Mercredi 12 juin

8 h à 16 h Inscriptions (salle 519 a b)

9 h Plénière (520)

- Présentation de trois fronts de lutte (jeunes, condition féminine, immigration)
- Deuxième rapport du comité des lettres de créance

9 h 30 Forum ouvert

- L'union pour un plan d'action
 - Présentation de la démarche
 - Démarche de la CSN sur la vie syndicale
Invité : Jean Lortie, secrétaire général de la CSN

- Tables rondes
 - Exemples inspirants à mettre au jeu pour se doter d'un plan d'action sur la vie syndicale
 - STT CPE Montréal Laval
Faire reculer une association patronale
Invitée : Carole Leroux et Nathalie Fontaine
 - STT Accueil Bonneau
15 \$ l'heure
Invité : Vincent Masson
 - STT de l'Hôtel des Gouverneurs Place Dupuis
Une vie syndicale inclusive
Invitée : Louise Bertrand
- 10 h 45 Pause-santé
- 11 h Forum ouvert
 - Discussion en table ronde pour identifier des enjeux sur la vie syndicale
 - Partage de bonnes idées
- 12 h Pause du dîner
- 13 h 30 Plénière (520)
 - Présentation de trois fronts de lutte (éducation, santé et services sociaux, droit au travail)
 - Troisième rapport du comité des lettres de créance
- 14 h Forum ouvert
 - Plan d'action
 - Bilan des échanges
 - Les suites à donner
 - Mot de la fin
- 15 h 45 Pause
 - Plénière (salle 520)
 - Comité de mobilisation

- Forum ouvert
 - Se mettre en action pour la syndicalisation
 - Présentation de la CSN
 - Assurance médicaments
- 16 h Fermeture des inscriptions pour les questions de privilège
- 17 h Ajournement
- Jeudi 13 juin**
- 8 h à 12 h Inscriptions (salle 519 a b)
- 9 h Plénière (520)
- Présentation de trois fronts de lutte (LGBT, environnement, CASS)
 - Troisième rapport du comité des lettres de créance
 - Rapport du comité synthèse des ateliers
- 10 h 30 Pause-santé
- 10 h 45 Plénière (520)
- Rapport du comité synthèse (suite)
- 11 h 15 Conflits en cours (STTTU, CPE AMBCAL et Velan)
- 12 h Fermeture des inscriptions et fin des mises en candidature aux postes du comité exécutif et du conseil syndical du conseil central
- 12 h 30 Pause du dîner
- 14 h Plénière (520)
- Présentation du front de lutte solidarité internationale
 - Solidarité internationale
 - Invité Benedicto Martínez Orozco, Frente autentico del Trabajo (FAT)
 - Invité Peter Knowlton, United Electrical, Radio and Machine Workers of America (UE)
- 15 h 30 Pause-santé (Leucan – Défi têtes rasées)

- 15 h 45 Plénière (520)
- Quatrième rapport du comité des lettres de créance
 - Rapport du comité synthèse (suite)
- 16 h 30 Mises en candidature au comité exécutif et au conseil syndical
- 16 h 45 Intervention des candidates et candidats aux postes en élection
- 17 h 15 Ajournement
- 18 h Coquetel de solidarité (Holiday Inn Sinomonde)

Vendredi 14 juin

- 9 h Plénière (520)
- Rapport sur les finances
 - États financiers 2016-2019
 - Rapport du comité de surveillance
 - Proposition budgétaire 2019-2021
 - Politiques de dépenses
 - Propositions de modifications aux statuts et règlements
 - Rapport du comité synthèse des ateliers (suite)
- 11 h 50 Explications de la procédure d'élection par la présidence des élections
- 12 h Pause du dîner
- Élections au comité exécutif et au conseil syndical 1er tour (salle 519 a b)
- 14 h Plénière (520)
- Rapport du comité synthèse (suite)
 - Rapport de la présidence des élections
 - Élections au comité exécutif et au conseil syndical (2^e tour si nécessaire)
 - Élection du comité des lettres de créance
 - Élection du comité de surveillance des finances

- Installation des membres du comité exécutif et du conseil syndical

Mot de clôture de la présidence

Manon Perron invite les délégué-es au 5 à 7 pour souligner l'ouverture du congrès. Gérald Larose fera une allocution au nom de la Caisse d'économie solidaire. Elle rappelle que Jean Lortie fera une présentation sur l'histoire des conseils centraux. Elle invite également les délégué-es au coquetel de solidarité qui aura lieu le 13 juin, au Holiday Inn Sinomonde. Elle indique que des bouchées seront offertes aux délégué-es ainsi qu'une première consommation. Au cours de ce 5 à 7, il y aura un tirage de trois livres.

Proposition 3

**Il est proposé par Alain Balleux
Appuyé par Isabelle Cuconati**

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉ

Adoption du procès-verbal du 36^e congrès

Manon mentionne que le procès-verbal est sur le site Web du conseil central et qu'un message a été envoyé aux syndicats à cet effet.

Proposition 4

**Il est proposé par Simon Turbide
Appuyé par Alain Sauvé**

Que l'on adopte le procès-verbal du 36^e Congrès du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN tenu du 6 au 10 juin 2016.

ADOPTÉ

Admission des visiteuses et des visiteurs

Dominique annonce que lors des congrès les visiteuses et visiteurs n'ont pas le droit de parole ni le droit de vote.

Proposition 5

**Il est proposé par Chantal Morin
Appuyé par Benoît Taillefer**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

Affiliation des nouveaux syndicats

Il n'y a pas de nouveaux syndicats à affilier depuis l'assemblée générale de mai.

Nomination de la présidente et de la secrétaire des élections au comité exécutif et au conseil syndical du conseil central

Dominique recommande au congrès que Caroline Quesnel et Nadine Lambert agissent comme présidente et secrétaire des élections.

Proposition 6

**Il est proposé par Félix Sylvestre
Appuyé par Nathalie Fontaine**

Que Caroline Quesnel, présidente de la FNEEQ, et Nadine Lambert, secrétaire-trésorière de la FSSS agissent respectivement comme présidente et secrétaire des élections.

ADOPTÉ

Caroline Quesnel s'adresse aux délégué-es : la présidente et la secrétaire des élections s'assureront du respect de l'application des règles concernant le mode d'élections prévu aux statuts et règlements et au Code des règles de procédure de la CSN. Elle rappelle aux délégué-es que le formulaire de mise en candidature est disponible au secrétariat du congrès (salle 522 B) et qu'il doit être remis au même endroit avant midi, le jeudi 13 juin 2019.

Caroline rappelle qu'un numéro spécial de l'infolettre du congrès est consacré aux candidatures.

Elle réfère les délégué-es au document *Ordre du jour, fonctionnement et règles de procédure* aux pages 18 et 19. Il est possible que celles-ci soient modifiées à la suite des propositions qui seront adoptées ou non, lors du point sur les statuts et règlements.

Dominique remercie la présidente et la secrétaire des élections.

Présentation de la Déclaration d'engagements

Manon informe d'abord les délégués que la Déclaration d'engagements a été mise en ligne sur le site Internet du conseil central. Puisque les propositions qui seront soumises au débat portent principalement sur la vie syndicale, le comité exécutif et le conseil syndical ont préparé une Déclaration d'engagements portant sur les luttes syndicales et politiques à mener au cours du prochain mandat. Pour ce faire, nous avons demandé à un artiste de présenter cette déclaration sous forme d'un « slam ». Elle demande aux délégués d'accueillir chaleureusement D-Track.

D-Track est un rappeur et slameur de Gatineau, artiste reconnu et renommé de la scène rap et champion de slam québécois en 2013. Il offre des ateliers slam dans divers milieux scolaires, etc.

D-Track est reconnu pour sa plume, son talent en freestyle et pour son style original. Il offre des ateliers d'écriture théoriques, pratiques et conférence-performance-DJ.

Il est souvent invité à participer à des émissions radiophoniques, présente des spectacles un peu partout en salle et en festival. Il est auteur, performeur de grand talent !

Ce texte 2.0

Ce texte n'est pas produit par les Netflix, Google Home ou Amazon de ce monde

ou par un focus group qui connaît les habitudes d'écoute d'un public, il est alimenté par la fièvre d'un écrivain

qui brûle d'envie de prendre la parole,

Ce texte n'est ni altéré, ni génétiquement modifié par Monsanto

il tient son ADN des injustices sociales

et d'une cuillère du ras-le-bol quotidien,

Ce texte ne provient pas de la tour d'ivoire d'un politicien déconnecté de la réalité,

il est au contraire bien ancré au sol comme les racines d'un arbre qui connaît son chemin jusqu'au cœur de notre planète,

L'encre de ce texte a été déposée sur une feuille qui connaît les labeurs des travailleurs des usines de pâtes et papiers

et qui connaît le sacrifice de nos forêts, coupées à blanc au profit d'une poignée d'individus,

*Ce texte ne se donne pas l'air de, et n'est pas de l'Airbnb
il est habité par la frustration des gens de ne pouvoir trouver un
logement
de ne pouvoir construire un nid sur leur terroir,
Comme un sans-abri, ce texte cherche sa place entre des couvertures,
Ce texte n'a pas de genre, de sexe ou d'appartenance
n'a pas de mur ou de frontière,
il est solidaire aux luttes mondiales
aux flux migratoires venant de partout,
Ce texte n'a pas les moyens des compagnies pharmaceutiques
mais il connaît le pouls de sa population comme le stéthoscope d'une
infirmière
connecté sur la poitrine de son patient,
Ce texte cherche toujours son médecin de famille,
Ce texte est patient depuis longtemps
comme Dame nature qui attend son tour dans les urgences
climatiques,
Ce texte n'a pas de minorité comme bouc émissaire
n'a pas d'intentions électorales et n'a pas Legault de François,
Ce texte n'a pas besoin de parler euro, de parler dollar, ce texte veut
parler franc,
Il parle à travers la richesse de ses membres
Dans l'unité et l'inclusion
Ce texte utilise l'inclusion comme unité de mesure
Il est féministe, social, progressiste
il est carré rouge et vague orange il est barrage routier des
Autochtones
quand leurs revendications ne font plus écho près des barrages
électriques
Ce texte est écologique
Ce texte n'est pas commandité par Exxonmobil ou Texaco
Ce texte en a Ultramar des hydrocarbures et de l'argent versé par le
gaz aux ducs du pipeline, Ce texte rêve d'un virage vert*

*même si l'on dit que c'est une manoeuvre gauche de sa part,
Ce texte n'est pas certifié gold ou platine
il ne cherche pas à atteindre la masse
mais il sait que chaque mot a son poids d'or
que chaque personne peut faire le poids
et faire pencher l'establishment,
Ce texte n'est pas financé par une élite
chaque ligne transpire comme un employé qui rêve du salaire qu'il
mérite,
Ce texte c'est les CHSLD qui en arrachent
c'est les murs usés de nos écoles qui demandent un peu d'amour
c'est nos profs qui veulent de la reconnaissance,
Ce texte n'est pas un défilé ou une parade de mode
c'est une marche pour le droit au travail,
Ce texte est prêt-à-porter les revendications des temps modernes,
Ce texte n'est pas un panneau publicitaire qui fait semblant
c'est une pancarte marquée d'un slogan rassembleur
que l'on porte jusqu'au sable d'une grève
Ce texte c'est Michel Chartrand avec son porte-voix
qui gueule que c'est à travers nos actions collectives
que l'on devient de gens libres
chose certaine mesdames et messieurs c'est que ce texte est libre, de
penser !*

Proposition 7

**Il est proposé par Carole Leroux
Appuyé par Sophia Alvarez**

De recevoir la Déclaration d'engagements du conseil central.

ADOPTÉ

Messages avant de quitter pour le dîner : Manon

- Invitation au 5 à 7 sur la Terrasse du Palais des congrès, Jean Lortie fera une présentation sur les cent ans de la CSN
- On rappelle la manifestation en appui aux grévistes du STT de la Téluc, le jeudi 13, pendant le lunch.
- On reprend à 14 h.
- Rappel de visiter les kiosques tout au long de la semaine ainsi que l'exposition Viva Léa ! et celle du Mois de l'histoire des Noirs
- Invitation aux délégué-es de visiter le kiosque des grévistes et de se procurer des coupons pour les objets de mobilisation qui seront mis aux enchères jeudi au coquetel de solidarité.
- La brigade verte sera présente tout au long de la semaine. Celle-ci s'assurera que vous avez bien rempli le petit questionnaire pour la compensation des GES et de la bonne gestion des matières résiduelles.
- Rappel que les délégué-es qui ont des messages à faire aux congressistes doivent les laisser au secrétariat du congrès (salle 522 B). Avant chaque pause, les messages seront remis à la secrétaire générale qui les transmettra aux congressistes.

Deuxième séance — plénière : reprise à 14 h

1^{er} rapport du comité des lettres de créance



Dominique invite Roger Davidson, Richard Ledoux et René Rochon, membres du comité des lettres de créance à venir présenter le 1^{er} rapport des lettres de créance. Les lettres de créance sont maintenant sur le site du congrès.

René Rochon présente le premier rapport des lettres de créance.

- 265 délégué es,
- 240 officiel-les
- 25 fraternel-les,
- 150 hommes et 115 femmes

Proposition 8

Il est proposé par René Rochon

Appuyé par Daniel Lévesque

D'adopter le premier rapport du comité des lettres de créance tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉ

États financiers 2016-2018

Dominique invite les membres du comité de surveillance à se joindre à la table à l'avant pour ce point de l'ordre du jour, de même qu'Edlyne Coicou, secrétaire-comptable au conseil central et Nathalie Chamberland du Service de vérification de la CSN.

Dominique présente les membres du comité de surveillance. Il s'agit de Carole Leroux, Félix Sylvestre et Sébastien Gagné.

Rapport sur les finances 2016-2018

Introduction

En terminant l'exercice financier triennal 2016-2018 le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN a enregistré un déficit de 162 870 \$, plutôt qu'un déficit anticipé de 98 989 \$. La lecture détaillée des états financiers nous permettra d'expliquer les écarts enregistrés.

En préparant l'hypothèse budgétaire 2016-2018, nous nous préparions à la 9^e ronde de négociation coordonnée dans l'hôtellerie. Pendant ce temps, le gouvernement libéral mettait en place une seconde réforme du réseau de la santé et des services sociaux orchestrée par le ministre Barrette. En créant des mégastructures (CIUSSS et CISSS), le gouvernement a provoqué une vague de votes d'allégeance qui a fait perdre plus de 23 000 membres à la CSN, dont plus de 9 000 au Conseil central du Montréal métropolitain. Parmi ces membres, des militantes et des militants ont eu le cœur brisé à l'idée de rejoindre les rangs d'une autre organisation syndicale. Des élu-es aussi ont dû se résigner à quitter la CSN. Tout ça a eu un impact négatif sur les revenus du conseil central nous obligeant à prendre des mesures pour faire face à ces pertes. Les économies enregistrées à la direction politique ont amorti l'impact de la perte des revenus de *per capita* et de l'ajout des dépenses non prévues de la réévaluation actuarielle.

Des postes à la CSN ainsi qu'au conseil central ont dû être abolis, ce qui a eu un impact sur l'équipe de travail. Notons aussi qu'en même temps,

bon nombre de syndicats du secteur privé ont eu à négocier leur convention collective depuis le début du mandat.

Revenus

Au 31 décembre 2018, les revenus de per capita ont été moins élevés de 202 502 \$ soit un écart défavorable de près de 3 % alors que le total des revenus, incluant les revenus d'autres sources, est inférieur d'environ 4 %.

Dépenses

Direction politique

Malgré la réévaluation actuarielle des régimes de retraite qui a dû être ajoutée aux dépenses des avantages sociaux des membres de l'exécutif, sauf à la présidence, il n'y a eu aucun dépassement à l'enveloppe de la *direction politique*. Des absences pour maladies à long terme au poste du secrétariat général et de la première vice-présidence justifient des économies réalisées, non récurrentes, à la direction politique de 219 000 \$. Rappelons que des économies de près de 50 000 \$ ont été enregistrées au poste congrès.

Le poste budgétaire *délégation Grand Nord* a été très peu utilisé. En effet, c'est la conseillère syndicale affectée aux syndicats du Grand Nord qui a dû se rendre au Nunavik. Une délégation composée du conseil central, de la CSN, de la FSSS et de la FEESP s'est rendue à Kuujuaq au cours du printemps 2019. Ces dépenses apparaîtront aux états financiers du prochain exercice.

Fonctions centrales

Des dépenses moins importantes que celles prévues sont à signaler à plus d'un poste des comités des *fronts de lutte* et au poste *appui aux luttes*. Certaines dépenses des comités des fronts de lutte éducation et solidarité internationale auraient dû apparaître à l'exercice financier 2013-2015. Soulignons également les économies aux deux postes de la *formation syndicale*. Cette situation s'explique d'une part par des sessions annulées faute de participants et de participantes. D'autre part, il est arrivé que seulement une personne formatrice ait animé une session alors que ce travail se fait normalement en duo.

Fonctions administratives

Des dépenses plus importantes que prévu ont été enregistrées à l'enveloppe totale des *fonctions administratives* (176 562 \$). Cette situation s'explique principalement par les frais de la réévaluation actuarielle des régimes de retraite qui a engendré un écart défavorable de 241 642 \$ au poste des avantages sociaux des salarié-es. De plus, il est à noter que

le poste *informatique* a encouru des dépenses supplémentaires occasionnées par l'ajustement du contrat avec l'informatique et, aussi, des dépenses plus importantes des *frais d'administration* pour le traitement des salaires des militants libérés afin de répondre aux nouvelles règles de fiscalité. Par contre, des économies réalisées au poste *loyer* à la suite de la modification du calcul de l'espace occupé et des économies enregistrées au poste *reproduction et imprimerie* ont permis de diminuer le dépassement total à l'enveloppe des *fonctions administratives*. Même si à l'automne 2017, nous avons dû procéder à la suppression d'un demi-poste de conseiller syndical et d'un poste d'employée de bureau, nous avons respecté l'enveloppe de dépenses des *salaires*. Cette situation s'explique par le fait que l'exécutif du conseil central a dû procéder au remplacement immédiat de salarié-es affectés au budget SAMVR de la CSN alors que normalement le remplacement se fait après 30 jours d'absence. Nous avons voulu ainsi éviter des situations de bris de service auprès des syndicats.

Évolution des actifs nets

En enregistrant un déficit de 162 870 \$, le solde à la fin non affecté s'élève à un montant négatif de 308 047 \$ alors que celui de 2015 se chiffrait à un montant négatif de 1 310 077 \$. Malgré ces imprévus, le conseil central conserve une marge de manœuvre financière qui lui permet de rencontrer ses engagements financiers quotidiens.

Patrice Benoît présente les états financiers. Il fait la lecture de l'introduction du rapport sur les finances. Puis, il présente les états financiers au 31 décembre 2018.



Le trésorier, Patrice Benoît, présente au congrès les états financiers pour l'exercice 2016-2018.

Nathalie Chamberland, fait la lecture de l'avis au lecteur, un rapport de compilation.

Rapport du comité de surveillance



Dominique demande à Carole Leroux, Félix Sylvestre et Sébastien Gagné, membres du comité, de présenter le rapport du comité de surveillance.

Proposition 9

**Il est proposé par Linda Léveillé
Appuyé par Tania Valdez**

D'adopter le rapport du comité de surveillance des finances, lequel recommande l'adoption des états financiers au 31 décembre 2018

ADOPTÉ

Carole, Félix et Sébastien, membres du comité, présentent le rapport.

Dominique remercie le comité de surveillance. Patrice Benoit, remercie également le comité de surveillance. Il a apprécié le travail qui a été fait. Il souligne également le travail de Nathalie Chamberland du Service de vérification de la CSN et de Edlyne Coicou, secrétaire-comptable au conseil central.

Proposition financière

Patrice présente la situation qui a conduit à la proposition financière qui consiste à geler un poste à l'exécutif et à ajouter un poste de conseiller syndical.

Manon fait la lecture de la proposition.

Proposition 10

Suspendre l'élection d'un poste au comité exécutif

Attendu qu'au printemps 2017, le conseil central a perdu plus de 8 300 membres;

Attendu que cette perte de membres a entraîné la suppression de cinq postes de salarié-es au SAMVR et au Conseil central du Montréal métropolitain–CSN, soit trois personnes conseillères syndicales et deux employées de bureau;

Attendu qu'à la suite de ces compressions, l'équipe de travail, composée des salarié-es ainsi que du comité exécutif, s'est immédiatement engagée dans une démarche de réorganisation du travail;

Attendu que cette démarche doit faire l'objet d'un bilan sérieux;

Attendu la surcharge de travail entraînée par ces suppressions de postes et les congés de maladie qui en ont résulté;

Attendu la volonté du conseil central de fournir à ses membres des services de qualité auxquels ils sont en droit de s'attendre;

Attendu qu'en créant un poste de personne conseillère syndicale supplémentaire, l'équipe aura la marge de manœuvre pour mieux accompagner les membres du conseil syndical et du comité exécutif, en plus d'offrir les services-conseils aux syndicats affiliés;

Attendu que les travaux préparatoires de l'hypothèse budgétaire ne permettent pas de maintenir cinq postes à l'exécutif tout en ajoutant un poste de personne conseillère syndicale;

Attendu que dès le début du mandat, le conseil central procédera rapidement à une révision en profondeur de ses pratiques et de ses structures démocratiques et administratives afin de revoir son organisation du travail et recouvrir une marge de manœuvre financière;

Attendu que l'article 29 f) des statuts et règlements du conseil central stipule qu'il est du pouvoir du congrès de « prendre toute décision relative à la bonne marche du conseil central ».

**Il est proposé par Brigitte Rondeau
Appuyé par Rama Diallo**

Que le congrès procède à l'élection de quatre membres au comité exécutif plutôt que cinq comme le prévoient les statuts et règlements, soit à la présidence, au secrétariat général, à la trésorerie et à la vice-présidence.

Que les ressources ainsi dégagées soient affectées à la création d'un poste de conseiller syndical.

Que lors du mandat 2019-2022, le conseil central procède à une révision en profondeur de ses pratiques et de ses structures, notamment en ce qui a trait aux comités des fronts de lutte et au conseil syndical afin, entre autres, de pouvoir retrouver un comité exécutif complet composé de cinq personnes.

Que le comité exécutif procède à cette révision en profondeur avec l'équipe de travail et le conseil syndical.

Qu'au cours du mandat 2019-2022, des rapports périodiques soient faits lors des assemblées générales et que le premier de ces rapports soit fait au plus tard à la première assemblée de l'année 2020.

Qu'à la lumière des conclusions de ces travaux, les délégué-es d'une assemblée générale ou du 38^e congrès procèdent à l'élection du 5^e poste à l'exécutif.

ADOPTÉ

Patrice présente les prévisions budgétaires 2019-2021 appuyé par une présentation Power Point.



Introduction à l'hypothèse budgétaire

La diversité des actions du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN se concrétise dans l'hypothèse budgétaire. Les luttes syndicales, l'action politique, la justice sociale, le développement économique régional ainsi que le travail des dix fronts de lutte exigent une mobilisation constante.

Dans le cadre de ces luttes, nous cherchons constamment à élargir nos alliances et consolider celles que nous avons tissées au fil du temps, car la conjoncture sociale et politique nous réserve constamment des surprises. Par exemple, qui aurait pu prévoir l'élection d'un gouvernement caquiste majoritaire?

Au fédéral, l'image du gouvernement Trudeau en a pris pour son rhume au cours des derniers mois. Son triste bilan environnemental, la loi spéciale imposée pour forcer le retour au travail des travailleuses et travailleurs de Postes Canada et le cafouillage dans le dossier SNC-Lavalin sont tous des facteurs qui ont contribué à fragiliser ce gouvernement. À l'aube des élections fédérales, le conseil central devra poursuivre son action politique pour faire valoir différents enjeux politiques, notamment l'importance de l'urgence climatique.

Malgré nos efforts, l'impact de la perte de membres dans le réseau de la santé et des services sociaux nous amène à faire des choix difficiles. Le déficit proposé permet de maintenir nos engagements financiers.

C'est donc dans ce contexte que nous entreprenons le mandat 2019-2022. Nos actions et la mobilisation seront encore une fois des plus déterminantes pour les mois et les années à venir.

N'oublions pas que lors du prochain mandat commencera la ronde de négociation du secteur public.

Revenus

L'hypothèse budgétaire qui est soumise au débat prévoit une diminution des revenus de *per capita*, ceci malgré une indexation annuelle de 1,4 %. Bien que le service de la syndicalisation redouble d'ardeur pour accueillir de nouveaux syndicats, ces efforts n'ont pas réussi à combler

la perte de membres dans le réseau de la santé et des services sociaux. Nos estimations sont faites sur la base de 101 309 membres répartis au sein de 357 syndicats.

Nous prévoyons que les revenus des *subventions de la CSN* seront maintenus. Les revenus d'inscriptions au congrès sont évalués en prenant en compte une participation de 380 délégué-es.

Les revenus d'impression sont légèrement ajustés en considérant les dépenses réelles 2016-2019, celles-ci ayant été moins élevées que dans l'hypothèse budgétaire précédente.

Bien que les revenus d'intérêts aient été plus importants que ceux prévus pour 2016-2019, nous ne prévoyons qu'une légère augmentation au poste autres revenus, qui représente en bonne partie des revenus de placements.

Dépenses

Fonctions politiques

L'enveloppe budgétaire de la fonction *direction politique* baisse de 11,9 % en considérant le gel d'un poste à l'exécutif. Les salaires sont prévus selon la politique de remboursement du conseil central et l'indexation annuelle des salarié-es de la CSN. Au printemps 2017, les membres du comité exécutif avaient revu le partage des responsabilités et des dossiers dans la foulée de la perte de membres dans le réseau de la santé et des services sociaux. En planchant sur le plan de travail 2019-2022, les priorités devront être bien identifiées afin de ne rien négliger dans l'exécution du prochain mandat et dans la réalisation de la mission des 1^{er} et 2^e fronts.

Cette année nous prévoyons une réduction au budget du congrès, des efforts ayant été faits pour limiter les dépenses et avoir un congrès plus modeste et plus écologique. Entre autres, nous n'avons pas accordé de contrat à une boîte de communication pour réaliser le visuel et développer une stratégie de communication en vue du congrès. C'est l'équipe du conseil central ainsi que celle des communications de la CSN qui ont été mises à contribution pour réaliser le 37^e congrès. De ces économies, un montant de 20 000 \$ a été réinvesti pour le 100^e anniversaire, moment historique pour le conseil central.

Quant à l'enveloppe réservée aux dons de solidarité consentis aux organismes sans but lucratif ou aux campagnes de nos alliés, elle est maintenue au même montant que celle de l'exercice financier précédent. Le comité exécutif s'engage à poursuivre ses efforts pour garder un œil attentif à l'évolution des dépenses et compte maintenir le cap en respec-

tant le cadre financier 2019-2021.

Fonctions centrales

Le budget lié à *l'action sociale et régionale* est reconduit. Tandis que le budget du comité de mobilisation, lui, est augmenté de 33 %. De cette façon, le conseil central s'engage à déployer les ressources pour que le thème *l'union dans l'action* se concrétise, et ainsi, appuyer les luttes du conseil central. Tous les budgets des fronts de lutte sont reconduits alors que l'enveloppe de dépenses du comité *ad hoc* et représentations diverses est augmentée à 25 000 \$ afin d'appuyer le comité exécutif dans ses diverses représentations dans des coalitions et autres organisations.

L'enveloppe réservée aux sessions de formation demeure presque identique. Les formations sont maintenant données totalement dans les locaux du 1601, De Lorimier. Rappelons-nous que lors du dernier mandat nous devons souvent louer des salles au Centre St-Pierre pour tenir nos formations ce qui a engendré des dépenses supplémentaires. Les dépenses du prochain mandat ont été ajustées en conséquence.

Lors du dernier exercice, le poste collectif entraide avait été augmenté puisque nous anticipions une diminution du financement de Centraide. Heureusement, l'entente d'avril 2017 prévoit une augmentation de ce financement ainsi qu'une indexation de 2 % par année, jusqu'à la fin du mandat. Ce qui nous permet de réduire les dépenses consacrées à ce poste.

Fonctions administratives

Des indexations sont prévues aux différents postes de dépenses des *fonctions administratives*. Un poste de conseiller syndical permanent sera créé pour assurer une stabilité dans l'équipe de travail tout en améliorant une continuité dans les services aux syndicats. L'équipe des salarié-es sera mise à contribution dans la révision des structures du conseil central. Le comité exécutif ainsi que le conseil syndical pourront bénéficier de l'expérience terrain de celles et ceux qui accompagnent les syndicats au quotidien.

Le poste budgétaire pour le loyer a été établi pour un espace de 4115 pi² que nous occupons dans la nouvelle bâtisse avec une augmentation annuelle de 0,50 \$ du pied carré.

Le poste *téléphones et communications* a été reconduit. Les dépenses servent à faire rayonner les luttes des 1^{er} et 2^e fronts. De plus, le conseil central assume régulièrement les coûts des communiqués de presse de ses alliés pour soutenir ceux ayant moins de moyens.

Conclusion

L'hypothèse budgétaire proposée permettra au conseil central de remplir tous les volets de sa mission au cours des prochaines années.

Un suivi rigoureux de l'évolution de ce budget sera nécessaire afin d'assurer la stabilité financière du conseil central.

Le travail de révision en profondeur de nos pratiques et de nos structures exigera la contribution de toutes les composantes du conseil central. Une analyse complète de la situation permettra de soumettre des recommandations aux instances appropriées afin, notamment, de ramener le 5^e poste à l'exécutif dès que possible.

L'hypothèse budgétaire proposée met toutes les ressources nécessaires pour réaliser les aspirations sous-jacentes au thème du congrès *l'union dans l'action*.

Proposition 11

**Il est proposé par Diane Chatelain
appuyé par Kevin Mc Lean**

D'adopter les prévisions budgétaires 2019-2021 ainsi que la politique de remboursement.

ADOPTÉ

Dominique remercie Edlyne, Patrice et Nathalie.

Propositions de modifications aux statuts et règlements

Dominique informe le congrès qu'aucune proposition n'est parvenue au conseil central avant le 10 avril comme le prévoient les statuts et règlements.

Elle indique que le comité de révision des statuts et règlements était composé de Bertrand Guibord, 2^e vice-président et Kevin Mc Lean, responsable du CASS. Elle invite le comité à prendre place à l'avant.

Procédurier statuts et règlements

1. En préparation du congrès, le conseil syndical a formé un comité des statuts et règlements. Celui-ci était composé de Charles Sainte-Marie, Bertrand Guibord et Kevin Mc Lean. Charles n'a pu participer aux rencontres pour des raisons de santé. Leur travail consistait à formuler des amendements aux statuts et règlements et, aussi, à faire le travail nécessaire afin d'élaborer des recommandations quant aux

statuts et règlements reçus des syndicats.

2. Les modifications proposées aux statuts et règlements ont été envoyées aux syndicats comme prévu à l'article 57, deux mois avant l'ouverture du congrès.
3. Les propositions qui seront soumises aux voix sont celles du comité des statuts et règlements.

Elle invite les congressistes à prendre le document *Propositions et Amendements aux statuts et règlements* à la page 17.

Le comité des statuts et règlements fait la présentation des amendements proposés.

Article 17

Modifications proposées :

- Remplacer l'expression «Syndicat de la construction de Montréal (CSN)» par «CSN-Construction»;
- Ajouter le texte suivant à la fin de l'alinéa a) de l'article 17 :

«Aux seules fins de représentation et de détermination du nombre de délégué-es de la CSN-Construction dans les instances du conseil central, les membres de la CSN-Construction qui travaillent régulièrement sur le territoire du conseil central constituent une section de ce syndicat et cette section, à ces seules fins, est considérée comme un syndicat.

La CSN-Construction demeure responsable du choix de ses délégué-es sous réserve que le lieu de travail des délégué-es doit se trouver sur le territoire du conseil central.»

Texte actuel	Texte modifié
<p>Quant au Syndicat de la construction de Montréal (CSN), ses effectifs sont déterminés par la dernière liste d'adhérents cotisants émise par la Commission de la construction du Québec (CCQ) pour l'année précédente.</p>	<p>Quant à la CSN-Construction, ses effectifs sont déterminés par la dernière liste d'adhérents cotisants émise par la Commission de la construction du Québec (CCQ) pour l'année précédente. Aux seules fins de représentation et de détermination du nombre de délégués de la CSN-Construction dans les instances du conseil central, les membres de la CSN-Construction qui travaillent régulièrement sur le territoire du conseil central constituent une section de ce syndicat et cette section, à ces seules fins, est considérée comme un syndicat.</p> <p>La CSN-Construction demeure responsable du choix de ses délégués sous réserve que le lieu de travail des délégués doit se trouver sur le territoire du conseil central.</p>

Proposition 12

**Il est proposé par Félix Sylvestre
Appuyé par Carolina Caballero**

D'adopter l'amendement proposé à l'alinéa a) de l'article 17 des statuts et règlements.

ADOPTÉ

Article 12

Modifications proposées :

- Ajouter « de son orientation sexuelle, de son identité de genre » après « de son sexe » dans le premier paragraphe de l'article 12;
- Ajouter « d'un handicap » après « identité de genre » dans le premier paragraphe de l'article 12;
- Remplacer « sa race » par « sa condition de personne racisée » dans le premier paragraphe de l'article 12.

Texte actuel	Texte modifié
Le conseil central a pour but de promouvoir les intérêts professionnels, économiques, sociaux, politiques et culturels des travailleuses et travailleurs, sans porter atteinte aux droits d'une personne à cause de sa langue, de sa nationalité, de sa race, de son sexe, de sa religion, de son ascendance ou de ses opinions et convictions politiques.	Le conseil central a pour but de promouvoir les intérêts professionnels, économiques, sociaux, politiques et culturels des travailleuses et travailleurs, sans porter atteinte aux droits d'une personne à cause de sa langue, de sa nationalité, de sa condition de personne racisée , de son sexe, de son orientation sexuelle, de son identité de genre, d'un handicap , de sa religion, de son ascendance ou de ses opinions et convictions politiques.

Proposition 13

**Il est proposé par Ariane Carmel-Pelosse
Appuyé par Frantz Délice**

D'adopter la modification proposée à l'article 12 des statuts et règlements.

Amendement

**Il est proposé par Yasmina El Jamaï
Appuyé par Mauwa Mcumbe**

D'ajouter après « de sa nationalité » « de son origine ».

AMENDEMENT ADOPTÉ

PROPOSITION AMENDÉE ADOPTÉE

Texte actuel	Texte modifié
Le conseil central a pour but de promouvoir les intérêts professionnels, économiques, sociaux, politiques et culturels des travailleuses et travailleurs, sans porter atteinte aux droits d'une personne à cause de sa langue, de sa nationalité, de sa race, de son sexe, de sa religion, de son ascendance ou de ses opinions et convictions politiques.	Le conseil central a pour but de promouvoir les intérêts professionnels, économiques, sociaux, politiques et culturels des travailleuses et travailleurs, sans porter atteinte aux droits d'une personne à cause de sa langue, de sa nationalité, de son origine , de sa condition de personne racisée , de son sexe, de son orientation sexuelle , de son identité de genre , d'un handicap , de sa religion, de son ascendance ou de ses opinions et convictions politiques.

Article 21

Modification proposée :

- Biffer la dernière phrase de l'article 21.

Texte actuel	Texte modifié
En semaine, les réunions de l'assemblée générale sont d'une durée maximale de trois (3) heures, elles ne peuvent pas commencer avant 18 h et se terminer après 22 h. Cependant, elles peuvent être prolongées par une résolution adoptée au deux tiers (2/3) des délégué-es présents. Le comité exécutif du conseil central peut toutefois convoquer, au besoin, une assemblée générale « ordinaire ou extraordinaire » en dehors de l'horaire ci-haut mentionné. Il est aussi tenu d'organiser une assemblée générale ordinaire intercalaire d'une journée ou plus chaque année, sauf l'année où se tient le congrès.	En semaine, les réunions de l'assemblée générale sont d'une durée maximale de trois (3) heures, elles ne peuvent pas commencer avant 18 h et se terminer après 22 h. Cependant, elles peuvent être prolongées par une résolution adoptée au deux tiers (2/3) des délégué-es présents. Le comité exécutif du conseil central peut toutefois convoquer, au besoin, une assemblée générale « ordinaire ou extraordinaire » en dehors de l'horaire ci-haut mentionné. Il est aussi tenu d'organiser une assemblée générale ordinaire intercalaire d'une journée ou plus chaque année, sauf l'année où se tient le congrès.

Proposition 14

**Il est proposé par Martin Renaud
Appuyé par Chantal Ide**

D'adopter la modification proposée à l'article 21 des statuts et règlements.

ADOPTÉ

Article 27

Modification proposée :

- Remplacer la dernière phrase de l'avant-dernier paragraphe de l'article 27 b) par « La délégation du congrès est basée sur la moyenne des membres cotisants déclarés chaque mois par le syndicat pour les 12 mois précédant le congrès. »

Texte actuel	Texte modifié
27 b) Chaque mois, les syndicats doivent envoyer leur liste de membres. La délégation du congrès est basée sur la moyenne annuelle de cotisants contenus dans ces listes.	27 b) Chaque mois, les syndicats doivent envoyer leur liste de membres. La délégation du congrès est basée sur la moyenne des membres cotisants déclarés chaque mois par le syndicat pour les 12 mois précédant le congrès.

Proposition 15

**Il est proposé par Nathalie Fontaine
Appuyé par Isabelle Cuconati**

D'adopter la modification proposée à l'article 27 b) des statuts et règlements.

ADOPTÉ

Article 36

Modifications proposées :

Dans la liste des membres du conseil syndical à l'article 36 :

- Remplacer l'expression « Responsable de » par « Responsable du comité de... »
- Remplacer l'expression « la santé-sécurité au travail » par « Comité d'action en santé-sécurité »;
- Remplacer « gais, lesbiennes, bisexuel-les et transgenres » par « Comité LGBT+ ».
- Remplacer « ethnoculturelles » par « interculturelles ».

Faire toutes les modifications de concordance qui s'appliquent dans la suite du texte (notamment aux articles 39.02 et 46).

Texte actuel	Texte modifié
<p>Le conseil syndical du conseil central se compose de quinze (15) personnes occupant les postes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à la présidence; • au secrétariat général; • à la trésorerie; • à la première vice-présidence; • à la deuxième vice-présidence; • de responsable de la condition féminine; • de responsable de la santé-sécurité; • de responsable du droit au travail; • de responsable de la solidarité internationale; • de responsable de l’immigration et des relations ethnoculturelles; • de responsable des jeunes; • de responsable des lesbiennes, gais, bisexuel-les et transgenres (LGBT); • de responsable de la santé et des services sociaux; • de responsable de l’éducation; • de responsable de l’environnement et du développement durable. 	<p>Le conseil syndical du conseil central se compose de quinze (15) personnes occupant les postes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à la présidence; • au secrétariat général; • à la trésorerie; • à la première vice-présidence; • à la deuxième vice-présidence; • de responsable du comité de la condition féminine • de responsable du comité d’action en santé-sécurité; • de responsable du comité droit au travail; • de responsable du comité solidarité internationale; • de responsable du comité immigration et relations interculturelles; • de responsable du comité jeunes; • de responsable du comité LGBT+; • de responsable du comité de la santé et des services sociaux; • de responsable du comité éducation; • de responsable du comité environnement et développement durable.

Proposition 16

**Il est proposé par Nathalie Fontaine
Appuyé par Isabelle Cuconati**

D'adopter les modifications proposées à l'article 36) des statuts et règlements.

ADOPTÉ

Article 38

Modifications proposées :

- Ajouter « À la suite d'un avis du comité exécutif, » au début de l'article 38 e).
- Biffer « dans les champs de compétence énumérés à l'alinéa précédent. » à l'article 38 e).

Texte actuel	Texte modifié
e) préparer les recommandations à être soumises aux assemblées générales et au congrès dans les champs de compétence énumérés à l'alinéa précédent;	e) À la suite d'un avis du comité exécutif, préparer les recommandations à être soumises aux assemblées générales et au congrès. dans les champs de compétence énumérés à l'alinéa précédent;

Proposition 17

**Il est proposé par Carole Leroux
Appuyé par Rémi Desrosiers**

D'adopter la modification proposée à l'article 38 e) des statuts et règlements.

ADOPTÉ

Article 39

Nouveau 39.03 (ancien article 59)

Ancien article 59	Nouveau 39.03
<p>Seul le numéro d'article a été changé.</p>	<p>Article 39.03</p> <p>La présidente ou le président des élections invite les délégué-es à se lever et procède à l'installation des membres du comité exécutif et du conseil syndical selon le cérémonial suivant :</p> <p><i>Camarades, j'ai l'honneur de proclamer solennellement que vous êtes élus en qualité de membres du comité exécutif et du conseil syndical du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN.</i></p> <p><i>Vous connaissez déjà les droits et devoirs de vos charges respectives, et vous connaissez également la déclaration des principes, les statuts et règlements du CCMM–CSN.</i></p> <p><i>Promettez-vous sur l'honneur d'y conformer votre action, d'agir toujours consciencieusement dans l'exercice de vos fonctions et de ne rien négliger pour rester dignes de la confiance que le congrès a mise en vous ?</i></p> <p>L'un après l'autre, à haute voix, les membres du comité exécutif et du conseil syndical répondent : <i>Je le promets sur l'honneur.</i></p> <p><i>Le congrès : Nous en sommes témoins.</i></p>

Proposition 18

**Il est proposé par Carolina Cerpa
Appuyé par Jean-François Dubé**

D'adopter la modification proposée à l'article 39) (ancien article 59) des statuts et règlements.

ADOPTÉ

Article 40

Nouveau texte

Nouveau 40 c)

En cas d'absence prolongée justifiée d'un membre du conseil syndical responsable d'un comité, le comité concerné désigne l'un ou l'une de ses membres provenant d'un syndicat affilié comme personne substitut. Cette nomination est entérinée par l'assemblée générale du CCMM-CSN, sur recommandation du comité exécutif, après avoir été formellement inscrite à l'ordre du jour envoyé avec l'avis de convocation de ladite assemblée.

La personne substitut exerce toutes les fonctions du responsable du comité et dispose des mêmes droits et devoirs pour la durée de son absence.

c) devient d)

d) devient e)

e) devient f)

f) devient g)

g) devient h)

h) devient i)

Proposition 19

**Il est proposé par Nathalie Fontaine
Appuyé par Luc Lapointe**

D'adopter la modification proposée à l'article 40) des statuts et règlements.

ADOPTÉ

Modifications aux statuts et règlements reportées à vendredi. On passe au bilan des activités.

Bilan des activités



Appuyés par une présentation PowerPoint, Dominique Daigneault et Bertrand Guibord passent en revue les luttes importantes du dernier mandat.

Proposition 20

Il est proposé par Chantal Morin

Appuyé par Carole Leroux

De recevoir le bilan des activités présenté par la présidente et le 2^e vice-président.

ADOPTÉ

Manon invite les délégué-es au coquetel de bienvenue.

DEUXIÈME JOUR

Le MARDI 11 JUIN 2019

Troisième séance — Ateliers

Ouverture à 9 h

Les délégué-es discutent en ateliers des propositions contenues dans la Déclaration d'engagement du comité exécutif.

Pause du diner de 12 h 30 à 14 h

Quatrième séance — Ateliers

Les délégué-es discutent en ateliers des propositions contenues dans le rapport du comité exécutif.

Ajournement à 17 h

TROISIÈME JOUR

Le MERCREDI 12 JUIN 2019

Cinquième séance — Plénière

Ouverture à 9 h

Présentation des vidéos des comités

Comité jeunes

Arianne Carmel-Pelosse commence par remercier les jeunes qui se sont impliqués au sein du comité. Sans elles et sans eux, le comité n'aurait pas été aussi vivant et dynamique.

Le comité jeunes est un espace pour s'informer, se former et se solidariser, c'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges sur les réalités que vivent les jeunes syndicalistes. Le comité tient des réunions, des 5 à 7, participe à des instances, organise ou participe à des événements, prend position sur des sujets d'actualité.

Au cours des trois dernières années, le comité a aussi tenu des activités en intercomité.

- Avec le comité immigration et relations interculturelles : colloque sur l'islamophobie, avril 2018.
- Avec le comité de la condition féminine : soirée sur la prise de parole des jeunes femmes, décembre 2016.
- Avec le comité éducation, prise de position sur la rémunération des stagiaires, 2018-2019.

En plus du travail intercomité, le comité jeunes a participé à plusieurs manifestations :

- 1^{er} mai
- Environnement
- CPE
- Santé
- 15 \$
- Contre la culture du viol

Le comité a donné son appui aux luttes suivantes :

- CHP Jouvence, juillet 2016.
- Hôtel des Gouverneurs Place Dupuis, mars 2017.
- Distribution de condoms, avec le comité LGBT+, à l'assemblée générale de décembre 2018, pour la Journée mondiale de lutte contre le VIH Sida.
- *Ça va mal à shop, es-tu syndiqué ?* au Yer'Mad, échange entre jeunes, sur leur expérience de syndicalisation et leur vision d'un syndicat.
- Visionnement du débat des chefs organisé par le comité jeunes, à la CSN. Une soixantaine de personnes de tout âge y ont participé. Une discussion a suivi le débat, septembre 2018.
- Le comité jeunes a envoyé plusieurs militantes et militants au camp de la Relève syndicale pour une formation de trois jours. Ils ont pu se familiariser avec la structure syndicale, les assemblées générales et le vocabulaire syndical. Ce qui nous a permis de faire du recrutement.
- En conclusion pour le prochain mandat, le comité jeunes s'engage à encourager nos syndicats locaux à une meilleure implication et participation des jeunes dans nos instances et dans les actions de mobilisation. De plus, ce projet nous amènera à travailler sur un recensement des membres de moins de 35 ans dans nos syndicats. Le débat des chefs a été un grand succès et nous désirons renouveler l'expérience. Nous tenons à aider les syndicats à créer leur comité jeunes, à les soutenir dans cette démarche et à partager notre expérience. Nous continuerons à nous impliquer dans la lutte pour le salaire minimum à 15 \$ l'heure et dans le dossier de la rémunération des stages. Il faut souligner la place des jeunes dans les relations intercomité.
- En terminant, invitation du comité jeunes pour un 5 à 7 à l'Assomoir.

Comité de la condition féminine

Chantal Ide et Geneviève Lapointe font la présentation du comité de la condition féminine. Avant tout, Chantal Ide remercie toutes les femmes qui se sont impliquées au comité durant le mandat. Les nombreux changements survenus au comité n'ont pas ralenti les militantes. Bien au contraire !

- Le comité a lutté pour le salaire minimum à 15 \$ l'heure de diverses façons, d'autant plus que ce sont majoritairement des femmes qui sont concernées par cette réalité. Bien souvent, des femmes monoparentales, racisées et ayant des emplois précaires.
- Deux ateliers ont été organisés sur la prise de parole des femmes. Ces

ateliers ont permis de joindre plusieurs membres afin de les outiller pour prendre la parole en public. Les femmes sont invitées à faire de même dans leur syndicat. Le comité de la condition féminine du conseil central peut les appuyer dans cette démarche.

- La violence envers les femmes a été un sujet important au cours du mandat que ce soit par le biais de #moiaussi, du harcèlement au travail ou des violences sexuelles. On ne peut passer sous silence l'impact lors de l'assemblée générale de décembre 2017. Les membres présentes ont été marquées par les prises de parole et les témoignages émouvants à la suite d'une présentation des CALACS. Le comité encourage les syndicats à faire de la prévention dans leur milieu et accompagner les femmes qui veulent dénoncer le harcèlement ou la violence sexuelle.
- Parlons du 8 mars : en 2017, au pied du pont Jacques-Cartier, les femmes ont manifesté tôt le matin pour revendiquer un salaire minimum à 15 \$ l'heure, et dénoncer la pauvreté des femmes. Très belle participation et bonne couverture médiatique.
- En 2018, le comité de la condition féminine a participé à la manifestation montréalaise pour dénoncer les pratiques des agences de placement qui touchent 25 000 travailleuses domestiques. Ces travailleuses sont mal rémunérées et sont souvent victimes d'abus de toute sorte.
- En 2019, le comité a participé à la manifestation matinale lors du retour au tribunal, de Gilbert Rozon. La veille, le comité a participé à l'organisation d'une soirée cabaret féministe.
- On ne peut passer aux perspectives sans parler des deux formations de condition féminine qui ont été offertes au cours du mandat. Ces deux formations ont permis à plusieurs femmes d'avoir des outils afin de créer dans leurs syndicats locaux des comités de condition féminine.
- En terminant, pour le prochain mandat, le comité continuera à participer à la lutte pour le 15 \$ l'heure. Le comité souhaite maintenir, et créer plus de solidarité avec les différents comités du conseil central. Il continuera la lutte contre le harcèlement et les violences faites aux femmes. Il traitera la question de l'équité salariale, de la conciliation famille travail vie personnelle études et de la place des femmes dans les milieux considérés comme « traditionnellement masculins ». Les enjeux spécifiques des femmes minorisées, qu'elles soient racisées, de la communauté LGBT+, des Premières Nations, ou en situation de handicap, vont continuer à occuper le comité. Le sort des travailleuses domestiques qui sont à l'emploi des agences principalement et qui sont plus à risque de subir des violences physiques, psychologiques ou

sexuelles dans leur milieu de travail continuera d'intéresser le comité. Le prochain mandat sera teinté par des politiques instaurées par le gouvernement Legault, déjà certaines mesures mises en place par le gouvernement ont des impacts sur les membres. Les travailleuses qui affichent un signe religieux, les maternelles 4 ans, les politiques anti-immigration, etc. Le comité invite les délégué-es à aller voir l'exposition Viva Léa!

Comité immigration et relations interculturelles

Ramatoulaye Diallo commence par remercier les membres du comité immigration et relations interculturelles qui sont toujours présents au comité. Le comité porte une vision inclusive d'un syndicalisme ouvert à la diversité dans les milieux de travail. Le comité adopte des rapports interculturels harmonieux favorisant l'unité dans l'action. Comme comité interculturel on favorise l'inclusion et l'adhésion de tous les membres affiliés au conseil central.

- Au cours du dernier mandat, le comité a adopté un plan d'action en considérant les enjeux de société qui interpellent les membres. Plusieurs enjeux du plan d'action adopté par le comité ont été réalisés.
- En février 2017, une activité de balade à travers différents quartiers de Montréal où des personnalités issues de communautés noires ont participé à l'essor de la société montréalaise, a été organisée. Une vidéo de neuf minutes a été réalisée pour nos archives et peut être utilisée pour d'autres occasions.
- En février 2019, une exposition de photos a été présentée dans l'entrée de la CSN pour rendre justice aux militantes et aux militants qui ont porté la cause des Noir-es et pour mettre de l'avant l'importante contribution des communautés noires au CCMM-CSN.
- En avril 2017, le comité, en collaboration avec d'autres comités des fronts de lutte, notamment le comité jeunes, le comité de la condition féminine, le comité droit au travail et le comité confédéral relations interculturelles de la CSN ainsi que des salarié-es ont participé à une journée de réflexion sur l'islamophobie pour mieux comprendre ce phénomène et avoir des outils pour contrer ce genre de discrimination dans les milieux de travail.
- Le développement d'outils et des modalités d'interventions auprès des travailleuses et travailleurs immigrants en collaboration avec la CSN.
- Le comité a commandé une étude de l'Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants (IRIPI) du collège Maisonneuve pour favoriser l'intégration des travailleurs immigrants

dans leur milieu de travail et permettre aux représentants syndicaux d'intervenir efficacement auprès des membres, en particulier les personnes issues de l'immigration.

- Les membres du comité ont participé à la campagne de mobilisation pour l'augmentation du salaire minimum à 15 \$ l'heure pour lutter contre la précarité et la pauvreté.
- Le comité a participé au festival de l'inclusion par la tenue d'un atelier avec la CSN et d'un kiosque, au parc Jean-Brillant, organisé par Alternatives, pour dénoncer le racisme.
- Le comité a participé au forum organisé par la CSN et ses partenaires, le Centre des travailleurs immigrants (CTI).
- Le 15 décembre 2018, le comité a pris part à la manifestation contre la déportation des Haïtiens par le gouvernement fédéral et nous avons demandé un moratoire.
- Le 31 janvier 2019, le comité a participé à une soirée publique sur le racisme systémique.
- En novembre 2018, le comité a participé à une soirée-bénéfice de prévention contre la radicalisation des jeunes issus de l'immigration organisée par le Collège Maisonneuve.

Nos perspectives

- Accompagner les syndicats locaux dans la création d'un comité local de relations interculturelles.
- Vulgariser les outils d'inclusion et d'intégration auprès des syndicats affiliés au conseil central.
- Produire des capsules de sensibilisation à l'inclusion et les diffuser lors des formations données par le conseil central.
- Poursuivre nos travaux avec nos partenaires, dont la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)

Rama termine en remerciant Manon Perron et lui souhaite une bonne retraite. Elle remercie également les conseillères syndicales qui ont été au dossier, Priscilla Bittar qui a quitté pour la retraite et Diane Ford qui l'a remplacée au comité. Maintenant, Pierre-André Champoux a pris la relève.

Manon Perron invite les délégué-es à visiter les kiosques suivants :

- Syndicalisation

- Mobilisation
- Entraide
- Comité immigration et relations interculturelles
- Comité jeunes
- Comité éducation

Sans oublier celui des grévistes de la Téléq.

Manon rappelle que c'est aujourd'hui que l'exposition *Viva Léa !* et celle du Mois de l'histoire des Noir-es débutent, à la salle 524.

Deuxième rapport du comité des lettres de créance



Dominique invite Roger Davidson, Richard Ledoux et René Rochon, membres du comité des lettres de créance, à venir présenter le 2^e rapport du comité des lettres de créance.

Roger Davidson présente le rapport :

- 301 délégué-es;
- 274 officiel-les;
- 27 fraternel-les;
- 168 hommes et 133 femmes.

Proposition 21

**Il est proposé par Jean-Luc Deveaux
Appuyé par Simon Turbide**

D'adopter le 2^e rapport du comité des lettres de créance tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉ

Forum ouvert : l'unité pour un plan d'action

Dominique et Bertrand présentent la démarche de la table ronde

Ouverture

- Hier en atelier, nous avons tous discuté de la proposition sur la vie syndicale, la démocratie et l'engagement. Même si certains amendements ont été proposés, nous avons pu constater l'enthousiasme des délégué-es à mener cette réflexion et à faire ce travail important pour les syndicats.
- La démarche s'inscrit dans un projet confédéral de redynamiser la vie syndicale, qui est en marche depuis près de deux ans. Déjà, la CSN a proposé un plan opérationnel relatif à la vie syndicale, et les fédérations ont commencé à se l'approprier, notamment la FSSS et la FP. Jean Lortie nous parlera de la démarche confédérale.
- Le travail sur la vie syndicale implique toutes les organisations du mouvement, y compris, et peut-être d'abord les syndicats locaux. En raison du fonctionnement de la CSN, basé sur l'autonomie des syndicats affiliés, il est essentiel que la vie syndicale locale soit dynamique.

Buts de la démarche

- Nous proposons de mener une réflexion collective afin que chaque syndicat identifie un nombre restreint d'objectifs à atteindre au cours du mandat en termes de vie syndicale. Le conseil central propose la démarche, mais c'est à chaque syndicat de se l'approprier et de la mener en fonction de ses propres besoins et de ses moyens.
- Aujourd'hui, nous entendrons les témoignages de syndicats qui peuvent servir d'inspiration par le travail qu'ils ont fait sur leur propre vie syndicale. Ensuite, nous discuterons en tables rondes des défis auxquels nous sommes confrontés à ce chapitre, et des moyens à prendre pour les relever. Il s'agit donc de partager nos questionnements, mais aussi nos bons coups.
- Le projet syndical dont il est question dans la proposition a pour but de vous permettre de vous projeter dans l'avenir, c'est-à-dire d'imaginer ce qu'il serait possible d'accomplir en trois ans en termes de vie syndicale. En se donnant un ou deux objectifs atteignables, chaque syndicat jettera les bases de ce qu'il souhaite devenir à moyen terme.
- Ce travail a pour but de faciliter la vie des exécutifs et des syndicats : plus les membres sont impliqués dans la vie syndicale, plus le travail est facile. C'est l'objectif principal de la démarche : travailler à dynamiser la vie syndicale pour renforcer le syndicat.

Jean-François Coutu complète la présentation et explique les consignes.

Présentation de la démarche de la CSN sur la vie syndicale

À la suite de cette présentation, la présidente invite Jean Lortie à faire part de la démarche de La CSN en matière de vie syndicale.

Jean Lortie partage les grandes lignes de la démarche de la CSN sur la vie syndicale :

Vie syndicale : Chaque syndicat est une unité locale et a une reconnaissance légale

À la CSN, le syndicat a sa caisse syndicale, paie ses *per capita*. Publie ses états financiers. À la CSN nous sommes une des rares organisations syndicales au monde à présenter nos états financiers.

À la CSN, chaque syndicat local négocie sa convention collective. Les votes de grève doivent absolument se prendre à scrutin secret. Le fonds de défense professionnelle vient en aide aux syndicats lorsqu'il y a une grève.

C'est un modèle de syndicalisme qui pose des défis de taille.

La vie syndicale a profondément évolué. Le rapport au travail a changé. Maintenant, il y a pénurie de main-d'œuvre. Du temps supplémentaire obligatoire. Donc, le rapport au syndicalisme a changé aussi. Auparavant, les assemblées syndicales étaient un lieu d'éducation, on y apprenait à lire, à écrire, à débattre, etc. Maintenant, les échanges se font beaucoup sur les réseaux sociaux. En 2017, on perd 23000 membres. Deux syndicats importants du privé ont été maraudés par la FTQ. On a sauvé les deux syndicats, mais il faut travailler sur la vie syndicale. Les jeunes nous poussent à faire autre chose que ce que nous avons toujours fait. Notre modèle est unique, il repose sur la vie syndicale locale, si elle est déficiente c'est toute l'organisation qui est déficiente. Les trois chaînons : fédération, conseil central et syndicat local, le tout forme la confédération. Ça représente également, solidarité, autonomie et démocratie. Il faut réinventer la vie syndicale. Bons débats!

Panel des syndicats

Dominique invite Carole Leroux et Nathalie Fontaine du STT CPE Montréal-Laval, Vincent Masson du STT Accueil Bonneau et Louise Bertrand du STT de l'Hôtel Gouverneurs Place Dupuis à prendre place à l'avant.

Les panélistes interviendront à tour de rôle pour présenter les défis de la vie syndicale sur des enjeux propres à chacune de leur réalité.

Carole Leroux et Nathalie Fontaine font leur présentation : comment on

construit la vie syndicale dans un gros syndicat, sur plusieurs sites. Carole est accompagnée de Nathalie parce qu'elle était à la table de négo.

« Le STCPEML est composé de 1800 membres, réparties sur 104 CPE et 152 installations pour Montréal et Laval. Chaque CPE a sa propre accréditation. Il y a plusieurs années, la CSN nous a demandé de nous regrouper, pour uniformiser certaines conventions collectives, le premier regroupement était de 12 CPE, trois ans plus tard, nous étions 24 puis après nous étions 50, puis 64 CPE qui faisaient partie de l'APCPE. À ce moment-là, c'était une bonne idée de se regrouper pour faciliter la négociation et pour uniformiser les conventions. À l'époque nous avions un but commun, uniformiser et améliorer nos conditions de travail. À ce jour, il y a encore une quarantaine de CPE qui négocient de façon locale. »

« Mais la vision des gestionnaires a changé : ils se regroupent, les relations de travail se judiciaризent, et les avocats s'enrichissent. À l'époque on participait davantage, maintenant on participe moins. C'est ça le nœud de notre campagne de visibilité *4 ans, c'pas grand*, on veut se faire reconnaître parce que c'est nous les professionnelles de la petite enfance, c'est nous qui avons l'expertise et l'expérience. »

Nathalie Fontaine, vice-présidente à la négociation, prend la parole.

« La convention était échue depuis mars 2015, la négociation se déroule à deux niveaux, au niveau national et au niveau régional, avant de commencer la négo régionale, il a fallu se battre avec l'association pour qu'elle négocie à la table nationale. Après plusieurs échanges, l'association a refusé, nous avons donc appliqué le Code du travail et avons décidé de faire une négociation par accréditation, nous avons dû faire une tournée de nos 60 CPE, pour monter un cahier local pour chacun des CPE. L'APCPE a judiciaризé le dossier et une plainte pour négo de mauvaise foi a été déposée. La juge au tribunal administratif du travail (TAT) lui a donné raison en disant que nous étions de mauvaise foi. Lorsque la sentence est tombée, le syndicat était dépité. Mais, ça a fait en sorte que nous avons construit notre rapport de force à partir de ce moment. L'association est arrivée avec un cahier de plus de 400 demandes de reculs. On s'attaquait à des principes de base comme notre ancienneté. Nous étions 1500 travailleuses en même temps en grève, seulement deux CPE avaient voté contre la grève. L'association a été leur meilleure alliée, elle était tellement méprisante et avait des demandes si déraisonnables, qu'elle nous donnait des armes avant même qu'on ait besoin de se battre. Nos demandes étaient justes et raisonnables, ce que l'on voulait c'était le respect. Nous avons fait preuve d'une très grande transparence envers nos membres, quand nous étions déçues ou quand il fallait se retrousser les manches, l'ensemble du bureau

syndical était solidaire, nous étions porteuses du même message et nous faisons la lutte avec nos travailleuses. On diffusait des capsules vidéo après les séances de négo, il y avait l'exécutif du syndicat qui allait sur les lignes de piquetage avec les personnes conseillères du conseil central, nous avons eu l'aide de la fédération et de la CSN. Quand on a vu que les travailleuses en grève tricotaient des carrés mauves, on leur a fourni de la laine. Les travailleuses chantaient, faisaient des chorégraphies, faisaient des pique niques, se regroupaient par région, plusieurs CPE, pour aller manifester ensemble. On a utilisé les médias pour passer notre message. Les travailleuses avaient voté la GGI à plus de 90 %. Ce fut une lutte exemplaire, la vie syndicale est une force dans le syndicat des CPE, nous sommes près des membres, nous faisons de la formation, de la vie syndicale, on a vendu des bonbons. Elle remercie tout le monde de les avoir appuyées dans leur lutte. Elle conclut en disant que la Cour supérieure a renversé la décision du TAT pour la plainte de mauvaise foi. Nous sommes en mobilisation constante, nous continuerons à nous battre.»

Par la suite, Louise Bertrand du STT Hôtel Gouverneurs de la Place Dupuis relate les conflits qui ont eu lieu depuis l'existence du syndicat, dont deux auxquels elle a participé. Louise rappelle la démarche syndicale qui a mené à une mobilisation des membres avant le dernier conflit, un lockout de quatre mois, décrété par un employeur qui ne voulait céder à aucune demande, il offrait seulement une augmentation de salaire. Avant d'imposer un lockout, l'employeur faisait de la désinformation dans l'hôtel. Pendant ce temps, Louise faisait de la mobilisation, elle rencontrait les membres, un par un pour leur raconter l'historique du syndicat. Selon Louise, les jeunes avaient besoin de connaître l'histoire, la façon dont les plus anciens ont mené les luttes, et les gains qu'ils ont obtenus par ces luttes. Elle le fait pour que les jeunes puissent dans l'avenir transmettre l'histoire à ceux et celles qui suivront. De cette façon les jeunes comprennent davantage et certains se sont impliqués dans la mobilisation. Elle leur a transmis le feu sacré, ils comprennent à quoi sert un syndicat et l'importance de la vie syndicale. En décembre, l'employeur les a mis en lockout, elle a repéré les personnes qui avaient le courage de prendre en charge les lignes de piquetage et les autres activités pour que tout fonctionne bien. Elle explique de quelle façon le syndicat composé d'une grande diversité de membres provenant de toutes origines s'y est pris pour construire une vie syndicale forte devant un patron odieux.

Elle leur a transmis la flamme afin qu'ils et elles continuent sans se décourager. L'employeur refusait de négocier. On a toujours donné l'heure juste aux membres. On a fini par retourner au travail sans aucun recul, on a obtenu presque tout ce qui était dans la plateforme. Louise souligne la solidarité du mouvement, les lockouté-es ont ressenti l'appui de toutes celles et ceux qui

allaient les visiter sur leur ligne de piquetage. « On ne se sentait pas seuls. »

Elle insiste sur l'importance de transmettre l'histoire du syndicat aux plus jeunes, de leur rappeler les luttes qui ont été faites.

En conclusion, pour une vie syndicale : l'historique, la parole, la transmission de ce que l'on fait au quotidien, aller vers l'autre.

Vincent Masson du STT de l'Accueil Bonneau, dresse un portrait de l'Accueil Bonneau. Il rappelle que le STT de l'Accueil Bonneau, fondé en décembre 2016, est apparu dans un contexte de transition. Lorsque les travailleuses et travailleurs ont décidé de se syndiquer à l'automne 2016, la situation qui prévalait sur le lieu de travail était celle découlant de 131 ans de charité chrétienne et de 8 ans de gestion laïque.

« C'était insoutenable : aucune démocratie, la loi de l'arbitraire y régnait. Les travailleuses et travailleurs avaient un rôle d'exécutants et n'avaient aucun rapport de force, ni aucun moyen d'exprimer leur opinion. Celles et ceux qui osaient s'exprimer ou questionner étaient trop souvent mis de côté pour avoir osé parler ou contester. Un climat d'insécurité flottait en permanence au sein de l'organisation. Las de cette situation, nous avons décidé que c'était assez. Nous n'avions pas de rapport de force, mais nous allions nous en donner un. Nous avons donc décidé de nous syndiquer, la CSN est vite devenue une option. Selon nous c'était la centrale tout indiquée pour répondre à nos besoins collectifs et c'est une des centrales les plus progressistes et démocratiques en Amérique du Nord. En deux semaines, plus de la moitié des 50 travailleuses et travailleurs avaient signé leur carte.. »
Nous avons constaté que tout le monde y pensait sans vraiment s'en parler, parce que l'employeur isolait les départements et coupait les réunions d'équipe pour ne pas que les différents départements partagent sur leur réalité. « Nous étions isolés sur différents lieux de travail. Malgré tout nous nous sommes tenus et notre syndicat a été accrédité. L'employeur ne l'avait pas vu venir, il n'y avait jamais eu de tentative en 140 ans d'histoire. Forts de notre nouveau statut de travailleurs syndiqués, nous nous sommes mis à la tâche pour créer une vie syndicale, personne de l'exécutif n'avait d'expérience en milieu de travail syndiqué. C'était représentatif de de l'ensemble des membres et du milieu communautaire dans lequel nous évoluons. »

« Dès le départ, nous nous sommes impliqués d'une façon ou d'une autre dans le syndicat, nous avons commencé à suivre l'actualité syndicale et à nous informer sur les droits du travail. Ce qui nous a conscientisés et nous a permis de constater que nous pouvions changer les choses. En parallèle, plusieurs activités sociales ont été organisées pendant lesquelles nous pouvions échanger sur la vie au travail. C'était une façon de tisser des liens, mais aussi de s'informer

et d'échanger sur le travail que nous avons à accomplir.»

«Au fil des échanges, les membres ont souhaité s'impliquer dans le syndicat et plusieurs l'ont fait par le biais du comité de mobilisation. C'était un support efficace et primordial à la dynamisation de notre vie syndicale. Si la mobilisation est un facteur clé dans la santé d'un syndicat, elle l'est encore davantage au moment d'une négociation. Notre équipe de mobilisation efficace a contribué à ce que l'employeur constate trois choses :

1. Qu'il y avait un nouvel acteur incontournable dans la vie de l'organisation : le syndicat;
2. Que le comité de négociation avait l'appui général de ses membres;
3. Que toutes et tous parlaient d'une même voix forte et solidaire.

À la table de négo, il était beau et encourageant de voir les membres se serrer les coudes et participer fièrement aux activités de mobilisation en appui à la négociation. Dans un milieu où les travailleuses et les travailleurs avaient connu des temps durs lorsqu'ils contestaient ou remettaient en question les décisions, il était émouvant de nous voir tous ensemble solidaires, revendiquer une convention respectueuse de nos droits.»

«Sans syndicat et sans l'appui de la CSN, il aurait été impossible d'arriver à ces résultats. La peur est maintenant une chose du passé pour les travailleuses et les travailleurs de l'Accueil Bonneau. La mobilisation a culminé lorsqu'une démonstration de solidarité a été organisée devant les locaux de l'Accueil Bonneau durant son assemblée générale annuelle. Une assemblée à laquelle les travailleuses et les travailleurs n'étaient pas invités, ce qui ne nous a pas empêchés d'entrer pour faire entendre notre voix et porter notre message». À partir de cet instant, l'Accueil Bonneau a compris que les membres étaient solidaires et prêts à s'investir pour obtenir une convention représentative de nos valeurs. Cela a été bénéfique et a permis de dénouer des enjeux cruciaux à la table de négo qui s'est étalée sur plus d'un an. Tout au long de l'année, les membres ont participé de façon soutenue, le chemin à parcourir était très long, mais ensemble nous y sommes parvenus.

«Bien sûr, nous avons rencontré quelques difficultés, mais cela ne nous a pas empêchés de ratifier notre première convention collective. Nous étions nouveaux dans la joute syndicale, il a fallu redoubler d'efforts pour apprendre notre rôle et participer à l'éducation syndicale de nos membres, ce fut une période fort occupée, mais tellement riche en apprentissages. Grâce à notre détermination et

à la motivation des membres, nous avons su mener à bien le projet grâce à l'aide des personnes conseillères. Nous n'avons jamais lâché et nous n'avons jamais perdu de vue notre objectif : obtenir une première convention négociée respectueuse des travailleuses et des travailleurs de l'Accueil Bonneau.»

«Puisque nous en étions à notre première négociation, avec un canevas vierge nous étions devant tous les possibles, et devant tous les écueils. Collectivement, nous avons su tirer notre épingle du jeu en améliorant substantiellement nos conditions de travail. En matière de conditions monétaires, nous avons gagné notre pari puisque tous les travailleurs de tous les départements de l'Accueil Bonneau obtiendront un minimum de 15 \$ l'heure. Ceci représente une belle réussite comme nouveau syndicat. Plusieurs autres gains ont été obtenus.

Vincent Masson remercie toutes les personnes conseillères qui ont accompagné le syndicat jusqu'à leur première convention collective.

Interventions

De façon unanime, les délégué-es interviennent pour saluer le courage des travailleuses et travailleurs des CPE, de l'Hôtel Gouverneurs Place Dupuis et de l'Accueil Bonneau qui ont mené ces luttes. Ils soulignent les beaux exemples de solidarité et de mobilisation qui ont été relevés.

Pendant ces présentations les délégué-es étaient invités à formuler des questions et à envoyer des suggestions de thèmes portant sur la vie syndicale.

Division des tables par sujet

- **Implication des membres (tables 1 à 5)** : comment combattre la peur, améliorer la confiance, créer des liens et de la solidarité, pouvoir de la mobilisation, comment recruter, etc.
- **Information aux membres (tables 6 à 10)** : historique du syndicalisme, du syndicat local, des luttes, améliorer la visibilité, le travail terrain, défis d'un syndicat sur plusieurs sites, améliorer la structure, contrer le discours de l'employeur, vulgarisation de l'information, des termes syndicaux, des acronymes, etc.
- **Améliorer la démocratie syndicale (tables 11 à 15)** : liens entre les élu-es, les délégué-es et les membres, améliorer les structures, donner la formation, favoriser les échanges, transparence dans la transmission de l'information, etc.
- **Être un syndicat inclusif (tables 16 à 20)** : les précaires, LGBT+, les femmes, les personnes racisées, les liens entre les anciens et les

jeunes, favoriser les débats

- **Environnement (tables 21 à 25)**
- **Solidarité interorganisationnelle (tables 26 à 30)** : avec les parents et usagers, le communautaire, les étudiantes et étudiants, en inter-syndicale, etc.

Les participantes et participants sont invités à formuler des priorités de plan d'action.

Quels objectifs vous donnez-vous pour améliorer votre vie syndicale ?

Annnonce du comité des élections

Caroline Quesnel, présidente des élections, rappelle qu'elle et Nadine Lambert sont au secrétariat du congrès si les délégué-es ou les personnes candidates ont des questions. La présidente d'élections cherche trois scrutateurs ou scrutatrices, les intéressé-es peuvent se présenter au même endroit. L'heure de tombée absolue est demain midi ; le formulaire de mise en candidature doit être déposé au secrétariat. Les personnes qui se porteront candidates à l'exécutif ou au conseil syndical, s'il y a élection à un poste, feront un discours de 3 minutes maximum. Des textes de présentation des personnes candidates (non obligatoires), d'un maximum de 150 mots, seront publiés demain dans l'infolettre. Le formulaire papier sera numérisé et sera accessible sur le site.

Tables rondes (suite)

Questions pour l'animation de la table ronde

Les participantes et participants sont invités à formuler des priorités de plan d'action.

Quels objectifs vous donnez-vous pour améliorer votre vie syndicale ?

Avant d'aller dîner, les délégué-es répondent aux questions ci-dessous à l'aide de leur téléphone.

- Quels sont les plus grands défis ou problèmes rencontrés par votre syndicat en lien avec le thème de la table ronde ?
- Avez-vous entrepris des démarches dans le passé pour répondre à ces difficultés ? Si oui, lesquelles ont donné des résultats positifs ?
- Quels objectifs pourriez-vous viser afin d'améliorer la situation dans votre syndicat ?
- Quels moyens pourraient contribuer à l'atteinte de ces objectifs ?

- Comment les membres de votre syndicat pourraient-ils être mis au jeu? Le conseil syndical? L'exécutif?
- Comment le conseil central pourrait-il vous appuyer pour atteindre vos objectifs?

14 h

Présentation de trois fronts de luttes

Éducation

Madeleine Ferland présente les membres du front de lutte éducation : Mégane Arseneau, Chantal Beaudry, Patrick Bertrand, Rachel Demers, Évelyne Guita, Nadine Joseph, Claudine Léveillé. Flavie Achard et Sébastien Adam y ont aussi participé. Elle résume les grands thèmes qui ont été approfondis au cours du mandat.

- Lutte contre la marchandisation de l'éducation;
- Pour le droit à l'éducation accessible et gratuite;
- Lutte contre le décrochage scolaire;
- Défense de l'école publique;
- Appui à la lutte des CPE;
- Réaction au projet de loi 12.

Et les activités organisées

- Soirée d'information sur les stages non rémunérés qui a conduit à une proposition d'appui en assemblée générale;
- Campagne sur l'accès gratuit à l'école publique pour tous les enfants sans papiers;

Madeleine invite les délégué-es à signer la pétition pour appuyer les tuteurs et les tutrices de Teluq, en grève depuis près de cinq mois pour protéger leurs emplois.

Droit au travail

Martin Renaud fait la présentation, il est arrivé en cours de mandat en remplacement de Patrick St-Pierre. Martin fait état des activités du comité et des dossiers traités durant le mandat qui s'achève :

- Lutte pour le salaire minimum à 15 \$ (journée de réflexion, tournée de député-es);
- Action conjointe avec la Coalition Main rouge;
- Collaboration avec l'ATTAP;
- Au bas de l'échelle : soirée d'information sur le harcèlement sexuel au travail;
- Les travailleurs migrants;
- Distribution de cartes de Noël à Montréal demandant de bonnes conditions de travail décentes pour toutes et tous;
- Campagne des employé-es de la restauration de la FC;
- Compléter la formation pour aider les syndicats à mener à terme un dossier d'assurance-emploi;
- Participation au salon de l'immigration.

Martin termine en remerciant Patrick St-Pierre et Patrice Benoit, responsable politique du dossier, en lui souhaitant une bonne retraite.

Santé et services sociaux

Isabelle Cuconati, arrivée en cours de mandat pour remplacer Judith Huot, présente un résumé des dossiers du comité. Le mandat a été mouvementé, de nombreuses mobilisations ont été organisées. Le gouvernement Couillard poursuit son massacre des services publics. De nombreuses mobilisations ont été organisées, dans le cadre de différentes campagnes :

- Ma place en santé, j'y tiens!
- Fusion forcée du CHU Sainte-Justine et du CHUM (le ministre Barrette a dû abdiquer);
- Participation à la Coalition Solidarité Santé;
- Assurance-médicaments universelle;
- Lutte pour vocation hospitalière de l'Hôtel-Dieu;
- Assemblée citoyenne en collaboration avec la communauté Saint-Urbain;

- Les PPP au CHUM et au CUSM;
- Surcharge de travail dans le réseau de la santé;

L'objectif principal du prochain mandat sera de créer un comité du front de lutte santé et services sociaux.

Troisième rapport du comité des lettres de créance



Dominique invite Roger Davidson, Richard Ledoux et René Rochon, membres du comité des lettres de créance à venir présenter le 3^e rapport du comité des lettres de créance.

- 321 délégué-es;
- 292 officiel-les : 156 H/136F
- 27 fraternel-les : 16 H/11F

Proposition 22

**Il est proposé par Carmelina Santoro
appuyé par Jacqueline Lalonde**

D'adopter le 3^e rapport du comité des lettres de créance tel que présenté par Richard Ledoux.

ADOPTÉ

Dominique remercie les membres du comité des lettres de créance.

En plénière : forum ouvert

Plan d'action

Bertrand et Dominique animent une période d'échanges comprenant les blocs suivants :

- Bilan des échanges
- Suites à donner
- Mot de la fin

Quels sont les plus grands défis ou problèmes rencontrés par votre syndicat en lien avec le thème de la table ronde ?

- Participation et mobilisation des membres ;
- Créer des liens de solidarité par rapport à l'immensité du territoire, proximité entre les syndiqué-es.
- L'image et vision du syndicalisme en 2019, faire face au cynisme, aux attaques et aux critiques.
- Le mouvement syndical doit innover, particulièrement quant aux moyens de communication : il faut utiliser Facebook et les autres réseaux sociaux, les textos. Il faut être aussi sur le terrain, ne pas disparaître derrière les moyens de communication technologiques.
- Question d'implication et de dignité à défendre.

Avez-vous entrepris des démarches dans le passé pour répondre à ces difficultés ? Si oui, lesquelles ont donné des résultats positifs ?

- Parler aux membres ;
- Recrutement actif et inclusif,
- Allier le social et la vie syndicale (organiser des diners-causeries, avoir des incitatifs pour encourager la participation des membres)
- Assemblées et activités thématiques,
- Lier les revendications syndicales aux objectifs recherchés.

Quels objectifs pourriez-vous viser afin d'améliorer la situation dans votre syndicat ?

- Impliquer les membres,
- Sonder les membres pour identifier leurs besoins,
- Mettre les membres en action,
- Donner des formations,
- Créer des comités thématiques,
- Organiser des activités,
- Maintenir des alliances,
- Trouver des combats communs avec d'autres syndicats.

Quels moyens pourraient contribuer à l'atteinte de ces objectifs ?

- Présence sur le terrain,
- Insister sur la communication à l'interne et à l'externe,
- Moderniser les façons de communiquer,
- Tenir des activités de visibilité,
- Faciliter la participation de tous les membres,
- Avoir des services de garde et des incitatifs,
- Sensibilisation environnementale.

Comment les membres de votre syndicat pourraient-ils être mis au jeu ?
Le conseil syndical ? L'exécutif ?

Comment le conseil central pourrait-il vous appuyer pour atteindre vos objectifs ?

Interventions

L'immensité du territoire : Le mouvement syndical doit innover particulièrement sur les moyens de communication. S'afficher. Utiliser Facebook, les textos et les autres réseaux sociaux tout en continuant d'être sur le terrain.

Comment développer le sentiment d'appartenance. (comité interculturel)

Développer une application pour les travailleurs à distance. (construction, Teluq, etc.)

Former des délégué-es sur l'histoire syndicale.

Les suites à donner

Bertrand demande aux délégué-es de remplir le formulaire sur le site et de tenir le conseil central informé sur ce qui se passe dans leur syndicat et dans quelle mesure les membres s'approprient cette proposition.

Mot de la fin

Bertrand remercie les délégué-es pour leur participation et pour avoir rempli le formulaire.

Manon fait des annonces : demain midi, manifestation en appui au STTTU en grève depuis près de cinq mois. Leur lutte est importante et notre appui est essentiel. La pression se poursuit et la mobilisation augmente.

Invitation du comité jeunes à un 5 à 7, ce soir à l'Assommoir.

15 h 15 : Plénière

Présentation du comité de mobilisation

Dominique présente ce point à titre de responsable à la mobilisation. Elle invite Nathalie Fontaine, Chantal Morin, Carolina Cerpa et Roger Davidson à prendre place.

Chantal Morin rappelle que le comité de mobilisation a été créé en 2016 et rappelle de quelle façon le comité est constitué.

L'objectif du comité est d'appuyer les syndicats en lutte et de favoriser la participation des membres aux diverses actions de mobilisation. Son mandat est aussi d'appuyer la mise en œuvre des campagnes du conseil central et de la CSN et d'apporter un soutien aux luttes menées par les syndicats locaux en collaboration avec l'équipe du conseil central. De coordonner le réseau de solidarité et le réseau de mobilisation fusionnés, d'appuyer l'organisation de mobilisations dans le cadre des plans d'action du conseil central tout en considérant les diverses alliances, de favoriser la participation la plus large possible des syndicats aux mobilisations du conseil central, de participer aux actions du conseil central et de mobiliser pour celles-ci. De soumettre des propositions et de rendre compte des activités aux instances décisionnelles appropriées.

Le réseau de mobilisation est composé de militantes et militants qui souhaitent participer aux actions du conseil central et des syndicats affiliés. Le réseau a besoin d'un grand nombre de militants et militantes pour appuyer les syndicats en lutte et pour participer aux nombreuses mobilisations.

Chantal Morin présente le bilan des actions du comité au cours du mandat qui s'achève. Les syndicats du conseil central mènent un nombre impressionnant de luttes et de mobilisations au cours d'un mandat. Les membres du réseau de mobilisation et du comité de mobilisation peuvent leur venir en appui lorsque les syndicats le souhaitent.

En décembre 2016 : l'Hôtel Gouverneurs Place Dupuis (HGPD) décrétait un lockout, jetant au trottoir les membres du syndicat, une semaine avant Noël. Dix-sept semaines plus tard, les travailleuses et les travailleurs adoptaient une entente de principe à 81 % et retournaient au travail la tête haute, après une lutte exemplaire à tout point de vue. Tout au long du conflit, le comité de mobilisation et un grand nombre de membres des syndicats affiliés ont appuyé les lockouté-es de diverses manières. Toutes les semaines, les comités des fronts de lutte du conseil central et des membres des syndicats locaux leur ont signifié leur appui sur le piquet de grève. Des syndicats les ont invité à leur assemblée générale et dans leur conseil syndical.

En février 2017 : le comité de mobilisation a organisé une soirée de réflexion

et de mobilisation pour stimuler l'appui des membres du conseil central à ce syndicat. Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de HGPD nous a témoigné à plusieurs reprises que ce geste de solidarité les a aidé à tenir le coup. C'est ça la solidarité au conseil central.

Le comité a aussi appuyé les actions menées dans le cadre de la lutte du Syndicat des employé-es de soutien du Collège Stanislas, du SEMB-SAQ, des CPE de Montréal et Laval en conflit.

Le comité a appuyé des syndicats par des signatures de pétition, des envois de courriels à des patrons et d'autres actions similaires.

En septembre 2017 : organisation d'une soirée de réflexion et de formation sur la mobilisation régionale. Cette rencontre a été fort appréciée, elle nous a aussi permis de relancer le réseau de mobilisation. Nous devons cependant être plus systématiques pour garder notre liste à jour et l'alimenter plus régulièrement pour augmenter la participation des membres aux actions du conseil central et de ses alliés.

Les actions auxquelles nous avons participé sont trop nombreuses pour les répertorier ici. Pensons aux mobilisations contre l'austérité, en collaboration avec la Coalition Main rouge, notamment celles tenues tous les 20 février lors de la Journée mondiale pour la justice sociale, celles contre les paradis fiscaux, celles organisées par la Coalition 5-10-15, à la manifestation organisée lors du G7 et le 1^{er} mai pour ne nommer que celles-là. Ajoutons à toutes ces actions l'appui important à la campagne de lettres sur la surcharge de travail dans le secteur public, de la santé et des services sociaux lancée par le front de lutte santé et services sociaux.

Le comité de mobilisation appuie les travaux du conseil central pour que les campagnes de la CSN soient un succès. Les membres du comité ont notamment participé à la campagne *Voir loin, viser juste !*

Automne 2017 : les membres du comité ont participé à la consultation publique sur l'encadrement du cannabis. Les membres se sont documenté et ont défendu la position de la CSN.

Les difficultés rencontrées et les perspectives. À la suite de la perte importante de membres dans la santé et les services sociaux lors du maraudage, nous avons dû élire de nouveaux membres, du côté des salarié-es nous avons dû composer avec de nouvelles personnes conseillères et employées de bureau, ce qui a nui à la stabilité du comité. Malgré les difficultés rencontrées, le comité est fier du travail accompli.

Le réseau de mobilisation : son objectif est de se doter d'un groupe de militantes et militants formés et capables de se mobiliser rapidement en soutien à un syndicat affilié au conseil central ou pour une campagne de mobilisation. Nous prévoyons offrir une formation aux membres du réseau

de mobilisation dès le début du mandat afin de partir sur des bases solides et développer un esprit d'équipe et de solidarité entre les membres.

Les membres du réseau pourront fournir du soutien sur les piquets de grève comme ce fut le cas pour le syndicat des travailleuses et travailleurs de l'HGPD, distribution de tracts, participation à des manifestations comme celles sur l'environnement ou celle du 1^{er} mai. Il se peut que l'on vous demande d'aller un cran plus loin, mais jamais on ne vous obligera à participer à une action si vous ne le souhaitez pas. Le comité et le réseau de mobilisation sont des instruments essentiels à la réalisation des mandats confiés au conseil central. Il ne vous reste plus qu'à nous aider à regarnir la liste du réseau de mobilisation et à participer aux actions menées par le conseil central pour plus de justice sociale. En terminant, les délégué-es sont invités à remplir le formulaire d'inscription.

Proposition

Il est proposé par Patrick St-Pierre

Appuyé par Sophia Alvarez

4,2

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN participe activement au plan de travail du Service de syndicalisation, entre autres, en impliquant le comité de mobilisation;

ADOPTÉ

Plénière

Manon présente Renaud Ledoux qui fait la présentation de *Se mettre en action pour la syndicalisation. Prospection du développement dans le secteur privé.*

Perspectives d'engagement sur le plan de la syndicalisation :

Quel engagement peut-on prendre comme militant, comme syndicat dans notre milieu de travail pour aider à faire valoir la liberté d'association, le droit de se syndiquer ? Au congrès de la CSN en 2014, une résolution est adoptée de faire une offensive en syndicalisation, notamment dans le secteur privé. C'est un moment important où on a mis des ressources disponibles pour l'ensemble de nos syndicats pour entamer des campagnes après qu'on ait fait le constat qu'il y avait de grosses problématiques dans le secteur privé. D'une part, parce que c'est un secteur qui a connu de gros conflits dans les dernières années et surtout parce qu'il y en a de larges pans qui ne sont pas syndiqués, ce qui met à mal notre rapport de négociation. En 2015, les fédérations du privé, notamment la Fédération du commerce et la Fédération de l'industrie manufacturière ont pris des résolutions pour appuyer la syndicalisation. En 2016, les congrès des différents conseils

centraux ont adopté une proposition qui porte sur le développement d'un réseau de militants qu'on appelle les agents multiplicateurs en syndicalisation (AMS).

Aujourd'hui, on arrive au constat qu'il y a nécessité d'augmenter la pression d'un cran, pas juste parce qu'en 2017 on a perdu des membres, mais surtout parce que l'on constate qu'actuellement nous sommes dans un contexte où il y a une baisse progressive du taux de syndicalisation, qui avoisine actuellement les 38 %. C'est à Montréal que le taux de syndicalisation est le moins élevé. Encore de nos jours, la peur empêche les gens de se syndiquer. S'impliquer en syndicalisation, c'est nous permettre d'appuyer notre rapport de force, pas seulement en négociation, mais également dans la région pour faire valoir les idées du conseil central et de nos fronts de lutte. Un bon exemple : le STT des stationnements de Montréal, on s'est dit qu'il y avait quelque chose à faire, on avait un enjeu et une cible. D'un stationnement syndiqué, nous sommes passés à dix en deux ans. Ils ont développé une solidarité sur le terrain, grâce à l'implication de plusieurs militants.

Il y a plus de 2500 nouveaux membres depuis le dernier mandat du conseil central (CHP, CPE, plusieurs de la FSSS, mais également 80 nouveaux syndicats affiliés : Brasseurs RJ, Échappe-toi, Aux vivres, Croisières AML, Lallemand Solutions Santé, Hilton Garden Inn, le Bon Dieu dans la rue, l'Accueil Bonneau), des syndicats qui nous démontrent l'importance de s'engager. La syndicalisation part souvent d'un mécontentement et d'un amour pour son travail.

S'engager en syndicalisation pour le conseil central, c'est découvrir qui sont les nouveaux leaders. Il faut favoriser l'intégration des nouveaux syndicats dans les comités du conseil central. On veut que de nouveaux leaders s'impliquent au conseil central et à la CSN. On veut renouveler le bassin de mobilisation. Ça permet de cibler des groupes à syndiquer. S'il y a des militants qui ont envie de s'impliquer, il y a de la place à la syndicalisation. On a formé 600 militants.

Niveaux 1 à 4 :

1. Être les yeux et les oreilles
2. Mettre en contact avec des gens (coordonnées)
3. Équipe de clôture (sur le terrain)
4. Équipe spéciale pour protéger les syndicats qui se font attaquer

Une vidéo est projetée sur les étapes qui mènent à la syndicalisation.

Renaud reprend sa présentation. Entreprendre de syndiquer un groupe, ça peut être long, ça peut prendre jusqu'à deux ans.

Outre l'implication dans les AMS, il y a la promotion du SER (Syndicat des employé-es de la restauration). En campagne pour les concessionnaires automobiles. Les SQDC (plusieurs succursales ouvrent). Les stationnements Indigo.

Formulaire disponible en ligne sur le site du conseil central (congrès) sesyndiquer.info.

Proposition

**Il est proposé par Sophia Alvarez
appuyé par Céline Légaré**

4,3

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN invite ses syndicats affiliés à collaborer aux campagnes de syndicalisation, notamment en faisant la promotion de la campagne du Syndicat des employé-es de la restauration (SER) de la Fédération du commerce.

ADOPTÉ

Présentation de la CSN sur l'assurance médicaments

Mireille Bénard, adjointe au comité exécutif de la CSN, présente la campagne confédérale sur l'assurance médicaments.

On a eu aujourd'hui une bonne nouvelle d'un conseil consultatif canadien qui recommande un régime public d'assurance médicaments.

Le modèle actuel : un volet privé et un volet public. Le régime mixte au Québec existe depuis 1997. Quand il a été adopté, il y a 1,5 million de personnes qui ont pu profiter de ce régime. On constate qu'il y a des problèmes d'accessibilité, d'équité et de coût.

Plusieurs personnes ne peuvent prendre leurs médicaments à cause des coûts. Au Québec, une personne sur 10 n'a pas les moyens d'acheter ses médicaments d'ordonnance. C'est au Québec et au Canada qu'on paie les médicaments le plus cher, après les États-Unis. Les coûts d'administration sont très élevés, parce qu'il y a plusieurs payeurs, ce qui complique les choses : le régime public, le régime d'assurance médicaments et les particuliers. Pour un même médicament dans une même pharmacie, les honoraires avec le régime public sont de 8,40 \$, avec un régime privé, ils sont de 27 \$. Ce n'est qu'un exemple, mais de façon générale, les honoraires versés sont de deux à trois fois plus élevés avec un régime privé.

D'ici 2025, le coût des assurances collectives pourrait augmenter jusqu'à 130 %. C'est un aspect important pour nos membres. Les petits groupes ne peuvent se payer d'assurances collectives. Pour environ 2 000 000 d'em-

ployé-es, il n'y a aucune contribution de l'employeur. Selon un sondage en 2015, 91 % des Québécoises et Québécois sont en faveur d'un régime public d'assurance médicaments. Il y aurait des économies importantes pour le gouvernement.

Ce que l'on demande : la couverture dès le premier dollar pas de franchise, sans coassurance. Que le financement du fédéral soit à l'abri des changements de gouvernements, que tous les employeurs contribuent. Les gens pourraient contribuer en fonction de leurs revenus.

Présentement, on fait la promotion de la campagne *Ça manque à ma santé*.

C'est Pierre-André Champoux qui est responsable SAMVR de la campagne.

L'adresse du site Web de la campagne est assurancemedicaments.csn.qc.ca

Une pétition circule, les délégué-es sont invités à la signer et à la partager.

Proposition 23

**Il est proposé par Brigitte Rondeau
appuyé par Jean-François Garneau**

De recevoir le rapport sur l'assurance médicaments.

ADOPTÉ

QUATRIÈME JOUR

Le JEUDI 13 JUIN 2019

7^e séance — Plénière

Nadine Lambert, secrétaire des élections, s'adresse au congrès pour spécifier qu'une erreur de date sur les bulletins de candidature a été corrigée. Elle rappelle que les mises en candidature se terminent à midi.

Manon Perron rappelle que le Palais des congrès nous demande de ne pas utiliser les trompettes, sifflets et autres objets bruyants à l'intérieur.

Présentation des vidéos des comités

LGBT+

Donald Picotte, responsable du comité LGBT+ au conseil central, membre du comité LGBT national de la CSN et gouverneur de la Fondation Émergence, présente les travaux du comité.

- Le comité se rencontre environ aux six semaines, entre 6 et 10 personnes participent aux rencontres. C'est de là que partent les idées. Le comité travaille avec les autres comités du conseil central et lutte, entre autres, pour l'inclusion et contre la discrimination dans les milieux de travail.
- Mandat : démystifier la réalité des personnes LGBT+. Plusieurs moyens sont mis en œuvre : des présentations en assemblée générale, des formations, de la visibilité dans les syndicats. En assemblée générale : Un Tunisien a relaté son parcours en démontrant la double discrimination dont il était victime (LGBT+ et immigrant).
- Une soirée organisée en collaboration avec le comité Jeunes et l'organisme RÉZO.
- La formation *Ni plus ni moins, comme tout le monde* peut être offerte dans les syndicats.
- Projection du film *Pride*, suivie d'une discussion.
- Kiosques dans l'agora de la CSN avec des organismes communautaires, dans le cadre des activités du 17 mai, Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.
- Exposition *Pour que vieillir soit gai*.
- Défilé de la Fierté.

En conclusion, un mandat bien rempli où le comité a respecté son plan de travail.

Environnement et développement durable

Sophia Alvarez, responsable du comité environnement et développement durable, présente les membres du comité. Alain Sauvé et Jean-François Garneau présentent le rapport du comité.

La lutte pour la protection de l'environnement a pris une ampleur planétaire. Le capitalisme et la surconsommation ont engendré de nouveaux continents de déchets qui ont des répercussions phénoménales sur la biodiversité mondiale, y compris l'espèce humaine.

On ne parle plus de changements climatiques, mais de bouleversements climatiques; on ne parle plus seulement de réfugiés politiques, mais aussi de réfugiés climatiques. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), nous devons réduire de moitié les gaz à effets de serre d'ici 2030 afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. La recommandation majeure est de maintenir le réchauffement climatique sous la barre de 1,5 degré Celsius. On cite en exemple des conséquences des changements climatiques les inondations, les températures extrêmes, la fonte du pergélisol.

- Il faut agir vite et maintenant. C'est ce que le comité a fait en participant à des consultations, à des forums et à plusieurs manifestations.
- Le comité a revendiqué la sortie de la Caisse de dépôt et placement du Québec de l'économie du carbone.
- Participation à la campagne *Vert la fin du gaspillage*.
- Le comité a signé le Pacte pour la transition.
- Participation au Sommet sur la transition énergétique avec d'autres organisations syndicales.
- Les jeunes nous exhortent de changer les choses et ils ont raison.
- La CAQ a été élue, malgré qu'elle était le parti qui avait la pire note côté environnement. Ce n'est pas sa priorité, malgré les marches citoyennes de La Planète s'invite et le Pacte de transition, signé par plus de 300 000 personnes.
- Nous resterons mobilisés. D'autres enjeux doivent aussi être abordés, le comité doit poursuivre sa réflexion sur le concept de décroissance et sur la surconsommation. L'obsolescence programmée est un désastre environnemental. Il y a nécessité de prendre en compte les obligations d'une transition juste. On doit changer nos pratiques et

manières de faire, mais pas au détriment des travailleurs et travailleuses. Des démarches ont été amorcées auprès de certaines fédérations et syndicats afin d'approfondir la réflexion sur la transition juste.

- Le comité veut soutenir les initiatives pour l'environnement des syndicats affiliés au conseil central, comme celles qui seront déployées le 27 septembre dans le cadre de la campagne *La planète en grève*. La protection de l'environnement, c'est l'affaire de tout le monde.
- Le conseil central et la CSN se sont dotés d'outils de sensibilisation, nous en ferons davantage la promotion. La formation en environnement offerte aux membres est bien appréciée. Les capsules de la CSN *Vert la solidarité* méritent d'être mieux connues. Les membres sont toujours les bienvenus pour participer aux travaux du comité environnement et développement durable.
- Le comité continuera de travailler avec ses alliés : CRE de Montréal, le Front commun pour la transition énergétique, Eau Secours, et d'autres organismes environnementaux. Nous croyons à *l'union dans l'action* et nous serons toujours présents pour l'environnement.
- Neutralité carbone en 2050. La recommandation majeure est de maintenir le réchauffement climatique sous la barre de 1,5 degré Celsius. On cite en exemple des conséquences des changements climatiques les inondations, les températures extrêmes, la fonte du pergélisol.

Comité d'action en santé-sécurité (CASS)

Kevin McLean fait la présentation

Le comité a une page Facebook pour diffuser ses activités.

- Le CASS est le premier front de lutte créé au conseil central, il y a maintenant plus de 40 ans. Au fil des années, le mandat du comité s'est peaufiné : informer et outiller les syndicats sur les enjeux en santé-sécurité au travail; maintenir, améliorer et promouvoir la prévention dans les milieux de travail; souligner les dates de commémoration; maintenir nos alliances avec nos partenaires.
- Chaque année, des activités sont organisées, nous avons proposé des colloques, entre autres, une journée complète qui touchait plusieurs sujets, comme : la modernisation des lois en santé-sécurité, l'abolition du Bureau d'évaluation médicale (BEM), le processus d'indemnisation et réadaptation des travailleurs immigrants, la nouvelle réglementation sur l'amiante, les nouvelles règles sur le cadencage.
- Une journée thématique sur la moisissure, ses causes et ses effets, la mission et la clinique de médecine du travail du CHUM, le rôle et la manière de procéder de la CNESST et de la santé publique lorsqu'il y

a enquête, les aspects juridiques et les lois liées à la moisissure dans les milieux de travail et le champ d'intervention du SRT-CSN.

- 5 à 7 pour aider à préparer des activités dans les syndicats locaux pour la Semaine de la santé et de la sécurité du travail en octobre. Nous avons sollicité les fédérations pour vous fournir les meilleurs outils disponibles et lancer la dernière campagne.
- Chaque année, nous soulignons le 28 avril, Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail. On invite les syndicats, lors de cette journée, à tenir une minute de silence, à 10 heures. Dans le passé une page hommage était publiée dans les rubriques nécrologiques. Depuis quelques années, afin de joindre le plus de monde possible une animation est présentée sur les écrans des quais et des voitures de métro la semaine précédant le 28 avril.
- Durant la Semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail, nous allons à la rencontre des syndicats qui organisent des activités.
- Nous participons à diverses représentations et formations pour mieux vous aider, comme le grand rendez-vous de la CNESST, le colloque de l'IRSST, la SST 4.0, la SST pour les travailleurs migrants qui viennent passer l'été dans nos champs pour faire de la culture. Le bilan et perspectives de la CSN et des activités de l'UTTAM.
- Le CASS vit grâce à la participation de militants qui ne sont pas nécessairement de la CSN. Depuis plusieurs années, Roch LaFrance de l'Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades (UTTAM) milite au CASS. L'UTTAM est un groupe de défense des travailleuses et travailleurs victimes d'accidents et de maladies du travail. Cette année, l'UTTAM a perdu une grande militante, madame Christiane Gadoury. Nous soutenons la Fondation du D^r Benoit Deshaies, décédé au printemps passé. Sa fille continue à faire vivre la fondation. Le combat est loin d'être terminé : il faut faire changer les lois désuètes qui n'ont pas évolué depuis 40 ans. Les nouvelles technologies nous confrontent à de nouvelles problématiques et nos façons de faire. De nouvelles molécules pour de nouveaux produits, des robots, l'informatique, le wifi : nos employeurs les imposent en disant qu'il n'y a pas de danger. Ils veulent être performants et faire du profit. Que de zones grises, il faut éviter de faire comme l'amiante dans les années 70. On croyait que c'était extraordinaire, on en mettait partout. Aujourd'hui on le retire parce qu'il s'agit d'un tueur silencieux.
- Kevin invite les délégué-es à aller visiter le kiosque du CASS.

Kevin Mc Lean remercie les personnes conseillères, les employé-es de bureau et son responsable politique, Patrice Benoit. Il souhaite une bonne retraite à Patrice.

Manon Perron invite les délégué-es à visiter les kiosques

- Fondation
- Bâtirente
- Caisse d'économie solidaire
- Comité LGBT+
- Comité Environnement et développement durable
- CASS
- Campagne CSN *4 ans c'pas grand*

Elle rappelle que pendant l'heure du dîner, il y aura une action de mobilisation en appui aux grévistes de la Télusq.

Finalement, elle souligne que c'est aujourd'hui que l'exposition Viva Léa ! et celle du Mois de l'histoire des Noir-es débutent, à la salle 524. Elle encourage fortement les délégué-es à aller la voir.

Quatrième rapport des lettres de créance



Dominique invite Roger Davidson, Richard Ledoux et René Rochon, membres du comité des lettres de créance à venir présenter le 4^e rapport du comité des lettres de créance.

Roger Davidson présente le 4^e rapport du comité des lettres de créance

- 323 délégué-es en provenance de 78 syndicats;
- 296 officiel-les : 158 H/138F
- 27 fraternel-les : 17 h/10F

Proposition 24

**Il est proposé par Jean-François Garneau
Appuyé par Nathalie Fontaine**

D'adopter le 4^e rapport du comité des lettres de créance tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉ

Dominique remercie le comité des lettres de créance.

Rapport du comité synthèse des ateliers (1^{re} séance)

Dominique invite les membres du comité synthèse, Ginette Henry, Richard Lavallière et Micheline Dupuis, à prendre place à l'avant avec le comité exécutif afin qu'ils puissent livrer leur rapport.

Ginette Henry explique la façon de procéder du comité.

Le travail dans les ateliers s'est effectué sur la base des recommandations contenues dans le document intitulé « Rapport du comité exécutif ».

Le comité s'est donné comme mission de travailler dans le respect de la réflexion et du travail colossal du comité exécutif, qui se sont traduits dans le rapport soumis au congrès.

Il s'est également donné comme mission de travailler dans le respect des débats qui se sont tenus dans les ateliers et qui se sont traduits par des amendements et de nouvelles propositions adoptées par les délégué-es.

Le comité synthèse a étudié chacun des amendements et des sous-amendements adoptés par les délégué-es en atelier. Il a aussi reçu chacune des nouvelles propositions adoptées par les délégué-es en atelier.

Pour ce faire, le comité a évalué la pertinence et la portée de chaque amendement adopté en atelier.

Les recommandations du comité sont de différents ordres :

- l'adoption de la proposition telle quelle,

ou

- l'adoption de la proposition telle qu'amendée ou sous-amendée,

ou

- l'adoption de la proposition reformulée en tenant compte des amendements apportés.

Dans certains cas, le comité synthèse n'a pas retenu le ou les amendements ou encore a décidé de le ou les soumettre au congrès sous forme de proposition distincte.

De plus, le comité synthèse a fusionné des amendements ou des propositions similaires ou apparentés, afin de les intégrer aux propositions principales.

Le comité synthèse soumet son rapport et souhaite de très bons débats aux délégué-es.

Bloc 1 | L'union dans la diversité

Que le Conseil central du Montréal métropolitain—CSN invite ses syndicats affiliés à développer des pratiques d'ouverture envers la diversité de leurs membres visant une juste représentation de cette diversité sur tous les plans de la vie syndicale et de la participation démocratique :

- En développant une sensibilité à la diversité des milieux de travail
- En améliorant la capacité d'accueil
- En favorisant les rapports interculturels harmonieux
- En assurant une juste représentation des femmes

Recommandation du comité synthèse

Que le Conseil central du Montréal métropolitain—CSN invite ses syndicats affiliés à développer des pratiques d'ouverture envers la diversité de leurs membres visant une juste représentation de cette diversité sur tous les plans de la vie syndicale et de la participation démocratique :

- En développant une sensibilité à la diversité **dans les** milieux de travail
- En améliorant la capacité d'accueil
- **En se dotant de mécanismes d'accueil et de suivi en matière d'inclusion**
- En favorisant des rapports interculturels harmonieux
- En assurant une juste représentation des femmes, **des personnes issues de l'immigration et des Premières Nations et des Inuits**

Que le conseil central initie de la formation sur les méthodes participatives et, en particulier, sur les méthodes d'éducation populaire, pour favoriser l'implication et la prise de parole de chacune et chacun afin, entre autres, de développer des stratégies de gestion de la diversité en

milieu de travail.

Que les comités du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN se rencontrent pour parler de la diversité en ce qui a trait à l'intégration en milieu de travail dans une perspective d'interculturalisme et qu'il en découle un plan d'action.

Proposition

**Il est proposé par Alain Balleux
Appuyé par Lisa Courtemanche**

D'adopter la recommandation du comité synthèse.

ADOPTÉ

Bloc 2 | Démocratie syndicale, vie syndicale et engagement

2.1

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN appelle ses syndicats affiliés à définir leur projet syndical en identifiant des objectifs réalistes et atteignables, et à établir un plan d'action afin d'atteindre ces objectifs d'ici la fin du mandat avec l'appui du CCMM–CSN, des fédérations et de la CSN;

Le comité synthèse recommande l'adoption de la proposition 2.1 telle quelle.

Proposition

**Il est proposé par Nathalie Fontaine
appuyé par Ariane Robitaille**

D'adopter la recommandation du comité synthèse.

Amendement

**Il est proposé par Alain Gerbier
Appuyé par Alejandro Elgueta**

De ramener l'amendement de l'atelier numéro 9 : remplacer « des objectifs réalistes et atteignables », par « des objectifs qui s'imposent ».

Adopté

La proposition finale se lit comme suit :

2.1

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN appelle ses syndicats affiliés à définir leur projet syndical en identifiant des objectifs qui s’imposent, et à établir un plan d’action afin d’atteindre ces objectifs d’ici la fin du mandat avec l’appui du CCMM–CSN, des fédérations et de la CSN;

La proposition 2.1 amendée est adoptée.

2.2

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN, en collaboration avec ses syndicats affiliés, les fédérations et les services de la CSN concernés, organise une tournée régionale afin de susciter l’engagement des membres envers les objectifs identifiés et le plan d’action établi par chacun des syndicats ainsi que des résolutions adoptées par les fédérations et la CSN;

Recommandation du comité synthèse

2.2

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN, en collaboration avec ses syndicats affiliés, les fédérations et les services de la CSN concernés, organise une tournée régionale **et fournisse les outils d’éducation et d’information syndicales** afin de susciter l’engagement des membres envers les objectifs identifiés et le plan d’action établi par chacun des syndicats ainsi que des résolutions adoptées par les fédérations et la CSN;

Proposition

Il est proposé par Martin Vadnais

Appuyé par Alain Sauvé

D’adopter la recommandation du comité synthèse.

ADOPTÉ

2.3

Que des rapports d’étape soient faits périodiquement en assemblée générale afin de mesurer les progrès accomplis, et qu’un bilan final soit déposé au 38^e congrès du CCMM–CSN;

Recommandation du comité synthèse

2.3

Que des rapports d'étape soient faits périodiquement à l'assemblée générale **du conseil central** afin de mesurer les progrès accomplis et qu'un bilan final soit déposé au 38^e congrès du CCMM–CSN;

Proposition

Il est proposé par Carolina Caballero

Appuyé par Simon-Luc Lapointe

D'adopter la recommandation du comité synthèse.

ADOPTÉ

2.4

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN s'assure que les syndicats qui ont des besoins particuliers en matière de vie et de démocratie syndicales reçoivent tout l'appui nécessaire pour y répondre.

Recommandation du comité synthèse

2.4

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN s'assure que les syndicats qui ont des besoins particuliers en matière de vie et de démocratie syndicales, **y compris les enjeux reliés à la langue**, reçoivent tout l'appui nécessaire, **notamment logistique et financier**, pour y répondre.

Proposition 2.4

Il est proposé par Simon Poulin

Appuyé par Carolina Cerpa

D'adopter la recommandation du comité synthèse.

ADOPTÉ

Bloc 3 | Urgence climatique

3.1

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN fasse le bilan de sa politique d'approvisionnement responsable; qu'il fasse également une évaluation de l'empreinte écologique des outils de mobilisation et

de visibilité; qu'il recherche, en collaboration avec ses syndicats affiliés, les meilleurs moyens pour réduire son empreinte écologique;

Recommandation du comité synthèse

Le comité synthèse recommande l'adoption de la proposition 3.1 en intégrant le sous-amendement de l'atelier 1 et les amendements des ateliers 3 et 5 pour qu'elle se lise comme suit :

3.1

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN fasse le bilan de sa politique d'approvisionnement responsable; qu'il fasse également une évaluation de l'empreinte écologique des outils de mobilisation et de visibilité; qu'il recherche, en collaboration avec ses syndicats affiliés, les meilleurs moyens pour réduire son empreinte écologique, **entre autres, par le retrait des bouteilles d'eau à remplissage unique et la diminution de papier lors des formations;**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN invite les syndicats à prendre leurs responsabilités citoyennes pour l'empreinte écologique, notamment en se dotant d'un comité à l'environnement et d'une politique d'approvisionnement responsable;

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN fasse rapport périodiquement à l'assemblée générale des diverses évaluations faites et des moyens mis en place pour réduire son empreinte écologique, et ce, afin de mesurer les progrès accomplis et d'établir un plan d'action visant à continuer à progresser à l'aide de mesures concrètes; que des bilans soient déposés lors des congrès du CCMM–CSN;

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN, dans ses activités, ait la responsabilité, lorsque cela est réalisable, de s'assurer que les moyens et mesures recensés dans les rapports soient appliqués convenablement;

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN poursuive sa lancée dans l'application du congrès vert 2019 et continue à évoluer dans ce sens.

Proposition

Il est proposé par Sophie Leclair

Appuyé par Sophia Alvarez

D'adopter la recommandation du comité synthèse.

ADOPTÉ

3.2

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN consolide la démarche amorcée au présent mandat afin de faire la promotion de la transition juste en mettant à contribution ses syndicats affiliés qui sont susceptibles d’être touchés par des mesures visant le retrait de l’économie des énergies fossiles;

Recommandation du comité synthèse

Le comité synthèse recommande l’adoption de la proposition 3.2 telle quelle.

3.2

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN consolide la démarche amorcée au présent mandat afin de faire la promotion de la transition juste en mettant à contribution ses syndicats affiliés qui sont susceptibles d’être touchés par des mesures visant le retrait de l’économie des énergies fossiles;

Proposition

**Il est proposé par Benoit Bastien
appuyé par Jonathan Grenier**

D’adopter la recommandation du comité synthèse.

ADOPTÉ

3.3

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN, avec la collaboration de ses syndicats affiliés, fasse pression auprès des gouvernements et des entreprises pour qu’ils revoient et améliorent leur plan de lutte aux changements climatiques en prenant les mesures qui s’imposent dès maintenant, pour s’assurer de réduire les GES de 45 % d’ici 2030 et d’atteindre l’objectif de neutralité carbone en 2050, ce qui respecte les cibles exigées par le GIEC.

Recommandation du comité synthèse

Le comité synthèse recommande l’adoption de la proposition 3.3 en intégrant les amendements des ateliers 6 et 9 pour qu’elle se lise comme suit :

3.3

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN, avec la collaboration de ses syndicats affiliés, **exige des gouvernements et fasse pression avec la société civile auprès des entreprises** pour qu'ils revoient et améliorent leur plan de lutte aux changements climatiques en prenant les mesures qui s'imposent dès maintenant, **et notamment en votant des lois contre l'obsolescence programmée**, pour s'assurer de réduire les GES de 45 % d'ici 2030 et d'atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050, ce qui respecte les cibles exigées par le GIEC.

Proposition

**Il est proposé par Marjolaine Aubé
Appuyé par Carole Leroux**

D'adopter la recommandation du comité synthèse.

ADOPTÉ

Bloc 4 | Droit au travail

4.1

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN poursuive sa lutte pour l'obtention du salaire minimum à 15 \$ l'heure dans le cadre d'alliances les plus larges possible; qu'à cet effet, il planifie et organise, en collaboration avec les fédérations concernées, une mise en commun des stratégies syndicales régionales déployées afin de créer des liens de solidarité et de réaliser des actions avec les travailleuses et les travailleurs concernés;

Recommandation du comité synthèse

4.1

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN :

- poursuive sa lutte pour l'obtention du salaire minimum à 15 \$ l'heure, **indexable au coût de la vie chaque année**, dans le cadre d'alliances les plus larges possible;
- planifie et organise, en collaboration avec les fédérations concernées, une mise en commun des stratégies syndicales régionales déployées afin de créer des liens de solidarité et de réaliser des actions avec les travailleuses et les travailleurs concernés;

- **s’engage dans les luttes pour les 15 \$ en l’associant aux luttes contre la précarité et aux diverses dimensions de ces phénomènes en cohérence avec la Déclaration commune signée à l’automne 2018;**
- **ait recours au comité de mobilisation pour mettre en œuvre cette campagne dans une perspective d’escalade des moyens de pression.**
- **Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN poursuive son engagement dans la campagne du 5-10-15 qui consiste à connaître son horaire 5 jours à l’avance, à bénéficier de 10 jours de congé payé pour cause de maladie ou de responsabilités familiales et un salaire minimum de 15 \$ l’heure.**

Proposition

**Il est proposé par Caroline Caprini
Appuyé par Martin Renaud**

D’adopter la recommandation du comité synthèse.

ADOPTÉ

Bloc 5 | Marche mondiale des femmes au Québec en 2020 :

Nous résistons pour vivre, nous marchons pour transformer

Considérant que la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF) a pour mission de promouvoir l’égalité entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples;

Considérant que la CQMMF contribue à éliminer les causes de la pauvreté et de la violence envers les femmes;

Considérant que la CQMMF adhère aux valeurs de la Charte mondiale des femmes pour l’humanité, soit l’égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix;

Considérant que la CSN et son réseau de la condition féminine s’impliquent activement à la CQMMF, et ce, depuis sa fondation;

Considérant que le comité de la condition féminine du CCMM–CSN est un membre actif de ce réseau;

Il est proposé :

5.1

Que le conseil central et son comité de condition féminine participent aux activités de préparation de la 5^e Marche mondiale des femmes au Québec, qu'il s'agisse de consultations, de séances d'éducation populaire, etc. ;

Recommandation du comité synthèse

Le comité synthèse recommande l'adoption de la proposition 5.1 telle quelle :

5.1

Que le conseil central et son comité de condition féminine participent aux activités de préparation de la 5^e Marche mondiale des femmes au Québec, qu'il s'agisse de consultations, de séances d'éducation populaire, etc. ;

Proposition

**Il est proposé par Sophie Leclair
Appuyé par Chantal Morin**

D'adopter la recommandation du comité synthèse.

ADOPTÉ

5.2

Que le conseil central mobilise ses membres pour participer à la marche qui se tiendra le 17 octobre 2020 dans la région de Lanaudière;

Recommandation du comité synthèse

Le comité synthèse recommande l'adoption de la proposition 5.2 telle quelle :

5.2

Que le conseil central mobilise ses membres pour participer à la marche qui se tiendra le 17 octobre 2020 dans la région de Lanaudière;

Proposition

**Il est proposé par Brigitte Rondeau
Appuyé par Arianne Carmel-Pelosse**

D'adopter la recommandation du comité synthèse.

ADOPTÉ

5.3

Que le conseil central et ses syndicats affiliés participent à soutenir les activités de la marche du 17 octobre 2020 en y allouant notamment des ressources financières, logistiques et humaines, afin de favoriser la participation du plus grand nombre possible de femmes de toutes les régions.

Recommandation du comité synthèse

Le comité synthèse recommande l'adoption de la proposition 5.3 en intégrant l'amendement de l'atelier 8 et le premier amendement de l'atelier 10, pour qu'elle se lise comme suit :

5.3

Que le Conseil central et ses syndicats affiliés soutiennent les activités de la marche du 17 octobre 2020 en y allouant, notamment, des ressources financières, logistiques et humaines, afin de favoriser la participation du plus grand nombre possible de femmes **et invitent les autres conseils centraux à faire de même. Que les moyens financiers de chaque syndicat soient pris en compte.**

Proposition

**Il est proposé par Carolina Cerpa
Appuyé par Marlène Figueroa**

D'adopter la recommandation du comité synthèse.

Amendement

**Il est proposé par Alain Gaudreault
Appuyé par Stéphane Perrault**

D'ajouter après de femmes « et d'hommes »

Sous-amendement

**Proposé par Daniel Lévesque
Appuyé par Jonathan Grenier**

Remplacer « et d'hommes » par « et leurs allié-es »

ADOPTÉ

Le sous-amendement dispose de l'amendement.

La proposition finale se lit comme suit :

5.3

Que le Conseil central et ses syndicats affiliés soutiennent les activités de la marche du 17 octobre 2020 en y allouant, notamment, des ressources financières, logistiques et humaines, afin de favoriser la participation du plus grand nombre possible de femmes **et leurs allié-es et invitent les autres conseils centraux à faire de même. Que les moyens financiers de chaque syndicat soient pris en compte.**

Bloc 6 | Non aux partenariats public-privé (PPP)!

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN poursuive sa lutte contre les CHUs en PPP, en collaboration avec les syndicats concernés afin que :

- a. le gouvernement rende publics les contrats secrets des CHUs en PPP;
- b. qu'il annule les contrats en PPP et les ramène dans le giron public.

Recommandation du comité synthèse

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN poursuive sa lutte contre les CHUs en PPP, **et tous les autres PPP**, en collaboration avec les syndicats concernés, **les fédérations, la CSN et tous les acteurs de la société civile afin d'obliger le gouvernement à :**

- c. rendre publics tous les contrats secrets **des PPP, incluant les détails des dépenses excédentaires;**
- d. annuler tous les contrats en PPP et les ramener dans le giron public;
- e. **cesser l'octroi de tout nouveau contrat en PPP;**
- f. **donner toutes les informations nécessaires aux syndicats afin d'assurer les droits des travailleuses et travailleurs.**
- g. Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN se dote

d'un plan pour y parvenir.

Proposition

**Il est proposé par Simon Bouclin
Appuyé par Arnaud Gebelin**

D'adopter la recommandation du comité synthèse.

ADOPTÉ

Nouvelles propositions

Bloc 2 | Démocratie syndicale, vie syndicale et engagement

Proposition

**Proposé par Catheryne Thiffault
Appuyé par Jean-Edouard Saint-Germain**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN invite ses syndicats affiliés à inclure dans leur projet syndical un volet de formation syndicale pour tous les membres;

Amendement

**Il est proposé par Alain Gaudreault
Appuyé par Alain Gerbier**

Après formation syndicale, ajouter : « incluant un volet historique »

ADOPTÉ

Amendement

**Il est proposé par Lisa Courtemanche
Appuyé par Arianne Carmel-Pelosse**

De remplacer « tous les membres » par « tous leurs membres ».

ADOPTÉ

La proposition finale se lit comme suit :

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN invite ses syndicats affiliés à inclure dans leur projet syndical un volet de formation syndicale **incluant un volet historique** pour tous **leurs** membres;

Bloc 3 | Urgence climatique

3.4

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN offre son soutien aux initiatives locales des syndicats qui souhaitent, soit se doter d'une PAR, soit réduire leur empreinte écologique;

Proposition

**Il est proposé par Catheryne Thiffault
Appuyé par Yvette Podkhlebnik**

D'adopter la nouvelle proposition.

ADOPTÉ

3.5

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN avec la collaboration de ses syndicats affiliés assure la promotion des objectifs, mesures et efforts des syndicats afin d'informer le grand public de la position et de la contribution des syndicats quant aux enjeux de transition énergétique et d'approvisionnement responsable;

Proposition

**Il est proposé par Daniel Lévesque
Appuyé par Alain Sauvé**

D'adopter la nouvelle proposition.

ADOPTÉ

Bloc 4 | Droit au travail

4.4

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN en collaboration avec ses syndicats affiliés poursuive la lutte contre la sous-traitance et les agences de placement, en priorisant l'embauche de nouvelle main-d'œuvre et le maintien de l'emploi.

Proposition

**Proposé par Martin Renaud
Appuyé par Stéphane Gravel**

D'adopter la nouvelle proposition.

ADOPTÉ

Le comité synthèse poursuivra plus tard.

Dominique remercie le comité synthèse pour son travail.

Manon Perron apporte des précisions pour les personnes qui veulent avoir des écouteurs pour la traduction. Les interprètes préfèrent la carte d'assurance-maladie comme pièce d'identité pour les écouteurs.

Cet après-midi, à 15 h 30, il y aura le défi « Têtes rasées » de Leucan. Deux personnes ont accepté de relever ce défi afin d'amasser des fonds pour Leucan.

Conflits en cours

Manon rappelle la nécessité de soutenir les membres de nos syndicats en conflit et l'importance de faire parvenir nos dons de 25 \$ de solidarité aux syndicats en grève depuis plus de trois mois. Ces 25 \$ contribuent à soutenir les syndicats en lutte.

Dominique informe les congressistes que nous parlerons aujourd'hui de deux conflits celui du Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-université, en grève, et le Syndicat national des employés de Velan, dont l'employeur a annoncé la fermeture de l'usine de Montréal.

Grève du STT de la Télé-Université

Dominique invite Nancy Turgeon, présidente du STT de la Télé-Université, à prendre place pour présenter la grève des tutrices et tuteurs.

Nancy Turgeon s'adresse au congrès et explique le litige entre le syndicat et l'employeur.

Proposition d'appui — STTTU-CSN

Attendu que le Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-Université–CSN (STTTU) est en négociation pour le renouvellement de sa convention collective depuis plus de 20 mois;

Attendu que le STTTU lutte pour la sauvegarde des emplois et la qualité de l'enseignement aux étudiantes et étudiants;

Attendu que les membres du STTTU risquent de perdre la majorité de leur travail dans le cadre de la réorganisation unilatérale de la TÉLUQ, ayant créé de nouvelles catégories d'emplois précaires, ce qui a pour impact de diminuer le service aux étudiantes et étudiants;

Attendu que la direction de la TÉLUQ effectue une campagne d'intimidation juridique contre le syndicat;

Attendu que le STTTU est en grève générale illimitée depuis le 28 janvier 2019;

Attendu que la direction de la TÉLUQ a effectué des reculs à la table de négociation ne garantissant plus les emplois des tuteurs et tutrices.

Proposition 25

**Il est proposé par Carole Leroux
Appuyé par Chantal Morin**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN et ses syndicats affiliés participent aux actions publiques du STTTU dans le cadre de sa lutte pour la sauvegarde des emplois et le renouvellement de sa convention collective dans des conditions adéquates et garantissant la qualité de l'enseignement aux étudiantes et aux étudiants.

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN encourage ses syndicats membres à appuyer financièrement les membres du Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-Université–CSN dans le cadre de la campagne de solidarité du 25 \$.

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN encourage ses syndicats membres à faire parvenir au directeur général de la TÉLUQ une lettre d'appui au STTTU, lettre qui se trouve sur le site de la FNEEQ.

- Lien vers la lettre d'appui au STTTU : <https://fneeq.qc.ca/fr/appui-stttu/>

ADOPTÉ

SNE de Velan-CSN

Dominique Daigneault accueille Mathieu Garceau, Sébastien Houle et Emmanuel Macarine, de Velan.

Mathieu Garceau s'adresse au congrès.

Appui à la lutte contre la délocalisation de 195 emplois du Syndicat national des employés de Velan-CSN

Proposition d'appui au SNE de Velan

Attendu que la compagnie Velan est une entreprise familiale établie au Québec depuis 1950;

Attendu que l'entreprise de fabrication de robinetterie industrielle est propriétaire de 13 usines dans le monde dont 3 situées au Québec, une à Granby et deux à Montréal;

Attendu que la direction de la compagnie Velan a entrepris de délocaliser sa production du Québec au profit d'une usine en Inde;

Attendu que cette décision entraînera la perte de 195 emplois, à Montréal, d'ici 2021;

Attendu que le Syndicat national des employés de Velan-CSN a décidé de se battre contre cette délocalisation.

Proposition 26

Il est proposé par Diane Provost

Appuyé par Carmelina Santoro

Que le 37^e Congrès du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN, appuie le Syndicat national des employés de Velan-CSN dans leur lutte contre la délocalisation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Manon Perron invite Pierre-André Champoux à donner les consignes pour la manifestation d'appui au Syndicat des tutrices et tuteurs de la Télé-Université.

On annonce la fermeture définitive des inscriptions et la fin des mises en candidature aux postes du comité exécutif et du conseil syndical.

8^e séance — Plénière

Présentation du comité solidarité internationale

Benoit Taillefer, responsable substitut au comité solidarité internationale, est accompagné par deux militants du comité. Il s'adresse au congrès :

« D'entrée de jeu, en début de mandat nous avons fait un plan de travail très ambitieux. Tout n'a pas été fait puisque la responsable politique, Suzanne Audette, a dû quitter en cours de mandat. La responsable du comité, Michèle Saint-Denis, a quitté peu de temps après. » Benoit souligne le travail exem-

plaire de ces deux militantes et les remercie.

Le comité a travaillé étroitement avec le Centre international de solidarité ouvrière (CISO), le Collectif Échec à la guerre, la Table de concertation Québec-Cuba, et a continué à suivre la campagne, Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS).

Orientations générales

- Dans un premier temps, ce que le comité cherche à faire, c'est diffuser de l'information pour faire avancer dans les syndicats affiliés une prise de conscience des enjeux internationaux et pour élargir les solidarités.
- Développer une prise en charge des questions internationales dans les syndicats et susciter l'implication du plus grand nombre de ceux-ci dans la réflexion et l'action internationales.
- Le comité veut s'assurer en collaboration avec le ou la responsable au comité exécutif du conseil central que les syndicats affiliés reçoivent une formation adéquate en matière de solidarité internationale et de paix.
- Le comité veut susciter et participer à des campagnes d'appui à des luttes qui se mènent ailleurs et qui visent l'amélioration des conditions de vie et de travail, des droits syndicaux, de la démocratie, de la libération nationale ou la construction d'un socialisme de la paix.
- Et enfin, le comité veut favoriser la concertation de l'action internationale dans la région de Montréal.

Les principaux dossiers

- Les accords de libre-échange
- La mondialisation et le néolibéralisme
- L'ingérence étrangère et leurs conséquences dans les pays tels que la Colombie, le Mexique, Haïti et le Venezuela pour ne nommer que ceux-là
- Les guerres en Syrie, en Irak et au Yémen et leurs conséquences sur les populations déplacées
- Les minières canadiennes et leur impact sur les populations et l'environnement
- La famine en Afrique subsaharienne
- Le dossier palestinien

- Les réfugié-es économiques, politiques et climatiques

Les actions

- Participation aux actions contre le G7 à La Malbaie en mai 2018
- Organisation de la sixième ronde de négociation de l'ALENA à Montréal, en janvier 2018 avec une prise de position sur l'ALENA lors d'une assemblée générale du conseil central
- Participation au colloque sur la Palestine organisé par le CISO
- Participation à la soirée intercomité du conseil central en mars 2018
- Soirée politique sur la libération de la dirigeante autochtone Milagro Sala, en collaboration avec la CSN
- Manifestation en appui à la Catalogne en octobre 2017
- Rencontre avec des députés de la Catalogne en octobre 2017
- Manifestation contre l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne en 2016

Publications

Beaucoup de publications dans le journal *Unité*, au cours du mandat nous avons publié des textes sur plusieurs sujets :

- La crise des réfugié-es
- La politique américaine
- Les problèmes de la Colombie
- Les minières canadiennes au Salvador
- La Flottille de la liberté et le bateau des femmes pour Gaza
- Le travail infantile : le cas de la Bolivie
- La campagne BDS
- Le rôle du Canada en Afrique
- La République bolivarienne du Venezuela

Le comité a rencontré des militants qui ne proviennent pas de nos syndicats qui nous ont aidé à publier des fascicules, dont un sur le Mexique, qui traitait de la violence et de la violation des droits humains, et un autre sur le Venezuela, qui traitait des mythes et de la désinformation dans ce pays.

- Continuer d'appuyer le CISO pour dénoncer les situations d'abus et

d'exploitation des travailleuses et des travailleurs dans le monde

- Suivre de près les travaux d'Échec à la guerre
- Poursuivre la campagne BDS
- Continuer à suivre la situation politique en Amérique latine et aux États-Unis
- Continuer de développer des liens de solidarité pour les causes palestinienne et cubaine

Priorités pour le mandat 2019-2022

- Consolider nos contacts avec les syndicats du Mexique
- Créer une brigade pour Cuba
- Assurer une plus grande implication terrain, notamment par des participations aux stages organisés par le CISO
- Publier des fascicules sur différentes thématiques et enjeux internationaux
- Continuer de développer un réseautage international
- Développer des solidarités avec les Premières Nations et les Inuits
- Élaborer une formation sur la solidarité internationale dédiée aux syndicats
- Favoriser le travail intercomité

En terminant, Benoit remercie toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin aux activités et à la réalisation des travaux du comité solidarité internationale. Il remercie spécifiquement Manon Perron et lui souhaite une belle retraite, ainsi qu'à Patrice Benoit.

Invités internationaux

La présidente présente maintenant deux grands amis du conseil central :

Benedicto Martinez Orozco du Frente autentico del Trabajo (FAT) et Peter Knowlton de United Electrical, Radio and Machine Workers of America (UE)

Les délégué-es accueillent chaleureusement nos deux invités.

Benedicto Martinez Orozco, du FAT, s'adresse au congrès.

Camarades syndicalistes,

Les camarades qui militent au sein du Frente autentico del Trabajo vous envoient leurs salutations cordiales, fraternelles et solidaires.

Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui dans le cadre de ce congrès et de partager avec vous ce que nous vivons à l'heure actuelle, nous les citoyens et les travailleurs, de façon générale.

À plusieurs reprises par le passé, nous avons partagé avec vous les situations particulièrement difficiles que le peuple mexicain est en train de vivre, notamment face à une classe politique qui a perdu toute crédibilité avec un niveau très élevé de corruption.

Malgré tout, les politiques affirment que tout va très bien dans le pays. Eh bien non, ce n'est pas le cas. L'économie telle que nous la connaissons, nous les travailleurs, ne nous permet pas de satisfaire les besoins élémentaires de la famille.

Ceci dit, en plus le père et la mère de famille doivent travailler tous les deux pour assurer la subsistance de leurs enfants, donc ils délaissent leurs enfants et travaillent sans relâche pour subvenir aux besoins de la famille.

De plus, on observe la détérioration des services sociaux, donc la décomposition des familles et la crise économique et sociétale que l'on observe aujourd'hui.

Mais le peuple est fatigué depuis longtemps, et du coup, l'année dernière il a mis au pouvoir un nouveau président, Andres Manuel Lopez Obrador, il a porté ce candidat à la victoire en l'appuyant avec 53 % des votes.

Les citoyens ont également accordé la majorité aux sénateurs et aux députés.

À partir du mois de décembre dernier, lorsque le président est entré en fonction, il a commencé à mettre sur pied toute sorte de lois et s'est mis à lutter contre la corruption.

Jusqu'à présent, la corruption n'était pas jugée comme un délit grave. Par conséquent, toutes les élites politiques se sont allégrement servies.

On a notamment approuvé la nouvelle loi sur la transparence ainsi qu'une loi qui régleme les forces armées dans la lutte contre la délinquance organisée.

En 2017, le gouvernement alors en place, le gouvernement de monsieur Pena Nieto, avait adopté une réforme du Code du travail pour mettre fin à toutes les propositions sociales de lutte pour la démocratie et la liberté de la syndicalisation.

Cette nouvelle loi a mis fin aux réunions de soutien et de conciliation et d'arbitrage entre les employés.

Comme vous le savez peut-être, au Mexique il y a différents groupes qui jugent les cas de problèmes de travail qui sont composés d'employés syndiqués, de représentants d'entreprises et du gouvernement.

Nous ne pouvons ignorer qu'une grande partie de cette réforme de 2017 est due en grande partie à la solidarité internationale des organisations syndicales qui ont commencé à remettre en question les pratiques de corruption de ces syndicats, au Mexique.

On ne peut pas ignorer non plus l'urgence qu'avait le gouvernement de Pena Nieto d'inclure le Mexique dans le cadre de l'Accord du libre-échange transpacifique.

En fonction de cette réforme, on a éliminé toutes sortes de libertés démocratiques exigées par les citoyens.

Cette réforme a permis d'éliminer les groupes de conciliation, le tripartisme et a transféré en plus le pouvoir judiciaire qui était lié au pouvoir du travail.

Cette réforme prévoit également la mise sur pied d'un organisme public autonome d'inscription des syndicats, mais aussi des ententes collectives et comprend également la mise sur pied d'un groupe de conciliation antérieur à tout conflit.

Au moment de signer ou de conclure les nouvelles ententes collectives de travail, il faudra non seulement consulter les travailleurs, mais aussi le syndicat accrédité par l'organisme public et de ce fait il faudra permettre aux gens d'exprimer leur volonté par vote personnel secret.

On prévoit également l'obligation d'informer les travailleurs ainsi que les membres des syndicats grâce à ces votes.

Un autre point vise également l'obligation des syndicats de rendre compte et d'informer les différents membres des biens du syndicat et des frais d'appartenance au syndicat.

Ceci dit, cette réforme prévoyait un délai d'un an avant l'entrée en vigueur du règlement et pourrait être appliquée.

Il aura fallu attendre deux ans pour pouvoir appliquer cette loi sur l'insistance de différentes initiatives des syndicats corrompus qui voulaient transformer la loi constitutionnelle, et ce, malgré le fait que Trump a abandonné l'idée d'un accord transpacifique.

Nous avons organisé toute sorte de manifestations contre le gouvernement, les sénateurs et les syndicats corrompus et nous avons réussi à mettre un terme à cette réforme.

Finalement, nous sommes parvenus à faire adopter cette loi, le 1^{er} mai de cette année, qui vise une mise en application de toutes les dispositions de la loi, d'ici deux ou trois ans, quatre ans au maximum.

L'organisme public des tribunaux sera le dernier organisme à être mis sur pied, cet organisme qui sera créé s'occupera de juger toutes sortes d'affaires grâce à des tribunaux oraux. Ce que vous devez savoir, c'est qu'à l'heure actuelle tous les jugements qui ont lieu prennent au minimum cinq ans.

Avec la nouvelle loi mise en place, les procès ne devraient pas prendre plus de six mois si cette loi est appliquée.

J'estime qu'en matière de loi du Code du travail, nous avons effectué de grands progrès. Sur un plan personnel, après plus de quarante ans de ma vie passée à lutter en faveur de la liberté et de la démocratie syndicale, j'étais convaincu que je ne verrais jamais de tels changements. Je peux reconnaître avec humilité que je m'étais trompé, aujourd'hui nous avons une loi qui protège tous les droits des travailleurs.

Nous avons travaillé très fort à la mise sur pied d'un groupe qui pourra appuyer la mise en œuvre de cette réforme. Nous comptons réunir toutes sortes de personnes qui appuient cette réforme, des universitaires, des chercheurs en droit, etc. afin d'assurer la mise en œuvre de ses différentes dispositions.

L'une des questions sur laquelle nous allons nous pencher sérieusement, c'est celle de la sous-traitance qui existe depuis trop longtemps dans notre pays.

Nous allons également nous pencher sur l'article 2 de la loi notamment, qui vise les fonctionnaires auxquels nous avons refusé le droit de grève.

De plus, parmi les nombreuses autres questions, nous allons nous attaquer à la question des droits des travailleuses et travailleurs domestiques.

Aujourd'hui, nous sommes conscients de tout ce que vous nous

apportez pour soutenir les droits des travailleurs et de la population en général, et ce, afin de pouvoir récupérer les nombreux droits qui nous ont été reniés depuis de très nombreuses années.

Ceci dit, nous devons également faire preuve de critique à l'égard des projets de mesures qui ne favorisent pas le bien-être de la population en général.

Nous sommes convaincus que le président en fonction a de bonnes intentions de former un excellent gouvernement. Ceci dit, il vise beaucoup trop d'intérêts et a beaucoup trop d'opposants à ses intérêts. Tout seul il n'y parviendra pas. Il a besoin de l'appui de toute la population.

Cet appui ne saurait être inconditionnel. Il doit suivre la voie qui permettra à la population de récupérer ce bien-être qu'elle a perdu.

Nous sommes conscients des nombreux défis qui nous attendent. La loi ne saurait garantir bien évidemment la démocratie syndicale. Pour ce faire il faut appuyer les changements que la loi va apporter pour les travailleurs, mais aussi assurer une formation et la diffusion de toutes ces informations pour les travailleurs.

Le défi qui nous attend ne sera pas chose facile, notamment, parce que les syndicats corrompus sont très en colère, mais aussi parce qu'ils ont pris des mesures pour se protéger contre cette réforme du Code du travail. Ils ne sont pas disposés à perdre leurs privilèges et ils vont tout faire pour les conserver.

Camarades, nous avons remporté une victoire particulièrement importante et il me fait vraiment un grand plaisir de pouvoir la partager avec vous. Ceci dit, lorsque nous rentrerons au Mexique, nous savons pertinemment que nous aurons encore beaucoup de travail à faire. Le fait de savoir que nous pouvons compter sur des alliés comme vous tous, les membres de la Confédération des syndicats nationaux, nous encourage fortement.

Vous nous avez accompagnés tout au long de ces années dans notre lutte et nous savons que nous pourrons continuer à compter sur votre appui dans les années qui viennent.

Vive le Conseil central du Montréal métropolitain

Vive la CSN

Solidarité!

Dominique accueille Peter Knowlton, de United Electrical, Radio and Machine Workers of America (UE)

Camarades et membres de la CSN, je vous remercie de me laisser quelques minutes pour aborder la situation actuelle aux États-Unis et, en particulier, l'Accord de libre-échange nord-américain, les mouvements sociaux et syndicaux, l'immigration et le commerce.

UE est un syndicat national démocratique, indépendant et de gauche, qui a été l'un des syndicats fondateurs du Congress of Industrial Organizations (CIO, Congrès des organisations industrielles) en 1937, lorsque le militantisme et l'organisation des travailleurs et travailleuses ont commencé à créer un nouveau mouvement ouvrier dans nos pays respectifs. Nos racines se trouvent parmi les travailleurs et travailleuses des industries de l'électronique, de la radio et des machines-outils. Nous avons quitté le CIO à la fin des années 1940, pendant l'ère McCarthy, qui était anticommuniste, et nous restons indépendants, car ce qui est devenu plus tard l'AFL-CIO continue, comme nous le disons, à coopérer avec le patron et à se plier à l'aile néolibérale des partis d'entreprise. Notre syndicat a évolué au cours des 30 dernières années, alors que des dizaines de milliers de nos membres dans le secteur manufacturier ont perdu leur emploi. Nous nous considérons désormais comme un syndicat de travailleurs et travailleuses généraliste et entretenons des alliances solides avec d'autres syndicats et organisations progressistes aux États-Unis et ailleurs. Nous entretenons une longue relation avec la CSN et apprécions profondément notre amitié.

Les positions xénophobes de l'administration américaine sur l'immigration et le commerce, en particulier, ont encouragé les militantes et les militants et nos communautés à forger des alliances plus larges et plus profondes entre les mouvements syndicaux, de justice sociale et environnementaux. Dans le sud-ouest des États-Unis, à la frontière avec le Mexique, les militantes et les militants de la justice sociale, ainsi que le syndicat des infirmières, et les résidents de la frontière fournissent une assistance politique, civile et médicale aux pauvres et aux classes ouvrières du Mexique et d'Amérique centrale à la recherche d'une vie meilleure, car le libre-échange et les politiques internationales du gouvernement américain, qui consistent à briser les syndicats et à faire baisser les salaires des travailleurs et travailleuses, créent des conditions qui obligent les familles du Mexique et d'Amérique centrale à marcher, littéralement, des milliers de kilomètres jusqu'à la frontière sud des États-Unis. Le discours de l'administration Trump sur le « déluge d'immigrants » qui constitue une menace pour la sécurité nationale ne vise, nous le savons tous, qu'à créer des divisions entre les travailleurs et travailleuses afin que notre président puisse séduire juste assez de travailleurs et travailleurs blancs pour maintenir sa base de pouvoir. C'est froid, calculé, inhumain, mais rien de nouveau pour ceux et celles d'entre nous

qui font partie du mouvement syndical. Six enfants sont morts dans les camps d'immigration de Trump. Nous avons une administration qui n'est pas sans rappeler les patrons d'entreprise auxquels nous sommes souvent confrontés à la table des négociations, et dont les expériences de vie en tant que promoteur immobilier d'entreprise raciste font de lui le pire type de patron. Rappelons-nous aussi que son slogan, avant qu'il ne devienne président, était... « Vous êtes viré! »

D'un autre côté, la candidature du sénateur Bernie Sanders du Vermont en 2016 et pendant la campagne qui s'annonce pour 2020 a ouvert un espace et créé un récit et un cadre de ce qui est possible si l'on ne perd pas de vue l'objectif de la dignité, du respect des droits des travailleurs et travailleuses, de notre environnement et de l'humanité.

L'accord révisé de libre-échange ALENA 2 continue de contenir les éléments d'un accord de libre-échange et est actuellement examiné par notre Chambre des représentants. L'administration commence à pousser les démocrates à entamer le processus de ratification — ce à quoi les gouvernements canadien et mexicain ont déjà travaillé. Les démocrates de la Chambre des représentants ne sont pas favorables à l'accord dans sa forme actuelle. La possibilité pour les entreprises pharmaceutiques de contrôler leurs profits grâce à la protection des brevets pendant dix ans et la question de l'applicabilité des normes de travail sont deux des principales pierres d'achoppement, le mauvais accord habituel pour l'environnement en étant une autre. La question des droits des travailleurs et travailleuses dans le nouvel accord de l'ALENA est en grande partie due aux syndicats hors des États-Unis qui ont soulevé cette question avec force depuis le début des négociations et se sont exprimés sur le sujet à Ottawa, à Washington et à Mexico, et dans le contexte des lois antisyndicales aux États-Unis appelées « droit au travail » qui donnent aux employeurs la possibilité de forcer les travailleurs et travailleuses couverts par un contrat syndical à ne pas appartenir au syndicat tout en continuant à bénéficier des fruits de nos conventions collectives. Il est ironique et assez remarquable que ce soit le mouvement syndical canadien et québécois, en particulier, qui ait forcé une discussion sur cette question aux États-Unis, où le mouvement syndical américain a été incroyablement faible.

La récente élection de Monsieur Lopez Obrador à la présidence du Mexique et l'adoption de nouvelles réformes du travail au Mexique ont et continueront de modifier de manière positive le paysage du travail pour les travailleurs et travailleuses du Mexique et profiteront aux travailleurs et travailleuses au nord de leur frontière.

Nous doutons que les dispositions de l'accord relatives au salaire minimum de 16 dollars l'heure améliorent le niveau de vie des travailleurs et travailleuses de l'automobile du Mexique, puisque le seuil de 40 % des travailleurs et travailleuses gagnant ce montant dans l'industrie automobile est déjà atteint. L'ALENA 1 contenait une disposition selon laquelle les téléviseurs bénéficiant de droits d'importation nuls aux États-Unis devaient avoir un tube cathodique fabriqué en Amérique du Nord. Le fait que les téléviseurs à écran plat aient rapidement remplacé les tubes cathodiques a annulé tous les avantages que cette règle aurait pu avoir. Il ne s'agit là que d'écrans de fumée destinés à masquer la véritable nature de ces accords.

Malgré les promesses de l'ALENA 1 d'améliorer le niveau de vie de nos pays, nous savons qu'il s'agissait en réalité d'une course vers le bas pour les salaires et vers le haut pour les profits des entreprises. Dans les deux décennies qui ont suivi l'adoption de l'ALENA 1 en 1994, cinq millions d'agriculteurs, d'agricultrices et de familles du Mexique ont perdu leurs exploitations agricoles, car des entreprises américaines comme Monsanto et Cargill ont déversé des céréales et du maïs sur le marché. En perdant leurs fermes, les Mexicains ont été contraints de travailler pour des salaires de misère dans d'immenses parcs industriels, les *maquiladoras*, et c'est à partir de ce moment-là que l'immigration de familles mexicaines vers les États-Unis a connu une croissance exponentielle. Lorsque vous brûlez la maison du voisin, vous devez vous attendre à ce qu'il frappe à votre porte pour demander un abri.

En 1994, lorsque le pacte commercial initial a été signé, les ouvriers et ouvrières de l'automobile des États-Unis, du Québec et du Canada gagnaient plus de cinq fois plus que les Mexicains dans des usines similaires. En 2016, ils gagnaient neuf fois plus. Le salaire minimum, même avec l'augmentation du gouvernement Lopez Obrador, est inférieur à 0,60 USD l'heure. Avec l'assurance-maladie publique, comme au Québec, et d'autres coûts sociaux supportés par le gouvernement mexicain, vous pouvez imaginer les accords alléchants que l'ALENA a donnés aux intérêts des entreprises et des entreprises américaines en particulier.

Sept millions et demi de travailleurs et travailleuses du secteur manufacturier ont perdu leur emploi aux États-Unis depuis 1980. Cinq millions d'agriculteurs et d'agricultrices du Mexique ont perdu leur exploitation depuis 1994. Cinq ans avant l'ALENA, l'emploi dans les *maquiladoras* a augmenté de 47 %. Dans les cinq années qui ont suivi l'ALENA, l'emploi a augmenté de 86 %. Les travailleurs et travailleuses du Québec et des États-Unis n'ont rien obtenu de l'ALENA, si ce n'est des fermetures d'usines, des pertes d'emplois, des salaires

réduits, une baisse du niveau de vie, et de la part du gouvernement américain et des intérêts des entreprises, des guerres sans fin. Les travailleurs et travailleuses du Mexique ont connu une situation encore pire, mais ont maintenant élu un gouvernement qui, on l'espère, soutiendra les travailleurs et travailleuses et les agriculteurs familiaux.

Les politiques commerciales et migratoires, notamment en Amérique du Nord, fondées sur l'amélioration du niveau de vie des travailleurs et travailleuses et de nos communautés sont vitales pour nos économies et notre avenir. Faisant partie d'une génération qui s'est battue pour mettre fin à la guerre impériale américaine au Vietnam, nous avons de grands espoirs... Mais nous avons perdu notre chemin. Cependant, la réalité des changements climatiques, pour les générations suivantes, est encore plus sombre si nous ne nous levons pas et n'agissons pas. Nous avons hâte de nous lever avec la CSN et d'autres organisations partageant les mêmes idées pour nous assurer qu'une économie basée sur les droits de la classe ouvrière et la protection de notre environnement sont primordiales dans notre travail pour sauver la planète et nos communautés de la destruction causée par les entreprises et pour construire un monde dans lequel nous pouvons vivre pour les générations à venir.

Vive l'amitié entre UE et la CSN! Le pouvoir aux travailleurs et aux travailleuses!

Une courte période de commentaires et de questions suit les présentations.

Proposition 27

**Il est proposé par Benjamin Dufresne Douville
Appuyé par Daniel Leduc**

De recevoir les rapports de monsieur Benedicto Martinez Orozco, du FAT et de monsieur Peter Knowlton de United Electrical, Radio and Machine Workers of America (UE).

ADOPTÉ

Annnonce avant la pause

Manon Perron invite les délégué-es à aller voir les personnes qui relèveront le défi Leucan et qui se feront raser les cheveux pendant la pause : Aude Sainte-Marie, Jonathan Grenier, Jean-Michel Delisle, Geneviève Lapointe et sa conjointe Delphine, se sont portés volontaires.

Après la pause, il y aura des tirages par nos commanditaires, la Caisse d'économie solidaire et Bâtirente, ainsi que par nos comités environnement et développement durable, LGBT+ et CASS.

Plus de 5 000 \$ ont été amassés pour le défi Leucan.

Cinquième rapport des lettres de créance

Dominique invite Roger Davidson, Richard Ledoux et René Rochon, membres du comité des lettres de créance à venir présenter le 5^e rapport du comité des lettres de créance.

Avant de présenter le 5^e et dernier rapport, René Rochon remercie l'exécutif, particulièrement Bertrand Guibord et Charles Sainte-Marie, de même que Diane Dupont et Edlyne Coicou qui ont été aux inscriptions, Marc Larocque et Pierre Darisse de l'informatique et Mona Edma, retraitée, qui a offert son aide précieuse au comité.

- 333 délégué-es en provenance de 79 syndicats;
- 304 officiel-les
- 29 fraternel-les
- 154 F/179 H

Dominique remercie le comité des lettres de créance.

Proposition 28

Il est proposé par Marie-Claude Charron

Appuyé par Jonathan Lavoie

D'adopter le 5^e rapport du comité des lettres de créance tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉ

Mises en candidature au comité exécutif et au conseil syndical du conseil central

Dominique invite la présidente des élections, Caroline Quesnel, et la secrétaire des élections, Nadine Lambert à venir faire le rapport sur les candidatures reçues et à procéder aux mises en candidature :

Les membres de l'exécutif vont s'asseoir dans la salle.

La présidente des élections remercie et félicite toutes les personnes qui ont posé leur candidature, c'est un geste militant important. C'est un engage-

ment significatif. Chacune des candidatures a été vérifiée, elles sont toutes en règle et ont toutes été déposées dans les délais prescrits.

Les personnes scrutatrices seront attendues à 11 h 30, dans la salle de votation pour recevoir les instructions.

Celles et ceux qui représentent les personnes en élection devront arriver à 11 h 50 dans la même salle. Une fois que le vote sera commencé, ils ne pourront plus sortir. S'ils sortent, ils ne pourront pas rentrer. Jusqu'au moment du vote, quelqu'un peut se désister.

Rappel: S'il ne reste qu'une candidate ou un candidat sur les rangs pour les personnes qui briguent un poste à l'exécutif, la présidente ou le président des élections demande au congrès si le vote est réclamé. Si 25 % des délégué-es officiels inscrits le réclament, la présidente ou le président des élections ordonne le vote, sinon la candidate ou le candidat est élu par acclamation. S'il y a plusieurs candidatures à un même poste, la présidente ou le président des élections, ordonne le vote et demande à chaque candidate et candidat par ordre alphabétique d'adresser la parole à l'assemblée durant trois (3) minutes.

Caroline Quesnel procède aux mises en candidature.

AU COMITÉ EXÉCUTIF

À la présidence :

- Carole Leroux, STCPEML, propose Dominique Daigneault, qui accepte.

Personne ne réclame le vote.

La présidente des élections déclare Dominique Daigneault élue à la présidence.

Au secrétariat général :

- Nancy Turgeon, STTTU, propose Bertrand Guibord, qui accepte.

Personne ne réclame le vote.

La présidente des élections déclare Bertrand Guibord élu au secrétariat général.

À la trésorerie :

- Manon Gagné, STTCIUSSSNIM, propose Jean-Michel Delisle, qui accepte.
- Éric Lechasseur, STT CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal propose Ramatoulaye Diallo, qui accepte.

- Benjamin Dufresne Douville, SNE du CHU Sainte-Justine, propose Bouchra Hamama, qui décline.
- Robert Lagueux, SEECUSM, propose Linda Léveillé, qui accepte.

Il y aura élections au poste de trésorerie.

À la vice-présidence :

- Ariane Carmel-Pelosse, SECHUM, propose Chantal Ide, qui accepte.
- Robert Poisson, STTCIUSSSNIM, propose Jose Jimenez, qui accepte.

Il y aura élections au poste de vice-présidence.

AU CONSEIL SYNDICAL

Responsable du comité de la condition féminine

- Brigitte Rondeau, STTCENTL, propose Chantal Morin, qui accepte.

La présidente des élections déclare Chantal Morin élue responsable du comité de la condition féminine.

Responsable du comité droit au travail

- Jean De Grandpré, APPA, propose Martin Renaud, qui accepte.

La présidente des élections déclare Martin Renaud élu responsable du comité droit au travail.

Responsable du comité d'action en santé-sécurité (CASS)

- Jean-Luc Deveaux, CSN-Construction, propose Jean-François Garneau, qui accepte.

La présidente des élections déclare Jean-François Garneau élu responsable du comité d'action en santé-sécurité (CASS).

Responsable du comité solidarité internationale

- Enriko Muresan, STTCIUSSSNIM, propose Benoît Taillefer, qui accepte.

La présidente des élections déclare Benoît Taillefer élu responsable du comité solidarité internationale.

Responsable du comité immigration et relations interculturelles

- Patrick St-Pierre, SEMB-SAQ, propose Carole Yerochewski, qui accepte.

La présidente des élections déclare Carole Yerochewski élue responsable du comité immigration et relations ethnoculturelles.

Responsable du comité jeunes

- Sébastien Gagné, STT du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal propose Jonathan Grenier qui accepte.

La présidente des élections déclare Jonathan Grenier élu responsable du comité jeunes.

Responsable du comité LGBT+

- Carmelina Santoro, SEE de la Société des Casinos du Québec, propose Donald Picotte, qui accepte.

La présidente des élections déclare Donald Picotte élu responsable du comité LGBT+.

Responsable du comité santé et services sociaux

- Marie-Thérèse Charron, STTCENTL, propose Isabelle Cuconati, qui accepte.

La présidente des élections déclare Isabelle Cuconati élue responsable du comité santé et services sociaux.

Responsable du comité éducation

- Julie Lecomte, SEE du collège Montmorency, propose Madeleine Ferland, qui accepte.

La présidente des élections déclare Madeleine Ferland élue responsable du comité éducation.

Responsable du comité environnement et développement durable

- Nathalie Bourque, STTCISS de Laval, propose Sophia Alvarez, qui accepte

La présidente des élections déclare Sophia Alvarez élue responsable du comité environnement et développement durable.

Caroline Quesnel avise les candidates et les candidats que les personnes qui seront en élection peuvent préparer un texte de 150 mots qui sera publié dans le quotidien du congrès *Infolettre spéciale élections*. Le texte doit être envoyé à Jean-François Coutu.

Les formulaires de ceux et celles qui seront en élection seront distribués à tous demain matin, pour ceux et celles élu-es par acclamation, quelques formulaires seront disponibles au secrétariat du congrès (salle 522 B) demain matin.

Elle informe les délégué-es des procédures d'élections.

Elle invite les candidates et candidats à faire leur allocution de présentation.

- Jean-Michel Delisle, candidat au poste de trésorerie à l'exécutif, s'adresse aux délégué-es.
- Rama Diallo, candidate au poste de trésorerie à l'exécutif, s'adresse aux délégué-es.
- Linda Léveillé, candidate au poste de trésorerie à l'exécutif, s'adresse aux délégué-es.
- Chantal Ide, candidate au poste de vice-présidence, s'adresse aux délégué-es.
- Jose Jimenez, candidat au poste de vice-présidence, s'adresse aux délégué-es.

Retour du comité exécutif à la table à l'avant

Dominique remercie la présidente et la secrétaire des élections, de même que les candidates et les candidats pour leur présentation.

Manon fait les messages avant de quitter

- Le congrès reprend demain matin à 9 h.
- Invitation aux congressistes à la soirée de solidarité au Holiday Inn Sinomonde, des bouchées seront servies et les noms des personnes qui remportent les prix de l'encan seront dévoilés au cours de la soirée.
- Manon invite les délégué-es à remplir le questionnaire de l'UQO et à le remettre à l'inscription.

CINQUIÈME JOUR

Le vendredi 14 juin 2019

9^e séance — Plénière

Suite des propositions de modifications aux statuts et règlements

À la suite des propositions de modifications aux statuts et règlements, Dominique présente Kevin McLean qui a travaillé sur le comité des statuts et règlements avec Bertrand Guibord.

Article 41

Modifications proposées

- Ajouter un point j) : « Donner un avis au conseil syndical quant aux recommandations à être soumises à l'assemblée générale et au congrès. »
- Ajouter un point k) : « De manière exceptionnelle et lorsque l'urgence le commande, soumettre directement des recommandations à l'assemblée générale ou au congrès. »

Texte actuel	Texte modifié
<p>Le comité exécutif a les responsabilités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">a. S'assurer que les services aux membres soient donnés conformément aux statuts du conseil central;b. Voir à l'application des décisions du comité exécutif, du conseil syndical, de l'assemblée générale et du congrès;c. Voir à l'application du programme d'action politique défini par le congrès et l'assemblée générale;d. Représenter le conseil central dans les actes officiels;e. Présenter un rapport de leurs activités au comité exécutif, à l'assemblée générale et au congrès;	<p>Le comité exécutif a les responsabilités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">a. S'assurer que les services aux membres soient donnés conformément aux statuts du conseil central;b. Voir à l'application des décisions du comité exécutif, du conseil syndical, de l'assemblée générale et du congrès;c. Voir à l'application du programme d'action politique défini par le congrès et l'assemblée générale;d. Représenter le conseil central dans les actes officiels;e. Présenter un rapport de leurs activités au comité exécutif, à l'assemblée générale et au congrès;

Texte actuel	Texte modifié
<p>f. Voir à l'application du programme d'action défini par le congrès et l'assemblée générale sur la problématique de l'emploi dans la région et sur les stratégies de développement local et régional;</p> <p>g. Servir de lien entre le comité exécutif, le conseil syndical et les autres organismes de la centrale;</p> <p>h. Voir à l'application du programme de formation. Le comité exécutif nomme un de ses membres pour représenter le conseil central en matière de formation auprès de la CSN et assurer les relations avec les autres organismes concernés;</p> <p>i. Se partager les différentes responsabilités politiques des fronts de lutte.</p>	<p>f. Voir à l'application du programme d'action défini par le congrès et l'assemblée générale sur la problématique de l'emploi dans la région et sur les stratégies de développement local et régional;</p> <p>g. Servir de lien entre le comité exécutif, le conseil syndical et les autres organismes de la centrale;</p> <p>h. Voir à l'application du programme de formation. Le comité exécutif nomme un de ses membres pour représenter le conseil central en matière de formation auprès de la CSN et assurer les relations avec les autres organismes concernés;</p> <p>i. Se partager les différentes responsabilités politiques des fronts de lutte.</p> <p>j. Donner un avis au conseil syndical quant aux recommandations à être soumises à l'assemblée générale et au congrès.</p> <p>k. De manière exceptionnelle et lorsque l'urgence le commande, soumettre directement des recommandations à l'assemblée générale ou au congrès.</p>

Proposition 29

**Il est proposé par Jean-François Garneau
Appuyé par Alain Balleux**

D'adopter la modification proposée à l'article 41) des statuts et règlements.

ADOPTÉ

Article 46

Modifications proposées

- Ajouter un point f) : « Fait d'office partie de la délégation du conseil central au conseil confédéral de la CSN. » et ajuster la liste des alinéas en conséquence.
- En k) (nouveau l) ajouter « notamment » avant « dans leur milieu de travail ».
- En l) 1. (nouveau m1) ajouter « notamment » avant « dans leur milieu de travail ».
- En l) 2., (nouveau m2) ajouter « et dans la société » après « aux milieux de travail ».
- En l) 7., (nouveau m7) ajouter « et l'identité de genre » à la fin du texte ».
- En o) 1., (nouveau p) remplacer la deuxième occurrence de « environnement » par « la transition juste ».

Texte actuel	Nouveau texte
	<p>Nouveau 46 f)</p> <p>Fait d'office partie de la délégation du conseil central au conseil confédéral de la CSN.</p> <p>Ancien f) devient g)</p> <p>Ancien g) devient h)</p> <p>Ancien h) devient i)</p> <p>Ancien i) devient j)</p> <p>Ancien j) devient k)</p> <p>Ancien k) devient l)</p>

Texte actuel	Nouveau texte
<p>k. La ou le responsable des jeunes a, entre autres, la responsabilité d'initier des actions du conseil central de la façon suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Diffuser de l'information sur les réalités que vivent les travailleuses et les travailleurs jeunes notamment dans les milieux de travail; 2. Définir les obstacles à l'intégration des jeunes aux milieux de travail et proposer des pistes de solution; 3. S'assurer, en collaboration avec la ou le responsable du comité exécutif, que les syndicats affiliés reçoivent une formation adéquate sur ce que vivent les travailleuses et les travailleurs jeunes dans les milieux de travail et dans la société; 4. Susciter la prise en charge par les syndicats affiliés des problèmes spécifiques que rencontrent les travailleuses et les travailleurs jeunes dans les milieux de travail; 	<p>Ancien l) devient m) Ancien m) devient n) Ancien n) devient o) Ancien o) devient p)</p> <p>l. La ou le responsable des jeunes a, entre autres, la responsabilité d'initier des actions du conseil central de la façon suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Diffuser de l'information sur les réalités que vivent les travailleuses et les travailleurs jeunes notamment dans les milieux de travail; 2. Définir les obstacles à l'intégration des jeunes aux milieux de travail et proposer des pistes de solution; 3. S'assurer, en collaboration avec la ou le responsable du comité exécutif, que les syndicats affiliés reçoivent une formation adéquate sur ce que vivent les travailleuses et les travailleurs jeunes dans les milieux de travail et dans la société; 4. Susciter la prise en charge par les syndicats affiliés des problèmes spécifiques que rencontrent les travailleuses et les travailleurs jeunes dans les milieux de travail;

Texte actuel	Nouveau texte
<p>5. Dans ce cadre, faire au conseil syndical toutes les suggestions opportunes pour que le conseil central intervienne auprès de la CSN ou des pouvoirs publics quant aux législations et programmes concernant les travailleuses et les travailleurs jeunes et quant aux mesures susceptibles de favoriser une intégration de ces derniers à la vie syndicale et à la vie au travail.</p> <p>l. La ou le responsable des lesbiennes, gais, bisexuel-les et transgenres (LGBT) a, entre autres, la responsabilité d'initier des actions du conseil central de la façon suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Diffuser de l'information sur les réalités que vivent les lesbiennes, gais, bisexuel-les et transgenres (LGBT) notamment dans leur milieu de travail; 2. Définir les obstacles à l'intégration des lesbiennes, gais, bisexuel-les et transgenres (LGBT) aux milieux de travail et dans la société et proposer des pistes de solution; 	<p>5. Dans ce cadre, faire au conseil syndical toutes les suggestions opportunes pour que le conseil central intervienne auprès de la CSN ou des pouvoirs publics quant aux législations et programmes concernant les travailleuses et les travailleurs jeunes et quant aux mesures susceptibles de favoriser une intégration de ces derniers à la vie syndicale et à la vie au travail.</p> <p>m. La ou le responsable des lesbiennes, gais, bisexuel-les et transgenres (LGBT) a, entre autres, la responsabilité d'initier des actions du conseil central de la façon suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Diffuser de l'information sur les réalités que vivent les lesbiennes, gais, bisexuel-les et transgenres (LGBT) notamment dans leur milieu de travail; 2. Définir les obstacles à l'intégration des lesbiennes, gais, bisexuel-les et transgenres (LGBT) aux milieux de travail et dans la société et proposer des pistes de solution;

Texte actuel	Nouveau texte
<p>3. S'assurer, en collaboration avec la ou le responsable du comité exécutif, que les syndicats affiliés reçoivent une formation adéquate sur ce que vivent les lesbiennes, gais, bisexuel-les et transgenres (LGBT) dans les milieux de travail et dans la société;</p>	<p>3. S'assurer, en collaboration avec la ou le responsable du comité exécutif, que les syndicats affiliés reçoivent une formation adéquate sur ce que vivent les lesbiennes, gais, bisexuel-les et transgenres (LGBT) dans les milieux de travail et dans la société;</p>
<p>4. Susciter la prise en charge par les syndicats affiliés des problèmes spécifiques que rencontrent les lesbiennes, gais, bisexuel-les et transgenres (LGBT) dans les milieux de travail;</p>	<p>4. Susciter la prise en charge par les syndicats affiliés des problèmes spécifiques que rencontrent les lesbiennes, gais, bisexuel-les et transgenres (LGBT) dans les milieux de travail;</p>
<p>5. Susciter et/ou participer aux mouvements de lutte concernant les droits des lesbiennes, gais, bisexuel-les et transgenres (LGBT);</p>	<p>5. Susciter et/ou participer aux mouvements de lutte concernant les droits des lesbiennes, gais, bisexuel-les et transgenres (LGBT);</p>
<p>6. Organiser des activités pour soutenir les luttes et revendications des lesbiennes, gais, bisexuel-les et transgenres (LGBT);</p>	<p>6. Organiser des activités pour soutenir les luttes et revendications des lesbiennes, gais, bisexuel-les et transgenres (LGBT);</p>
<p>7. Combattre toute forme de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre;</p>	<p>7. Combattre toute forme de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre;</p>
<p>8. Dans ce cadre, faire au conseil syndical toutes les suggestions opportunes pour que le conseil central intervienne auprès de la CSN ou des pouvoirs publics quant aux législations concernant les lesbiennes, gais, bisexuel-les et transgenres (LGBT) et quan</p>	<p>8. Dans ce cadre, faire au conseil syndical toutes les suggestions opportunes pour que le conseil central intervienne auprès de la CSN ou des pouvoirs publics quant aux législations concernant les lesbiennes, gais, bisexuel-les et transgenres (LGBT) et quant</p>

Texte actuel	Nouveau texte
<p>aux mesures susceptibles de favoriser une intégration de ces derniers à la vie syndicale et à la vie au travail.</p> <p>o. La ou le responsable de l'environnement et du développement durable a, entre autres, la responsabilité d'initier des actions du conseil central de la façon suivante :</p> <p>1. Diffuser toute information pertinente quant aux enjeux liés à l'environnement et au développement durable notamment, la transition juste, le commerce équitable et la consommation responsable et susciter une prise en charge de ces questions par les syndicats affiliés;</p>	<p>aux mesures susceptibles de favoriser une intégration de ces derniers à la vie syndicale et à la vie au travail.</p> <p>p. La ou le responsable de l'environnement et du développement durable a, entre autres, la responsabilité d'initier des actions du conseil central de la façon suivante :</p> <p>1. Diffuser toute information pertinente quant aux enjeux liés à l'environnement et au développement durable notamment, la transition juste, le commerce équitable et la consommation responsable et susciter une prise en charge de ces questions par les syndicats affiliés;</p>

Proposition 30

**Il est proposé par Rémi Desrosiers
Appuyé par Chantal Demers**

D'adopter la modification proposée à l'article 46 f) des statuts et règlements.

ADOPTÉ

Dominique rappelle que toutes les concordances des amendements apportés aux statuts et règlements seront faites.

Proposition 31

**Il est proposé par Stéphane Gravel
Appuyé par Jean-Luc Bujold**

D'adopter la modification proposée à l'article 46 l) des statuts et règlements.

ADOPTÉ

Proposition 32

**Il est proposé par Carole Leroux
Appuyé par Diawara Shiaman**

D'adopter la modification proposée à l'article 46 m1), m2) et m7) des statuts et règlements.

ADOPTÉ

Proposition 33

**Il est proposé par Alain Sauvé
Appuyé par Jessy Williamson**

D'adopter la modification proposée à l'article 46 p) des statuts et règlements.

ADOPTÉ

Dominique Daigneault remercie le comité des statuts et règlements pour son excellent travail. Bertrand Guibord souligne le travail de Kevin Mc Lean au sein du comité.

Suite du rapport du comité synthèse

Nouvelles propositions

Bloc 5 | Marche mondiale des femmes au Québec en 2020

Nous résistons pour vivre, nous marchons pour transformer

Proposition

**Il est proposé par Chantal Morin
Appuyé par Jean-Luc Deveaux**

Que le CCMM–CSN reconnaisse la réalité des femmes autochtones disparues et assassinées et qu'il en fasse un élément d'éducation dans le cadre de la Marche mondiale des femmes de 2020.

ADOPTÉ

Autres propositions

Considérant qu'il faut impérativement que cessent la violence, l'exploitation et la traite des jeunes filles et des femmes;

Proposition

**Il est proposé par Nathalie Bourque
Appuyé par Marjolaine Aubé**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN interpelle le plus tôt possible le gouvernement fédéral pour qu'il procède à la mise en application du décret C-452.

ADOPTÉ

Proposition

**Il est proposé par Yvan Larocque
appuyé par Alejandro Elgueta**

Que le CCMM–CSN avec l'aide de la CSN et les fédérations, sensibilise tous les syndicats qui siègent sur des CA de régimes de retraite publics ou privés à modifier leur politique de placement afin de renoncer à faire des investissements en PPP et dans les énergies fossiles.

ADOPTÉ

Proposition

**Il est proposé par Geneviève Lapointe
appuyé par Félix Delorme**

Il est proposé en particulier que les différents comités du CCMM–CSN animent à tour de rôle chaque mois entre octobre et mai des débats ouverts, qui se dérouleraient dans un organisme communautaire d'un quartier, avec des groupes de femmes, avec un comité de quartier pour le 15 \$, dans un centre de santé et services sociaux, etc., sur les thèmes de mobilisation et de réflexion de ce comité.

Amendement

**Proposé par Yvette Podkhlebnik
Appuyé par Carmelina Santoro**

ajouter : « à la demande des organismes concernés » après « santé et services sociaux, etc., »

Il est proposé en particulier que les différents comités du CCMM–CSN animent à tour de rôle chaque mois entre octobre et mai des débats ouverts, qui se dérouleraient dans un organisme communautaire d'un quartier, avec des groupes de femmes, avec un comité de quartier pour le 15 \$, dans un centre de santé et services sociaux, etc., **à la demande des organismes concernés**, sur les thèmes de mobilisation et de réflexion de ce comité.

AMENDEMENT REJETÉ

Sous-amendement

Proposé par Patrice Benoit

Appuyé par Tania Valdez

Déplacer l'amendement « à la demande des organismes concernés » entre « animent, » et « à tour de rôle »

Il est proposé en particulier que les différents comités du CCMM–CSN animent, **à la demande des organismes concernés**, à tour de rôle chaque mois entre octobre et mai des débats ouverts, qui se dérouleraient dans un organisme communautaire d'un quartier, avec des groupes de femmes, avec un comité de quartier pour le 15 \$, dans un centre de santé et services sociaux, etc., sur les thèmes de mobilisation et de réflexion de ce comité

SOUS-AMENDEMENT ADOPTÉ

LA PROPOSITION PRINCIPALE EST REJETÉE.

Proposition

Proposé par Patrick St-Pierre

Appuyé par Jonathan Lavoie

Que le CCMM–CSN s'oppose aux diverses formes de privatisation par l'intérieur, ou de managérialisation des services publics, par la sous-traitance, la mise en concurrence ou les partenariats.

Amendement

Proposé par : Bertrand Guibord

Appuyé par : Frédéric Sainte-Croix

Ajouter « de marchandisation » entre « par l'intérieur » et « ou de managérialisation »

La proposition finale se lit comme suit :

Que le CCMM–CSN s’oppose aux diverses formes de privatisation par l’intérieur, **de marchandisation** ou de managérialisation des services publics, par la sous-traitance, la mise en concurrence ou les partenariats

ADOPTÉ

LA PROPOSITION AMENDÉE EST ADOPTÉE

Proposition

Proposé par Jean Grandpré

Appuyé par René Rochon

Que le CCMM–CSN appuie les syndicats afin de faciliter des échanges entre délégué-es pour favoriser une plus grande implication dans le mouvement.

Amendement

Proposé par Carole Yerochewski

Appuyé par Alain Gerbier

Ajouter : « et avec la société civile » entre « délégué-es » et « pour favoriser »

Que le CCMM–CSN appuie les syndicats afin de faciliter des échanges entre délégué-es **et avec la société civile** pour favoriser une plus grande implication dans le mouvement.

LE DÉBAT SUR CETTE PROPOSITION SE POURSUIVRA APRÈS LES QUESTIONS DE PRIVILÈGE.

Dominique invite Martin Demers, Carmelina Santoro et Jean Lortie à l’avant.

Martin Demers rend hommage à Patrice Benoit. Il relève les forces de Patrice : sa rigueur, l’attention qu’il porte à ses collègues, ses connaissances, son vécu, c’est un homme de débat, il a une oreille attentive et vit bien avec le compromis. Il est taquin, pince-sans-rire, il aime détendre l’atmosphère. Il répond toujours présent, il est expert pour gérer les assemblées lourdes et tumultueuses. Son départ nous attriste. Martin remercie chaleureusement Patrice.

Carmelina Santoro trace le parcours militant de Patrice et souligne son travail à l’entraide, à la formation, au CASS et à la trésorerie. « Merci Patrice ! Mission accomplie, tu peux partir la tête haute et sois fier de ta contribution syndicale. »

Jean Lortie, souligne l’intégrité de Patrice, et rappelle qu’ils proviennent du même syndicat. Il rend hommage à Manon Perron. Il la connaît depuis

plus de trente ans. Militante chez IKEA, elle a milité à la Fédération du commerce, et au conseil central. Ils ont partagé plusieurs dossiers. Elle a un cœur immense, elle est dévouée, intègre, battante et elle a toujours bien représenté le conseil central. Elle a vaincu la maladie, Jean lui souhaite la plus belle des retraites, en santé. Il la remercie pour ce qu'elle a fait pour l'avancement de la classe ouvrière, du conseil central et de la CSN.

Après les hommages et avant la pause, Manon annonce les gagnantes et les gagnants des prix à l'encan de la soirée de solidarité, hier soir.

Questions de privilège

Dominique invite les membres du comité des questions de privilège à l'avant et les présente. Il s'agit de Bertrand Guibord, 2^e vice-président à l'exécutif, Patrice Benoit, trésorier, Madeleine Ferland, responsable du comité éducation, Chantal Ide, responsable du comité de la condition féminine et Aude Sainte-Marie, salariée au conseil central.

Question de privilège 1 — Centre international de solidarité ouvrière (CISO)

Présentation de Amélie Nguyen

Résolution pour les instances syndicales

Solidarité avec les personnes victimes de travail forcé

Attendu que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN est membre du Centre international de solidarité ouvrière (CISO), qui se dédie à renforcer la solidarité entre travailleuses et travailleurs du Québec et d'ailleurs;

Attendu que le CISO a lancé en 2017-2018 une campagne de trois ans visant à sensibiliser et à se mobiliser en solidarité avec les travailleuses et travailleurs du monde victimes d'esclavage moderne et de travail forcé;

Attendu que cette campagne du CISO vise la ratification par le Canada de trois instruments importants de l'OIT, soit la Convention 189 sur les droits des travailleuses domestiques; le Protocole 29 de l'OIT sur le travail forcé et dans le cadre d'une transition juste, de la Convention 169 sur les droits des peuples autochtones;

Attendu qu'on estime qu'il y a environ 40,3 millions de personnes victimes d'esclavage moderne dans le monde, dont 71 % sont des femmes, et 25 %, des enfants;

Attendu que de nombreux exemples de travail forcé existent dans les secteurs agroalimentaire et électronique, au Mexique, en Chine, en Italie, en Côte d'Ivoire, en Thaïlande, voire dans certains cas au Québec;

Attendu que le CISO a lancé cette année une campagne de dialogue avec les distributeurs alimentaires du Québec pour qu'ils contribuent à l'éradi-

cation du travail forcé dans leurs chaînes d'approvisionnement mondiales;

Proposition 34

Il est proposé par Benoît Taillefer

Appuyé par Laurence Daigneault-Desrosiers

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN, appuie la campagne du CISO et fasse pression pour que le gouvernement canadien ratifie la Convention 189 de l'OIT sur les droits des travailleuses domestiques; le Protocole 29 de l'OIT sur le travail forcé; ainsi que la Convention 169 de l'OIT sur les droits des peuples autochtones, dont le droit au consentement libre, préalable et éclairé face aux activités du secteur extractif;

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN appuie les démarches du CISO pour la défense des droits des travailleuses et travailleurs victimes de travail forcé, dont celles entamées auprès des distributeurs alimentaires.

ADOPTÉ

Question de privilège 2 — Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT)

Présentation de Jacques Desmarais sur les archives syndicales.

Le CHAT a été fondé il y a cinq ans par des syndicalistes retraités, pour faire en sorte que les syndicats conservent leur histoire pour en informer la relève.

Il présente une vidéo produite par la CSN sur le CHAT. En 2015 la CSN a adopté une proposition pour soutenir le CHAT, afin de préserver le patrimoine de nos syndicats affiliés à la CSN pour léguer aux générations futures, notre histoire, nos racines, nos origines. Un OSBL a été créé, on a demandé aux centrales syndicales de contribuer à ce fonctionnement et de collaborer à ces activités. Après avoir constaté qu'il y avait un besoin, on a demandé aux syndicats de ne pas jeter leurs archives, mais de nous les faire parvenir. Les luttes qu'on a menées dans le passé permettent aux jeunes de mieux comprendre la nature même du syndicalisme.

Le CHAT est une initiative heureuse qui vise à préserver le patrimoine de la classe ouvrière. La CSN lance un appel à tous ses syndicats d'avoir le réflexe de préserver ce patrimoine écrit, les photos, les macarons, du matériel que le syndicat, ou la fédération ou le conseil central a produits au cours de leur histoire. Un bon usage en sera fait pour conserver l'histoire syndicale de la classe ouvrière.

Monsieur Desmarais nous parle des archives et de l'histoire en présentant

Le site Web du CHAT. Il invite les syndicats à appeler le CHAT pour conserver les documents.

Proposition 35

**Il est proposé par Félix Sylvestre
Appuyé par Jimmy Ducharme**

Que le 37^e Congrès du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN appuie le CHAT (Centre d’histoire et d’archives du travail) dans la préservation des archives historiques des syndicats du Québec et invite les organisations affiliées à adhérer au CHAT.

ADOPTÉ

Question de privilège 3 — (CSN-Construction)

Emmanuelle-Cynthia Foisy remercie le conseil central de l’accueillir pour parler de maraudage. Elle appuie ses propos avec une projection. En février 2018, la CSN-Construction a changé sa structure, pour passer de trois à cinq. Avant, ils étaient répartis par région, maintenant ils sont répartis par métiers.

Jean-Luc Deveaux demande aux militantes et militants de s’impliquer et de participer avec la CSN-Construction pour qu’elle retrouve sa place auprès des travailleuses et travailleurs de la construction. Il faut mobiliser les hommes et les femmes sur les chantiers pour qu’ils votent CSN-Construction.

Attendu la présence historique de la CSN-Construction au sein de la CSN;

Attendu que la CSN-Construction doit reprendre sa place dans l’industrie de la construction;

Attendu les résultats négatifs des deux dernières campagnes de maraudage dans l’industrie de la construction;

Attendu la volonté de conserver nos membres et d’aller en chercher davantage;

Attendu la relance de la CSN-Construction et sa détermination à reprendre une place enviable dans l’industrie.

Proposition 36

**Il est proposé par Jean-Luc Deveaux
Appuyé par Giovanni Macaro**

Que le 37^e Congrès du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN soutienne la Fédération de la CSN-Construction lors du prochain maraudage qui se déroulera du 1^{er} mai au 31 mai 2020 en contribuant activement à la réussite de son plan de maraudage notamment par la diffusion sur les réseaux sociaux de capsules d'information.

ADOPTÉ

Question de privilège 4 — Regroupement Les Sages-femmes du Québec

La présidente invite Mounia Amine, présidente du Regroupement Les Sages-femmes du Québec (RSFQ) à présenter la question de privilège. Elle est accompagnée de Céline Lamarre, conseillère syndicale.

Elle présente la campagne de visibilité du RSFQ. Elle parle de la profession de sage-femme, une profession ancienne qui a retrouvé ses lettres de noblesse sous l'impulsion et à la demande de groupes de femmes qui ont revendiqué le droit d'accoucher dans le lieu de leur choix avec le ou la professionnelle de leur choix, ce mouvement d'humanisation des naissances a commencé dans les années 70 pour aboutir en 1994 à la mise en place de projets pilotes avec l'ouverture des premières maisons de naissance. En 1999, le gouvernement du Québec a légalisé la pratique et à ce moment les sages-femmes ont été intégrées au réseau de la santé. Le baccalauréat en pratiques sages-femmes a été créé à l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Ordre des sages-femmes a été fondé.

Elle rappelle que les sages-femmes ont une formation solide de quatre ans et demi, plus de 2300 heures de stage en maisons de naissances et en milieu hospitalier. Elles sont formées en soins en lien avec la maternité, c'est leur spécialité. Elles sont formées pour dépister toute situation anormale. Elles prescrivent des tests et examens nécessaires, elles peuvent aussi prescrire des médicaments lorsque requis. Elles sont certifiées en urgence obstétricale et en réanimation néonatale avancée, elles ont la même certification en réanimation néonatale que les pédiatres, les inhalothérapeutes et les médecins.

Lorsqu'il n'y a pas de maison de naissance à proximité, 50 % des femmes accompagnées par une sage-femme choisiront d'accoucher à la maison et 50 % à l'hôpital, mais lorsqu'il y a une maison de naissance, 20 % choisissent d'accoucher à la maison et seulement entre 2 et 3 % choisissent d'accoucher à l'hôpital. Avec une sage-femme, le choix va plus loin que le lieu pour accoucher, la femme choisit dans quelle position elle veut accoucher, de

qui elle veut être accompagnée, nous sommes dans une approche où on respecte les choix et les décisions des familles.

Les sages-femmes disposent de tout l'équipement médical nécessaire et ont les compétences pour assurer la sécurité durant l'accouchement et les heures qui suivent.

En situation d'urgence, elles agissent et gèrent la situation. Au besoin, elles procéderont au transfert vers des spécialistes selon des protocoles bien établis avec les services ambulanciers et les hôpitaux de référence.

Le suivi avec la mère se fait à partir des premières semaines de grossesse et se poursuit jusqu'à six semaines après la naissance.

Le suivi sage-femme est couvert par la RAMQ.

Dans la région de Montréal, il y a trois maisons de naissance. Il faut s'inscrire très tôt, dès le début de la grossesse, pour avoir une place dans une maison de naissance. Il y a un projet en cours à Laval.

Plusieurs fois par année, il y a des journées portes ouvertes dans les maisons de naissance. Pour connaître les adresses, vous pouvez consulter le site.

On veut faire parler des sages-femmes. Céline invite les délégué-es à aimer la page Facebook du RSFQ.

Proposition 37

Il est proposé par Carmelina Santoro

Appuyé par Carolina Cerpa

Que le 37^e Congrès du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN et ses syndicats affiliés appuient la campagne de la Fédération des professionnelles et du Regroupement Les Sages-femmes du Québec ayant pour objectifs de valoriser la profession sage-femme, d'abattre les tabous s'y rattachant et d'aller chercher l'appui de la population, afin de faire pression sur le gouvernement pour qu'il respecte ses engagements et qu'il assume ses responsabilités dans les solutions à mettre en place pour une meilleure accessibilité.

ADOPTÉ

Dominique remercie le comité des questions de privilège, Bertrand Guibord, Patrice Benoît, Madeleine Ferland et Benoît Taillefer.

Procédure d'élection

Dominique invite la présidente des élections, Caroline Quesnel, à prendre la parole. Celle-ci rappelle certaines consignes aux délégué es pendant que la secrétaire des élections, Nadine Lambert est dans la salle de votes.

La présidente, Caroline Quesnel, explique la procédure pour les élections qui se dérouleront de midi à 14 h. Elle rappelle qu'il faut absolument avoir sa cocarde.

Seulement, les candidats et candidates défaits pourront demander le résultat du vote.

Trois candidatures à la trésorerie.

Deux à la vice-présidence

Manon transmet quelques messages avant le dîner

On reprend à 14 h avec le rapport du comité synthèse des ateliers.

Élections au comité exécutif à la salle 519 A-B

Dixième séance — plénière

Suite du rapport du comité de synthèse

On reprend la discussion sur la proposition qui a été présentée avant les questions de privilège.

Proposition

Proposé par Jean Grandpré

Appuyé par René Rochon

Que le CCMM–CSN appuie les syndicats afin de faciliter des échanges entre délégué-es pour favoriser une plus grande implication dans le mouvement.

ADOPTÉ

Amendement

Proposé par Carole Yerochewski

Appuyé par Alain Gerbier

Ajouter « et avec la société civile » entre « délégué-es » et « pour favoriser »

AMENDEMENT ADOPTÉ

La proposition finale se lit comme suit :

Que le CCMM–CSN appuie les syndicats afin de faciliter des échanges entre délégué-es **et avec la société civile** pour favoriser une plus grande implication dans le mouvement.

ADOPTÉ

Le comité synthèse est chaleureusement applaudi pour le travail accompli.

Élection du comité des lettres de créance et du comité de surveillance (proposition de référence)

Dominique recommande une proposition de référence :

Proposition 38

**Il est proposé par Arianne Carmel-Pelosse
Appuyé par Brigitte Rondeau**

Que l'élection des membres du comité des lettres de créance et celle du comité de surveillance des finances soient référées à la prochaine assemblée générale du conseil central qui doit se tenir en septembre 2019.

ADOPTÉ

Remerciements

En attendant le résultat des élections, Dominique remercie chaleureusement Kevin Mc Lean (responsable CASS) et Arianne Carmel-Pelosse (responsable du comité jeunes), qui quittent le conseil syndical, et souligne le passage de Michèle Saint-Denis. Elle remercie également Ramatoulaye Diallo, responsable du comité immigration et relations interculturelles, et Chantal Ide, responsable du comité de la condition féminine.

Elle remercie tous les délégué-es pour leur participation au congrès et aux débats.

Elle remercie nos invité-es Benedicto Martinez et Peter Knowlton.

Elle remercie Danielle Bourgouin, responsable à l'entraide, qui a fait un travail fabuleux durant son passage au conseil central.

Elle remercie également toutes et tous les invités.

Ensuite, elle remercie la présidente et la secrétaire des élections (Caroline Quesnel et Nadine Lambert).

Enfin, elle remercie celles et ceux qui ont travaillé au congrès :

- Le conseil syndical : Ramatoulaye Diallo, Madeleine Ferland, Donald Picotte, Normand Marc Croteau, Sophia Alvarez, Kevin Mc Lean, Arianne Carmel-Pelosse, Isabelle Cuconati, Chantal Ide, Martin Renaud, Geneviève Lapointe et Benoit Taillefer
- les salarié-es du conseil central : Michèle Delsemme, Edlyne Coicou, Diane Dupont, Nancy Mc Donald, Aude Sainte-Marie, Hélène Gauthier, Martin Demers, Valérie Ouellet, Mégane Arseneau, Guillaume Courtemanche, Mikaël Hébert, Julie Lachapelle, Angelo Vendetti, Arianne Bolduc, Pierre-André Champoux, Jean-François Coutu, Diane Ford et Christine Guérin, qui a remplacé Danielle Bourgoïn comme responsable de l'entraide.
- Diane Dupont et Michèle Delsemme qui ont travaillé sur le rapport du comité synthèse
- Dominique souligne le départ à la retraite de Robert Poisson qui participe à son dernier congrès
- Le comité synthèse : Micheline Dupuis, Ginette Henry et Richard Lavallière
- les salarié-es de l'imprimerie de la CSN : Franco Iaconelli et Frédéric Gagné
- les salarié-es de la distribution : Marie-Pierre Châteauneuf et Suzanne Hébert
- Les membres du comité des questions de privilège, Madeleine Ferland, Chantal Ide, Benoît Taillefer
- Les membres du comité des statuts et règlements : Kevin Mc Lean et Bertrand Guibord
- Les membres du comité de surveillance : Félix Sylvestre, Carole Leroux, Sébastien Gagné
- Les personnes au kiosque de l'encan de solidarité
- Monsieur Roger Davidson, membre du STT Lavo, messenger au cours du congrès
- Les membres du comité des lettres de créance : Richard Ledoux, René Rochon et Roger Davidson, avec l'appui de Mona Edma
- Camille Godbout, du Service des communications
- Le personnel du Palais des congrès, etc.

- Les personnes à la traduction : Joseph Blain, l'interprète Véronique Theron
- Traduction des documents : Kelly Oliel
- Nos commanditaires des outils collectifs : Bâtirente, Fondation, SSQ Assurance-vie, Caisse d'économie solidaire Desjardins.
- Rachel Desjardins, graphiste

On remercie l'exécutif, Charles Sainte-Marie et Suzanne Audette

Résultat des élections

Dominique indique que la présidente et la secrétaire des élections sont prêtes à nous dévoiler les résultats des élections.

Les membres de l'exécutif vont dans la salle.

La présidente des élections, Caroline Quesnel, accompagnée de la secrétaire des élections, Nadine Lambert, fait le rapport des élections. La présidente des élections remercie toutes les personnes qui ont posé leur candidature à un poste. Elle rappelle que seulement les candidates et candidats défaits peuvent demander le résultat du vote.

À la trésorerie, il y a eu trois candidatures : Jean-Michel Delisle, Linda Léveillé et Ramatoulaye Diallo.

Elle déclare élue Rama Diallo à la trésorerie.

À la vice-présidence, deux candidatures ont été soumises : Chantal Ide, et José Jimenez

Elle déclare élue Chantal Ide à la vice-présidence.

Tous les candidats défaits félicitent les candidates élues.

Proposition 39

**Il est proposé par Alain Balleux
Appuyé Tania Valdez**

De détruire les bulletins de vote.

ADOPTÉ

Installation des membres du comité exécutif et du conseil syndical

À la suite du dévoilement des personnes élues, on procède à l'installation des membres du comité exécutif et du conseil syndical.

La présidente des élections, Caroline Quesnel, accompagnée de la secrétaire des élections, Nadine Lambert, demande aux personnes élues au conseil syndical de se joindre à l'exécutif à l'avant.

Elle demande aux congressistes de se lever et procède à l'installation des personnes élues au comité exécutif et au conseil syndical du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN :

- À la présidence, Dominique Daigneault
- Au secrétariat général, Bertrand Guibord
- À la trésorerie, Ramatoulaye Diallo
- À la vice-présidence, Chantal Ide
- Responsable du comité action en santé-sécurité (CASS), Jean-François Garneau
- Responsable du comité de la condition féminine, Chantal Morin
- Responsable du comité droit au travail, Martin Renaud
- Responsable du comité éducation, Madeleine Ferland
- Responsable du comité environnement et développement durable, Sophia Alvarez
- Responsable du comité immigration et relations interculturelles, Carole Yerochewski
- Responsable du comité jeunes, Jonathan Grenier
- Responsable du comité LGBT+, Donald Picotte
- Responsable du comité santé et services sociaux, Isabelle Cuconati
- Responsable du comité solidarité internationale, Benoit Taillefer

Caroline Quesnel :

« Camarades, j'ai l'honneur de proclamer solennellement que vous êtes élus en qualité de membres du comité exécutif et du conseil syndical du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN.

Vous connaissez déjà les droits et devoirs de vos charges respectives, et vous connaissez également la Déclaration de principes, les statuts et règlements du CCMM–CSN.

Promettez-vous sur l'honneur d'y conformer votre action, d'agir toujours consciencieusement dans l'exercice de vos fonctions et de ne rien négliger pour rester dignes de la confiance que le congrès a

mise en vous ? »

L'un après l'autre, à haute voix, les membres du comité exécutif et du conseil syndical répondent : « Je le promets sur l'honneur. »

Le congrès : « Nous en sommes témoins. »

Dominique remercie la présidente et la secrétaire des élections et invite le nouvel exécutif à prendre place à l'avant.

Mona Edma prend la parole pour saluer l'élection de la première femme noire à l'exécutif et souligne que les femmes y sont majoritaires.

Le nouvel exécutif prend place à l'avant.

Dominique reprend la présidence du congrès et soumet la proposition sur la signature des effets bancaires.

Le secrétaire général lit la proposition.

Proposition 40

**Il est proposé par Daniel Leduc
Appuyé par Marie-Thérèse Charron**

Que le comité exécutif du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN soit autorisé à signer les chèques, effets bancaires et autres pièces justificatives requises au nom du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN, conformément à ses statuts et règlements.

ADOPTÉ

Mot de clôture de la présidente, Dominique Daigneault

Dominique Daigneault prononce son mot de clôture.

À la question de Dominique, les délégué-es répondent avoir apprécié le congrès.

Dominique a apprécié la teneur des débats, la façon dont ils se sont faits, ils ont été à la hauteur et dans l'esprit que l'on souhaitait insuffler au congrès avec le thème *L'union dans l'action*. Elle a senti les délégué-es unis, recherchant cette union nécessaire pour que l'on puisse rester et être encore plus que jamais la force collective et puissante que le conseil central doit être. Ça nous permet de voir et de sentir à travers tous les débats que l'on a faits cette nécessaire solidarité et ce désir de vouloir se mettre en marche tout le monde ensemble. C'est la seule et unique façon de venir à bout de nos ennemis.

Le mandat a été traversé de plusieurs difficultés, dont la perte de membres, chacun et chacune a contribué à faire en sorte que l'on atteigne nos objectifs et que le conseil central continue d'être ce qu'il est. À cet égard, elle aimerait souligner à nouveau l'apport de Suzanne Audette au comité exécutif et le travail de Charles Sainte-Marie. Elle souhaite la bienvenue à Rama, à Chantal et à celles et ceux qui ont été élus au conseil syndical. Elle remercie également les personnes qui ont eu le courage de se présenter. Ça demande du courage de se présenter à un poste et ça démontre que l'on croit à la démocratie, que l'on croit au mouvement dans lequel on veut s'engager. Le fait que plusieurs personnes aient voulu relever ce défi, ça démontre à quel point le conseil central parle à ses membres et à quel point les membres parlent au conseil central.

Nous avons des devoirs à faire, c'est à nous toutes et tous à démontrer à nos membres, à la population en général, à l'État, aux capitalistes, à tous les ennemis de la classe ouvrière, que nous croyons à *l'union dans l'action* !

Vive la CSN !

Vive le conseil central !

Vive la classe ouvrière!

Ajournement du congrès

Proposition 41

**Il est proposé par Naïma Benyacoub
Appuyé par Marie-Thérèse Charron**

De clore le congrès immédiatement.

ADOPTÉ

**Clôture du 37^e Congrès du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN
à 15 h 27, le 14 juin 2019.**